



IRSC - CARSOC

Projet MCCP

Organiser l'action civile pour transformer le champ politique

**MEMORANDUM SUR LES ELECTIONS DE 2023,
LA GOUVERNANCE ET LA DEMOCRATIE
SOUS LE PRESIDENT FELIX TSHISEKEDI**

** Synthèse et Témoignages **

Document de plaidoyer pour des élections crédibles

= Septembre 2023 =

IRSC – INSTITUT POUR LA RECONSTRUCTION DE LA SOCIÉTÉ CONGOLAISE

L'**Institut pour la Reconstruction de la Société Congolaise (IRSC)** est le nouveau nom « usuel » du Groupe de Recherches sur la Paix et la Construction de l'État en R.D. Congo (GREPACEC), une Organisation Non Gouvernementale à but non-lucratif créée par des intellectuels congolais et enregistrée au Canada. Il s'agit d'un Think Tank consacré aux études et interventions en vue de la **réingénierie de la société congolaise**. L'institut offre une plateforme aux élites congolaises et « congophiles » pour « **penser et construire les changements en R.D. Congo** » en vue de sa reconstruction politique, économique, sociale et culturelle.

CARSOC – CENTRE D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LA BONNE GOUVERNANCE EN R.D. CONGO

Le CARSOC est une organisation non-gouvernementale créée par quelques universitaires et personnalités en RDC dont les recherches ou les actions portent sur la promotion du rôle de la société civile dans la construction de la démocratie et de la bonne gouvernance. Il est enregistré et a son siège est en RDC.

COMPOSANTES ET ACTIVITES DE IRSC ET CARSOC

Les projets d'interventions dans la société

Pour les projets d'interventions MRSC et MCCP exécutés sur terrain en RDC depuis juin 2022, l'IRSC travaille en partenariat étroit avec le CARSOC et, présentement, avec DYSOC/RDC (voir annexe 3).

Projet PPRN - Politiques Publiques pour la Reconstruction Nationale

- a. Formuler des politiques publiques économiques, sociales et institutionnelles générales et sectorielles efficaces et cohérentes avec les besoins de reconstruction du pays à court, moyen et long terme; au niveau national, provincial et local.
- b. Faire le plaidoyer pour l'adoption de ces politiques par les partis politiques et les gouvernants nationaux, provinciaux et locaux.
- c. Apporter l'expertise requise aux gouvernants au niveau national, provincial et local dans la mise en œuvre de ces politiques.
- d. Conquérir l'adhésion de la communauté nationale et des institutions d'appui au niveau international aux différentes politiques publiques proposées pour faciliter leur mise en œuvre.

Projet MRSC - Mouvement pour la Reconstruction de la Société Civile Congolaise

- b. Sensibiliser et former les groupes et les masses populaires en matière de reconnaissance des dérives, de hausse de leurs exigences et de formulation des demandes vis-à-vis des élus et autres acteurs socio-politiques.
- c. Sensibiliser et former les groupes et les masses populaires sur le rôle et les moyens d'action de la société civile dans l'espace public.
- d. Sensibiliser et former les groupes et les masses populaires sur les questions de la bonne gouvernance et de la démocratie.
- e. Former les masses populaires et les groupes sociaux en matière d'auto-organisation et de développement organisationnel.

Projet MCCP - Mouvement Social pour le Changement de la Classe Politique Congolaise

- a. Sensibiliser les acteurs sociaux et la population sur l'idéal et la nécessité du renouvellement de la classe politique congolaise.
- b. Proposer aux forces démocratiques des stratégies adéquates concourant au renouvellement de la classe politique congolaise.
- c. Former les électeurs en matière des votes utiles pour le renouvellement de la classe politique congolaise.
- d. Mobiliser des acteurs alternatifs pouvant changer les mœurs et pratiques politiques à être candidats aux élections.
- e. Organiser l'exercice de la pression par les groupes et/ou les masses populaires sur les forces socio-politiques et les gouvernants pour des choix judicieux d'actions favorisant des changements positifs dans la société congolaise.
- f. Plaidoyer auprès des acteurs de la communauté internationale pour une contribution efficace à la construction de la démocratie et de la bonne gouvernance au Congo.

Les recherches sur la société

Des recherches qui visent la compréhension des diverses réalités courantes de la société congolaise, ainsi que celles du passé qui impactent la société actuelle. Des recherches prospectives pour un Congo meilleur y sont également d'un grand intérêt.

Les services à la société

Divers services d'expertise à la société congolaise qui puissent contribuer à sa réingénierie institutionnelle, politique, économique et socio-culturelle.

**À tous les amis de la République
Démocratique du Congo**

**À tous ceux qui ont des intérêts en
République Démocratique du
Congo**

**Campagne en faveur des élections crédibles en 2023 et du changement de la
gouvernance en République Démocratique du Congo.**

Mesdames - Messieurs,

L'Institut pour la Reconstruction de la Société Congolaise (IRSC) et le Centre d'Appui au Renforcement de la Société Civile et la Bonne Gouvernance en R.D. Congo (CARSOC) mènent présentement des plaidoyers auprès des personnalités et organisations au sein de la communauté internationale, afin de solliciter leurs appuis multiformes au processus électoral en cours en République Démocratique du Congo et à la lutte du peuple congolais pour des changements positifs dans la gouvernance étatique.

À cet effet, nous venons auprès de votre bienveillante personne ainsi que de votre organisation en quête de votre implication dans la mobilisation internationale pour :

1. Mobiliser des ressources financières en faveur des élections générales de décembre 2023;
2. Exercer une pression accrue afin d'assurer la crédibilité et la transparence de ces élections;
3. Appuyer les forces démocratiques de la R.D.C. dans le processus de ces élections.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce « Mémoire », la situation en matière de gouvernance étatique, de transparence électorale et des droits civils et politiques des citoyens congolais s'est empirée sous le régime du Président Félix Tshisekedi, qui fut pourtant jusqu'à 2018 un fervent combattant de la démocratie contre la dictature en place.

Tout doit être fait pour empêcher qu'une nouvelle dictature ne puisse se consolider en R.D.C.! C'est pourquoi le monde devrait envoyer un message non-équivoque au régime de Tshisekedi contre ce retour en arrière en instaurant rapidement un régime de sanctions exemplaires. Car si les élections de 2023 aboutissent à la fraude massive qui se prépare, le pays retomberait dans une guerre civile généralisée, le régime manquant toute capacité de gestion sécuritaire.

Nous vous prions de sensibiliser les décideurs politiques de vos pays respectifs afin qu'ils prennent des actions requises par rapport à chacun des trois objectifs ci-haut mentionnés.

Veuillez agréer, Mesdames - Messieurs, l'expression de notre grande considération.

CONTACT

Tél & whatsapp : +1 514 970 8392

+243 843 135 085

Email : irsc.ong@gmail.com

carsocasbl@yahoo.com

www.changecongordc.org

www.changecongo.org

Contenu

La diffusion de ce mémorandum vise à informer les partenaires de la République Démocratique du Congo des enjeux de l'heure concernant les élections de 2023, la démocratie et la gouvernance dans le pays. Il s'agit de les mobiliser à nouveau pour appuyer la lutte du peuple congolais pour le changement, dans la mesure où les conditions qui ont dicté leur mobilisation contre le régime de Kabila, notamment de 2016 à 2018, sont aujourd'hui les mêmes sous le régime du Président Tshisekedi.



Stanis Bujakera Tshiamala ✓

@StanysBujakera · [Follow](#)



#RDC: "En effet, les pratiques dénoncées aujourd'hui par l'opposition sont les copies conformes de celles dénoncées jadis par l'UDPS. C'est pour dire que la dictature est finalement de retour. Elle a été ramenée par le même parti qui l'a combattue pendant près de 37 ans. C'est... [Show more](#)

6:21 PM · Jun 9, 2023



Propos de Mr. Matata Ponyo, ex-Premier Ministre (2012-2016), rapporté par le journaliste.

Le présent document comprend les parties ci-après :

- I. R.D.C. : des élections à risque en 2023.....p. 5
- II. La gouvernance du Président Tshisekedi : résumés thématiques.....p. 10
- III. Témoignages sur la gouvernance du Président Tshisekedip. 13
- IV. Annexe 1: Appel à l'union des forces démocratiquesp. 121
- V. Annexe 2 : Programme du M CCP d'appui aux électionsp. 127
- VI. Annexe 3 : Présentation DYSOC/RDCp. 131

I. R.D.C. : DES ÉLECTIONS À RISQUE EN 2023

1. En décembre 2023, sauf retard intentionnel ou non-intentionnel, les Congolais seront appelés aux urnes pour des élections générales (présidentielles, législatives nationales et provinciales, sénatoriales et locales). Les élections présidentielles sont primordiales en RDC car, dans la pratique politique sous les différents régimes qui s'y sont succédés, le Président de la République parvient toujours à exercer un monopole des pouvoirs sur toutes les institutions et animateurs de l'État à tous les échelons, même si c'est en violation flagrante de la constitution et des lois.
2. Depuis le début de son mandat en janvier 2019 et de plus en plus depuis le début de 2021, le Président Tshisekedi exprime ardemment son ambition de diriger le pays pour un second mandat (2024-2028). A cet effet, toutes les actions des services politico-sécuritaires ont été dirigées pour paver anticipativement la voie à la concrétisation de ce désir de conservation du pouvoir, en manipulant les processus démocratiques au sein de différentes institutions (parlement, cours constitutionnel, Commission

Électorale Nationale Indépendante) et en violant les droits civils et politiques des citoyens congolais (interdiction ou répression des manifestations pacifiques, arrestations des critiques du régime – simples citoyens, journalistes et politiciens.) Même l'action gouvernementale semble prise dans ce piège. Ainsi, par exemple, le seul programme socio-économique de ce quinquennat, dit le « programme de développement des 145 territoires » d'environ 1,6 milliards de dollars US, lancé en mi-mars 2022 par le gouvernement, est exploité dans une perspective de campagne électorale.

3. Les différentes manipulations anticipées du processus devant conduire aux élections de décembre 2023, constatées à ces jours, indiquent que le Président Tshisekedi et son entourage ne sont pas confiants de gagner régulièrement par la voie des urnes, ce qui les oblige à se préparer à reproduire la fraude électorale qui lui a permis d'arriver au pouvoir en 2018.
4. En effet, tel que reconnu par de nombreuses instances crédibles nationales et internationales, le vainqueur des élections présidentielles de 2018 fut l'opposant Martin Fayulu. Cependant, grâce à un accord secret entre le camp du président sortant de l'époque, Mr. Joseph Kabila, et le camp du candidat Tshisekedi, celui-ci fut substitué comme étant le vainqueur de ces

élections à la suite d'une fabrication des résultats globaux des élections par la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) aux ordres du régime en place à l'époque. Il s'en suivra qu'à ces jours cette CENI n'a guère plus jamais été capable de publier les résultats détaillés de ces élections.

Steve Wembi @wembi_steve · Follow

#RDC: Jean Mbuyu Luyongola , ancien conseiller Spécial de Joseph Kabila confirme qu'il y a eu un compromis à l'africaine après les élections de 2018. " Nous sommes allés voir Fayulu, il nous a dit pas question, j'arrive au pouvoir, je vous envoie en prison " Il affirme... Show more



5:12 AM · Jun 7, 2023

Écouter : <https://twitter.com/i/status/1666372603055882240>

Dende Lexxus Legal @L_lexxus

Compromis à l'Africaine...
« M. Tshisekedi est devenu président dans une configuration très particulière et propre à la République D du Congo » JY Le Drian Bomesani...
Avançons



Jean-Yves Le Drian, invité du grand entretien

4:00 AM · 20 sept, 2023 · 4 189 vues

Écouter : <https://twitter.com/i/status/1704405043493953555>

TOP CONGO FM @TopCongo

« Il n'y a jamais eu de collusion entre mon prédécesseur et moi-même pour que je sois investi Président de la République ».
Au cours d'un déjeuner de presse (en cours), Félix Tshisekedi fait une mise au point solennel, en ajoutant que « celui qui dit le contraire doit en amener la preuve ».
@lusakuenoc @Presidence_RDC @cenirdc @drcJosephKabila #RDC #DRC



3:18 PM · 19 sept, 2023 · 289,5 k vues

Écouter : <https://twitter.com/i/status/1704213365260779702> Des propos tenus en marge de la dernière assemblée générale des Nations-Unies (19/09/2023) tendant plutôt à confirmer le « compromis à l'africaine » après les élections de 2018.

5. Au niveau national et international, ces résultats furent initialement contestés, avant d'être acceptés en se consolant du fait que Tshisekedi, également membre de l'opposition politique, pourrait permettre par ses actions à la présidence de la république de « déboulonner » le système Kabila après le départ de ce dernier de la tête du pays.
6. Cela faisait en effet deux ans que le Président Kabila s'accrochait au pouvoir depuis la fin constitutionnelle de son dernier mandat en 2016, en refusant d'organiser les élections. L'alternance à la présidence de la république, désormais occupée par un de ses farouches opposants, apparaissait ainsi comme une victoire en soi pour la démocratie.

7. Mais cette acceptation des résultats frauduleux des élections présidentielles de 2018 fut un cautionnement de la stratégie du régime de Kabila de continuer à contrôler le pouvoir à distance à travers sa majorité parlementaire, fabriquée tout aussi artificiellement travers les élections législatives. Selon la constitution du pays, cette majorité lui permettait de désigner le Premier Ministre et de contrôler le gouvernement.
8. Toutefois, en 2021, pour se libérer du joug de Kabila, certaines manœuvres « politico-financières » du Président Tshisekedi ont permis de renverser la majorité parlementaire en y attirant certains « députés de Kabila » et d'autres députés des partis politiques avec qui il faisait l'opposition à Kabila jusqu'à 2018. Cette manœuvre lui permit de prendre le contrôle entier des pouvoirs exécutifs par la formation du gouvernement dite de l'Union Sacrée de la Nation.
9. Pour autant, le contrôle effectif du parlement et du gouvernement par le Président Tshisekedi n'a pas produit les effets escomptés : toutes les mauvaises pratiques reprochées au pouvoir contrôlé par la majorité de Kabila sont devenues d'application sous la majorité de l'Union Sacrée de la Nation acquise à Tshisekedi.
10. Ainsi, au fur et à mesure que le pays avançait vers les élections de 2023, des signaux inquiétants, dont l'acharnement à contrôler de manière non-équivoque la cour constitutionnelle et la CENI en y plaçant des personnes de son obédience à tous les postes clefs de ces institutions, indiquaient la volonté du Président Tshisekedi de s'accrocher au pouvoir en viciant le processus ou les résultats électoraux.
11. Il en est de même des députés (nationaux et provinciaux) qui, n'étant pas assurés de leur réélection prochaine (beaucoup parmi eux n'ayant pas été élus mais nommés par la CENI en 2018), semblaient compter sur la reproduction de la fabrique des résultats en 2023 pour conserver leurs mandats en adhérant de plus en plus aux dérives du pouvoir du Président. Il y aurait, pour ainsi dire, une convergence d'intérêts pour des élections frauduleuses à venir parmi un nombre non-négligeable d'acteurs politiques congolais.
12. Des élections frauduleuses sont néfastes pour le pays à tous points de vue. D'abord, l'accepter ou en accepter les résultats comme en 2018, c'est créer une jurisprudence qu'il pourrait devenir difficile de condamner et de stopper plus tard, alimentant ainsi le cynisme vis-à-vis des élections et minant la confiance et la participation populaire à la démocratie.
13. Ensuite, des élections frauduleuses, en ne permettant pas une sélection crédible des dirigeants et leur redevabilité envers les électeurs, impactent négativement la gouvernance et, par conséquent, les efforts de

développement et de construction du bien-être pour la majorité de la population.

14. Enfin, des élections frauduleuses constituent une menace pour la paix, car elles peuvent engager les déçus dans des activités subversives et faire perdre confiance envers les institutions les membres des groupes armés qui se trouveraient ainsi justifiés de continuer le combat. Par ailleurs, l'insécurité et le contexte de guerre peuvent être entretenus par la quête de conservation du pouvoir des acteurs politiques. Ainsi, la propension de la communauté internationale à ne pas trop exiger le respect de la vérité des urnes pour ne pas déstabiliser un pays en proie aux guerres ou en contexte post-conflit favorise l'organisation des fraudes électorales par les tenants du pouvoir. Kabila le savait et a exploité cette réalité en 2011 et 2018. Tshisekedi est déjà engagé dans la même logique.

15. Les raisons de promouvoir les conditions pour la tenue des élections crédibles en décembre 2023 sont donc évidentes. Bien plus, Tshisekedi n'a pas livré la marchandise. Des espoirs nés de l'accession d'un opposant à la présidence de la république et, par la suite, de la prise de contrôle réel des pouvoirs par celui-ci, en matières spécialement de promotion du processus démocratique à travers des réformes jadis bloquées et de promotion de la bonne gouvernance ont été déçus. Pourtant, des actions significatives dans ces domaines lui auraient

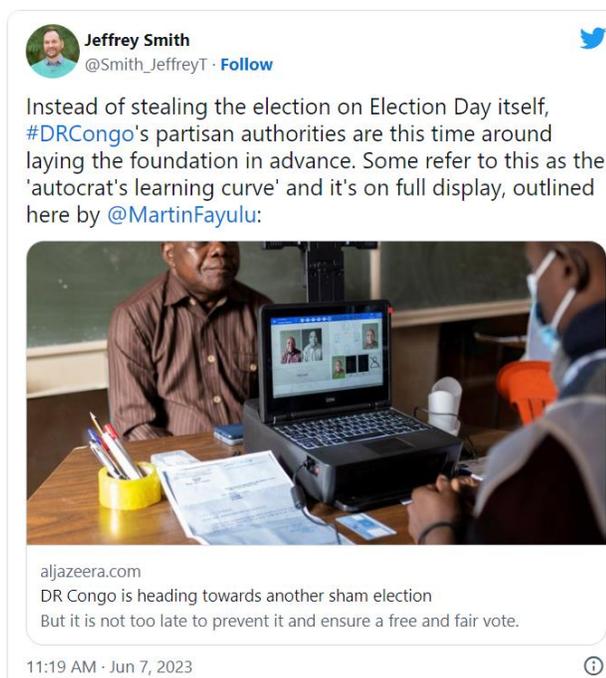
permis de bénéficier de la sympathie populaire face au mirage énorme qu'il connaît du côté des programmes sociaux, du redressement de la situation économique et du rétablissement de la paix à l'Est du pays.

16. Au contraire, Tshisekedi a plutôt redonné une place de choix aux anciens du régime de Kabila dont il est devenu le chef de file et, ce, au détriment de ses anciens collègues de l'opposition qu'il harcèle pour les empêcher de lui faire de l'ombre aux prochaines élections. Dans ces conditions, toutes les pratiques politiques et de gouvernance qui ont justifié de combattre Kabila sont revenues à l'ordre du jour.

17. Ceci étant, les forces socio-politiques sont justifiées de se réengager dans la lutte pour barrer la route à un deuxième mandat à Tshisekedi, dans la mesure où son régime n'est guère différent du précédent.

18. Il est donc possible que la population veuille exprimer sa déception à travers son vote de 2023 comme elle le fit en 2018 contre le système Kabila. Le Président Tshisekedi et son entourage en ont conscience, d'où leur empressement à se donner la marge de manœuvre nécessaire pour être capable de vicier le processus ou les résultats électoraux le cas échéant. Il est donc impérieux d'œuvrer à rendre effectif un processus électoral transparent et le respect de la volonté populaire qui sera exprimée à travers les urnes aux élections de 2023.

19. D'ores et déjà, le pilotage du processus électoral par la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) à travers les deux grandes opérations réalisées à ce jour, à savoir l'enrôlement des électeurs et l'audit du fichier électoral, tendent à confirmer cette préparation d'une fraude électorale massive. Des nombreux témoignages repris dans ce document (p. 27 – 45) énumèrent des faits qui en attestent.



Lire l'article : [La RD Congo se dirige vers un nouveau simulacre d'élection | Avis | Al Jazeera](#)

20. Face à ce qui précède, les forces socio-politiques nationales doivent redynamiser leur lutte pour le changement contre le régime de Tshisekedi, après une longue période de dormance consécutive à l'espoir suscité par l'arrivée au pouvoir d'un ancien combattant de la démocratie. La communauté internationale est également

concerné par cet appel en sortant de sa complaisance face à ce régime.

21. Le peuple congolais, meurtri par la pauvreté et les guerres en cours depuis près de trois décennies, est victime de son élite politique dont la médiocrité est reconnue par un grand nombre d'acteurs à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Vu la propension des élus à trahir leurs luttes d'opposition une fois qu'ils arrivent au pouvoir, des investissements majeurs seront nécessaires au-delà des élections de 2023 pour développer les capacités de la société civile à contraindre les futurs dirigeants à la performance, à travers le renforcement du contrôle social et de la mobilisation collective.

II. LA GOUVERNANCE DU PRÉSIDENT TSHISEKEDI : RÉSUMÉS THÉMATIQUES

22. La gouvernance de Félix Tshisekedi est synthétisée sous les trois thématiques ci-après :

Thème 1. « Du faux peut sortir le bien » : des jurisprudences dangereuses qui hypothèquent la construction de l'État de droit.

23. « Du faux peut sortir le bien », tels furent les mots du cardinal Fridolin Ambongo lorsqu'il se résignait à « accepter » Felix Tshisekedi comme président de la république à la suite des résultats proclamés par la CENI à l'issue des élections présidentielles de 2018. Après ses réserves initiales face aux résultats qui ne correspondaient pas aux conclusions de ses milliers d'observateurs électoraux déployés à travers le pays, l'Église Catholique se rangeait malgré elle derrière le fait accompli, après la reconnaissance par les États-Unis d'Amérique (USA) des résultats publiés, ce qui influença également la décision de plusieurs autres pays. En effet, c'est à la suite des USA que, par exemple, le Ministre français des Affaires Étrangères, Mr. Jean Yves Le Drian, se rangea derrière ce qu'il qualifia de « compromis à l'africaine », reconnaissant ainsi le

caractère inacceptable en occident de ce qu'il s'apprêtait à accepter pour la R.D.C., c'est-à-dire la substitution de la victoire d'un candidat (Mr. Martin Fayulu) à un autre candidat (Mr. Felix Tshisekedi)

24. Cette logique de « du faux peut sortir le bien » est à la base de l'acceptation, tant au niveau national qu'international, d'autres coups de force de Tshisekedi, tels que des nominations à la cour constitutionnelle et le renversement de la majorité parlementaire en violation des lois en vigueur. Pour ce dernier cas, par exemple, comment comprendre que des députés élus pour le compte de certains partis politiques aient pu adhérer officiellement à la majorité gouvernementale contre l'avis de leurs partis, sans perdre leur mandat de député? Accepter une telle situation comme cela s'est passé en 2021, sachant que la constitution stipule que « le député qui quitte volontairement son parti perd son mandat », a créé un fâcheux précédent pour le fonctionnement de la démocratie.

25. Cette logique a aussi entraîné le laxisme notamment de la communauté internationale face aux pratiques qui s'en sont suivies du régime de Tshisekedi pour affirmer son pouvoir, relevant cette fois-ci de la mauvaise gouvernance (corruption des acteurs de diverses autres institutions publiques) et de la compromission de la démocratie (processus vicié de désignation des animateurs de la CENI) ou des droits humains

(instrumentalisation de la justice contre les opposants, interdictions et repressions des manifestations, arrestations arbitraires par l'Agence Nationale des Renseignements, ...).

26. Ces coups de forces et pratiques tolérées finissent par créer des jurisprudences dangereuses compromettant la construction d'un État de droit. Alors qu'elles devraient être corrigées rapidement, les tenants du pouvoir actuel y ont pris goût et en profitent au maximum dans leurs seuls intérêts politiques et économiques.

Thème 2. De Kabila à Tshisekedi : du pareil ... au même.

27. La gouvernance du régime de Félix Tshisekedi se résume bien par quelques phrases que voici :

- La kleptomanie a meilleur goût.
- L'impunité a la peau dure.
- Des institutions étatiques aux ordres, c'est préférable.
- Les droits démocratiques et humains attendront.
- Tout faire pour rester Président en 2023.

Ces cinq phrases rappellent des souvenirs encore frais au sein de la communauté tant nationale qu'internationale en rapport avec le régime de Kabila.

Les témoignages émanant de différents types d'acteurs congolais (journalistes, politiciens, groupes de la société civile, ecclésiastiques, ...) attestant des faits ci-dessus sont repris en

abondance dans la troisième partie de ce document.

28. Enfin, la sixième phrase qui caractérise bien le choix par Félix Tshisekedi de ses collaborateurs est : « les hommes de Kabila sont les hommes de Tshisekedi ... les autres sont des marchepieds ou à liquider politiquement ».

Sachant que ce sont ces hommes qui ont fait du régime de Kabila ce qu'il fut (dictature et kleptocratie), ils ont réussi le même exploit avec Tshisekedi.

Thème 3. Que fait la communauté internationale face aux dérives du régime de Tshisekedi ?

29. Dans les relations en cours entre la communauté internationale et le régime de Félix Tshisekedi, il y a des paradoxes qui étonnent. Comment comprendre que, alors que des scandales retentissants éclaboussaient à répétition les plus hautes institutions et personnalités publiques en l'absence totale des sanctions tant politiques, administratives que judiciaires appliquées aux concernées, sauf à ceux qui gênaient le pouvoir et pour les obliger à s'y inféoder, des délégations étrangères se succédaient à Kinshasa pour féliciter les actions des autorités nationales en matière de lutte contre la corruption?

30. Comment également comprendre, alors que des revendications contre la mauvaise gouvernance et les violations des principes démocratiques ou

des droits humains par le régime de Félix Tshisekedi se multipliaient à l'intérieur du pays, que des délégations gouvernementales étrangères de niveau intermédiaire (hauts fonctionnaires) ou de haut niveau (p.ex. le Roi des belges, le Secrétaire d'État Américain, etc.) se succédaient à Kinshasa en visites officielles, témoignant d'un accroissement de la légitimité internationale du pouvoir en place pendant que sa légitimité interne dégringole?

31. Qu'est-ce qui explique cet engouement de la communauté internationale envers Tshisekedi? Pourquoi ces délégations sont-elles aphones sur les dérives de son régime?
32. L'attitude de la communauté internationale face à Tshisekedi découlerait-il du désenchantement de la communauté internationale vis-à-vis de la classe politique congolaise au sein de laquelle il

serait devenu difficile de distinguer le bon grain de l'ivraie? Ou, s'agit-il d'une tentative délibérée de l'occident d'imposer aux congolais un régime illégitime dès le départ (et qui le devenait de plus en plus) et de ne pas l'importuner par des exigences en matière de démocratie et de bonne gouvernance tant que celui-ci sert leurs intérêts stratégiques en ne tombant pas sous l'influence grandissante de la Chine et de la Russie (comme ce fut le cas durant la guerre froide avec Mobutu)?

33. Quelle que soit la raison, cette tendance doit être inversée par un plaidoyer actif, rigoureux et systématique auprès de différents gouvernements à travers le monde.

LA GOUVERNANCE DE FELIX TSHISEKEDI RESUMEE EN QUELQUES TEMOIGNAGES

Veillez cliquer (Ctrl + Clic souris) sur les liens internet respectifs pour écouter les audio et vidéos ou lire les articles relatifs à certains témoignages.

Voir Mémoire en version électronique sur www.changeconcordc.org

TEMOIGNAGES RECENTS (JUILLET - SEPTEMBRE 2023)

I. VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

1. Massacre des civils à Goma le 30 août 2023 par la Garde Républicaine

- Synthèse des événements par une journaliste congolaise



Nathalie Yamb 
@Nath_Yamb · [Follow](#)

S'il n'y a qu'une seule vidéo que vous regardez aujourd'hui, ce serait bien que ce soit celle-ci. Un massacre d'Etat en RDC, par [@Ekilaaa](#)

Watch on Twitter

11:12 AM · Sep 21, 2023

Écouter : <https://twitter.com/i/status/1704876146083364877>



Hon. Jean-Baptiste MUHINDO KASEKWA

Député National Élu de Goma

E-mail: jeanbaptistekasekwa2004@gmail.com; Twitter: @KasekwaB

Tel: +243 974 859 400

CARNAGE DU 30 AOUT 2023 A GOMA : LA RESPONSABILITE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET DU PREMIER MINISTRE DEVRAIT ETRE ENGAGEE !

Mise au point du mardi 12/09/2023 à Goma

Mesdames et Messieurs,

Interpellé par les cris de détresse des victimes et par l'horreur à la vue des images de corps sans vie trainés au sol et jetés tels de colis dans des camions teintés de couleur des FARDC, j'ai résolu d'effectuer, du 04 au 11 septembre 2023, un monitoring de la situation de violations graves et caractérisées des Droits de l'Homme commises par nos Forces de Défense et de Sécurité contre les populations civiles de Goma en date du 30 aout 2023. Les principales conclusions qui s'en dégagent sont les suivantes :

1. Le carnage commis par les FARDC contre les adeptes de la confession religieuse FNJMN/Asbl à Goma en date du 30 aout 2023 est le paroxysme d'une chronique des répressions sanglantes des manifestations pacifiques portant revendication du droit à la paix et à la sécurité des populations du Nord-Kivu sous le régime de Felix Tshisekedi. Jusqu' à la date du 09 septembre 2023, notre enquête auprès des victimes fait état d'un bilan provisoire de **75 décès nommément identifiés, 85 blessés graves par balles répartis dans différentes structures sanitaires de Goma, 142 détenus** dans des conditions inhumaines à la prison centrale de Goma ainsi que **d'énormes dégâts matériels**. Comparé aux bilans de la répression des manifestations antérieures organisées de 2019 à 2023 par différentes couches de la population du Nord-Kivu à Beni, Butembo, Kasindi, Oicha, Majengo/Buhene, Kanyaruchinya, Goma en protestation contre la persistance des tueries et de l'occupation d'une bonne partie du territoire national, le bilan du carnage du 30 aout 2023 est de loin le plus sanglant. Même pendant diverses formes de l'occupation rwandaise sous AFDL, RCD et M23, la ville de Goma n'avait jamais connu pareil carnage.
2. Contrairement à l'intention du Gouvernement congolais à vouloir tromper la vigilance de l'opinion nationale et internationale, **le lynchage du policier KIPASA SAFARI n'est pas l'élément déclencheur du carnage ci-haut décrit**. Ce dernier n'a jamais non plus été ni un simple cas de « dérapage » moins encore « un incident »; il s'est agi par contre d'un carnage systématiquement planifié, organisé et exécuté. En effet, tel qu'on peut le constater dans la chronologie des faits ci-dessous développée, **trois attaques meurtrières exécutées par les forces de défense et de sécurité avaient déjà précédé le lynchage dudit policier**. C'est la fureur provoquée lors de la 3^{ème} attaque par une fusillade ciblée ayant atrocement troué la tête de

Mr Agano Uwezo, 18 ans, fils du visionnaire et représentant légal de leur confession religieuse, qu'un groupe de jeunes adeptes Wazalendo ont retiré le policier du temple où il était gardé depuis sa capture pour le lyncher **au même endroit où Agano venait d'être fusillé**. Nous déplorons et condamnons le lynchage du policier Kipassa Safari !

3. **Les deux epicentres du carnage du 30 aout 2023**, à savoir l'entrée Hopital CBCA Ndosho sur avenue de la Conférence/Q. Kyeshero et le croisement des avenues Vitsumbi 2/Q. Nyabushongo, commune de Karisimbi et Bishusha/Village Ngangi 2, groupement Munigi en chefferie Bukumu **sont éloignés de 6,7 Km de la frontière d'avec le Rwanda**. Comment peut-on imaginer qu'une marche de dissuasion contre les forces spéciales rwandaises prétendument déployées à la frontière rwando-congolaise puisse se tenir sous un format de carnage aux quartiers Ndosho et Nyabushongo dans la partie Ouest de la ville de Goma alors qu'aucune colonne des FARDC en dissuasion n'ait été visible dans la partie Est frontalière avec le Rwanda, notamment sur l'artère allant de la Grande-Barrière à l'aéroport de Goma ? Pour rappel, la toute dernière marche de dissuasion des éléments des FARDC perçue dans les artères principales de Goma remonte au mardi 07 février 2023. Aucune autre marche des colonnes FARDC n'a été visible ni à la veille du 30 aout (jour du carnage) ni après. Il s'agit là encore d'un mensonge grossier tendant à cacher un crime systématiquement organisé.
4. **L'insulte aux populations du Nord et Sud-Kivu par les Ministres Peter Kazadi et Patrick Muyaya soutenant que les deuils des victimes n'existeraient pas à Goma est une preuve d'un sadisme inouï**. En effet, voulant organiser un deuil collectif en date du 04 septembre 2023, les familles des victimes ont été chassées du lieu de recueillement tels des apatrides par des éléments de la Police Nationale congolaise relevant de la responsabilité du ministre Peter Kazadi. **Ces policiers ont également arraché et fait disparaître le registre dans lequel étaient déjà répertoriés 48 décès** en moins de 24 heures de commémoration du deuil collectif. Abandonnées à leur triste sort et déjà paupérisées depuis plusieurs mois par l'isolement de Goma de ses greniers agricoles du fait de l'occupation du M23, **les familles des victimes se retrouvent obligées de lever amèrement leurs deuils ne sachant ni le jour de l'enterrement moins encore celui du dédommagement de la part de l'Etat congolais**. Pire, **la plupart de ces familles n'ont jamais été autorisées à voir leurs dépouilles**, en plus du fait que **les dépouilles gardées par les morgues de Goma sont loin de représenter la totalité de personnes tuées**. Comble du malheur, **il y a des familles ayant perdu deux à trois membres et dont le reste se trouve en prison**. En réalité, les familles des victimes ont été mises par le Gouvernement dans un état d'extrême désolation injuste !
5. Déjà que les conditions de détention à la prison de Goma sont très déplorables, y ajouter 142 détenus en un coup sans la moindre assistance est une grave violation des droits de l'homme qui s'ajoute au carnage. Majoritairement retirés du temple où ils étaient enfermés, il est inadmissible que, dix jours après, la justice n'arrive pas à faire le tri pour libérer ceux à l'endroit desquels elle n'aurait pas trouvé d'indices sérieux de culpabilité. Bien plus, même les 29 mineurs identifiés parmi eux n'ont pas été libérés jusqu'à ce jour. Quel arbitraire !



6. Eu égard à l'extrême gravité des faits, au-delà de l'interpellation et la mise à la disposition de la Cour militaire du Nord-Kivu de deux officiers des FARDC, à savoir le colonel Kamamba Mikombe **Mike, Commandant de la Brigade Interarmes de la Garde républicaine en province du Nord-Kivu** et le lieutenant-colonel Bawili Mbolitini Donatien, Commandant du 19^{ème} Régiment de la Garde républicaine pour « **crime contre l'humanité par meurtre** », la responsabilité pénale de tous les donneurs d'ordre devrait être impérativement engagée.
7. A cet effet, l'ordonnance n° 13-063 du 17 juin 2013 portant organisation et fonctionnement de la garde républicaine dispose à son article 10, al.1^{er} : « **Sur le plan des opérations, le Commandant de la garde républicaine relève du Président de la République.** » Raison pour laquelle j'invite les deux chambres du Parlement à se réunir en Congrès dès la rentrée parlementaire prévue le 15 septembre courant, afin de voter la décision de poursuite ainsi que la mise en accusation du Président de la République et du Premier Ministre devant la Cour Constitutionnelle pour haute trahison conformément à l'article 165 de la Constitution qui stipule que : « *Il y a haute trahison lorsque le Président de la République a violé intentionnellement la Constitution ou lorsque lui ou le Premier Ministre sont reconnus auteurs, co-auteurs ou complices de violations graves et caractérisés des Droits de l'Homme, de cession d'une partie du territoire national.* » Et dans le cas du carnage du 30 août 2023 à Goma par la garde républicaine, il s'agit bel et bien de violations graves et caractérisées des Droits de l'Homme !
8. La responsabilité du Premier Ministre en tant que Chef du Gouvernement s'établit par sa volonté d'obstruer et de détruire toutes les preuves du carnage de Goma ainsi que par plusieurs manquements graves dans le chef de certains ministres. Citons à titre illustratif :
- **Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Intérieur et Affaires coutumières** : 1°) Il a banalisé le carnage commis par les Forces de défense et sécurité sous prétexte de l'interdiction de toute tentative de manifestation sous un régime d'état de siège. Ses propos violent les prescrits de l'article 61 de notre Constitution qui protègent le droit à la vie « *même lorsque l'état de siège ou l'état d'urgence aura été proclamé (...)* ». 2°) Il a menti que les Forces spéciales ayant commis le carnage seraient déployées pour une marche de dissuasion contre les forces spéciales rwandaises prétendument déployées à la frontière rwando-congolaise. 3°) Il devra prouver en quoi la police aurait été débordée par une marche qui n'avait même pas débuté pour faire appel à la garde républicaine.
 - **Vice-Premier Ministre et Ministre de la Défense et Anciens Combattants** : L'article 2, al.2 de l'ordonnance n° 21/016 du 03 mai 2021 portant mesures d'application de l'état de siège (...), dispose : « *Dans l'exercice de leurs fonctions, le Gouverneur relève du ministre ayant la défense nationale dans ses attributions.* » Sur pied de cet article, le ministre de la défense assume le mensonge du Gouverneur militaire du Nord sur le nombre de morts et l'insulte à la population de Goma en déclarant que par ce carnage les Forces de Défense et de Sécurité « *ont stoppé professionnellement les aventures de fauteurs des troubles* ».
 - **Ministre de la Communication et Médias** : 1°) Il a renchéri et relayé audacieusement le mensonge du ministre de l'intérieur d'après lequel le lynchage du policier serait l'élément déclencheur du carnage alors que plusieurs attaques des Forces de Défense et de Sécurité contre les populations l'avaient précédées.

2°) Ses propos d'après lesquels « *il n'y a pas eu un ordre qui serait venu de quelque part pour tirer sur la population* » prouvent qu'il a voulu cacher la responsabilité des donneurs d'ordre alors que le communiqué officiel du 23 août 2023 signé par le Maire de la ville de Goma ainsi que la lettre du Gouverneur du 28/8/23 adressée à Madame la Cheffe de Bureau de la MONUSCO démontrent que les forces de l'ordre et de sécurité avaient déjà été instruites par leurs hiérarchies.

- **Ministre des Actions Humanitaires** : jusqu'à ce jour, il n'a vu aucune nécessité à pouvoir assister les victimes du carnage perpétré par Forces de Défense et de Sécurité contre les populations de Goma. La charge de l'organisation des deuils a été entièrement abandonnée aux familles des victimes.
- **Ministre des droits Humains** : il est reparti paisiblement de la ville de Goma sans avoir pris aucune mesure pouvant arrêter la perpétuation des graves violations des droits humains à l'égard des détenus, des personnes blessées, des familles ayant dont des membres sont portés disparus jusqu'à ce jour.
- **Ministre de la Santé** : il a laissé pourrir les corps des victimes alors qu'il y a une procédure judiciaire en cours et sans permettre aux familles d'accéder à leurs dépouilles.
- **Ministre de la Justice** : face à un massacre à grande échelle, il n'a pas facilité une mise en condition conséquente à l'appareil judiciaire du Nord-Kivu pour être en mesure d'établir la vérité en toute indépendance. Il est à déplorer, à titre illustratif, l'absence de mesures de protection de différentes scènes de crimes, de déploiement des médecins légistes, du recours aux spécialistes en balistiques, etc.

9. Les manquements graves ci-haut cités démontrent une participation criminelle du Gouvernement dans le carnage des populations civiles à Goma. Ceci devrait interpellier la conscience de chaque député national et sénateur, dès la rentrée parlementaire prochaine, à se battre pour exiger au Gouvernement de la République de rendre compte du carnage de Goma et d'en tirer toutes les conséquences. En attendant, le bon sens commanderait au Président de la République et au Premier Ministre de démissionner avant toute poursuite judiciaire !

10. Si l'opinion nationale et internationale laisse impunis les auteurs de ce carnage, l'avenir de la liberté de manifester sera gravement hypothéqué en RDC en générale et au Nord-Kivu en particulier. Il est temps que nous nous levions tous pour défendre le caractère sacré de la vie en disant fermement STOP à l'impunité à l'endroit des auteurs des répressions sanglantes de manifestations pacifiques en RDC. La conquête de notre droit à la paix et à la sécurité en dépend !

MUHINDO KASEKWA Jean-Baptiste

Député national

Vous avez reposté
Martin Fayulu ✓
@MartinFayulu

Qui peut encore croire à un seul mot de ce que dit Félix Tshisekedi? A #Goma, nous avons vécu des enterrements dans la honte, sans deuil national. En plus des crimes crapuleux commis par la garde républicaine de M. Tshisekedi, les familles n'ont même pas pu pleurer leurs morts dignement. Que restera t-il de la fraude électorale de M. Tshisekedi à part le mensonge systématique, l'iniquité, la cruauté et la destruction systématique des institutions? Merci à l'honorable @KasekwaB pour son assistance aux familles. Que l'Eternel fasse luire sa face sur les familles éprouvées et qu'il leur accorde sa grâce! Que l'Eternel tourne sa face vers eux, et qu'il leur donne la paix!



3:11 AM · 20 sept. 2023 · 59,9 k vues

Écouter : <https://twitter.com/i/status/1704392726391726168>

2. Assassinat et arrestations arbitraires

- Une synthèse de la situation par la télévision belge

Stavros Papaioannou ✓
@StavrosPapaioa2 · Follow



Et la télévision belge bascula complètement, le 20 Septembre 2023 ...



5:27 PM · Sep 20, 2023



Écouter : <https://twitter.com/i/status/1704608123284058302>

- **Assassinat d'un député en fonction**



RFI Afrique
@RFIAfrique

RDC: un rapport confidentiel accuse le renseignement militaire du meurtre de Cherubin Okende rfi.my/9tcm.x



6:07 PM · 1 sept. 2023 · 10,5 k vues

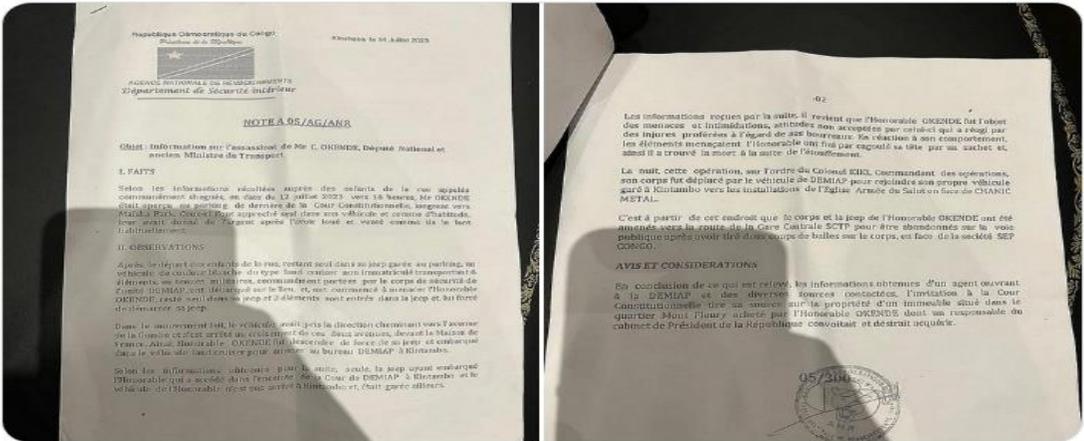
Lire l'article : [RDC: un rapport confidentiel accuse le renseignement militaire du meurtre de Cherubin Okende \(rfi.fr\)](https://rfi.fr)



Bob VANDERHOEVEN
@bob_vanderhoeve

NOTE INTERNE DE L'ANR A05/AG/ANR

Objet : Information sur l'assassinat de M Chérubin @OkendeC , député national et ancien Ministre des Transports



9:57 AM · 2 sept. 2023 · 2 149 vues



AGENCE NATIONALE DE RENSEIGNEMENTS
Département de Sécurité Intérieur

NOTE A 05/AG/ANR

Objet: Information sur l'assassinat de Mr C. OKENDE, Député National et ancien Ministre de Transport

I. FAITS

Selon les informations récoltées auprès des enfants de la rue appelés communément shegués, en date du 12 juillet 2023 vers 16 heures, Mr OKENDE était aperçu au parking de derrière de la Cour Constitutionnelle, longeant vers Maisha Park. Ceux-ci l'ont approché seul dans son véhicule et comme d'habitude, leur avait donné de l'argent après l'avoir loué et vanté comme ils le font habituellement.

II. OBSERVATIONS

Après le départ des enfants de la rue, restant seul dans sa jeep garée au parking, un véhicule de couleur blanche du type land cruiser non immatriculé transportant 6 éléments, en tenues militaires, communément portées par le corps de sécurité de l'unité DEMIAP, ont débarqué sur le lieu, et ont commencé à menacer l'Honorable OKENDE, resté seul dans sa jeep et 2 éléments sont entrés dans la jeep et, lui forcé de démarrer sa jeep.

Dans le mouvement fait, le véhicule avait pris la direction cheminant vers l'avenue de la Gombe et s'est arrêté au croisement de ces deux avenues, devant la Maison de France. Ainsi, Honorable OKENDE fut descendre de force de sa jeep et embarqué dans le véhicule land cruiser pour amener au bureau DEMIAP à Kintambo.

Selon les informations obtenues pour la suite, seule, la jeep ayant embarqué l'Honorable qui a accédé dans l'enceinte de la Cour de DEMIAP à Kintambo et le véhicule de l'Honorable n'est pas arrivé à Kintambo et, était garée ailleurs.

-02

Les informations reçues par la suite, il revient que l'Honorable OKENDE fut l'objet des menaces et intimidations, attitudes non acceptées par celui-ci qui a réagi par des injures proférées à l'égard de ses bourreaux. En réaction à son comportement, les éléments menaçaient l'Honorable ont fini par cagoulé sa tête par un sachet et, ainsi il a trouvé la mort à la suite de l'étouffement.

La nuit, cette opération, sur l'ordre du Colonel KIKI, Commandant des opérations, son corps fut déplacé par le véhicule de DEMIAP pour rejoindre son propre véhicule garé à Kintambo vers les installations de l'Eglise Armée du Salut en face de CHANIC METAL.

C'est à partir de cet endroit que le corps et la jeep de l'Honorable OKENDE ont été amenés vers la route de la Gare Centrale SCTP pour être abandonnés sur la voie publique après avoir tiré deux coups de balles sur le corps, en face de la société SEP CONGO.

AVIS ET CONSIDERATIONS

En conclusion de ce qui est relevé, les informations obtenues d'un agent œuvrant à la DEMIAP et des diverses sources contactées, l'invitation à la Cour Constitutionnelle tire sa source sur la propriété d'un immeuble situé dans le quartier Mont Fleury acheté par l'Honorable OKENDE dont un responsable du cabinet de Président de la République convoitait et désirait acquérir.



- **Arrestation d'un journaliste**



House Foreign Affairs Committee Majority

@HouseForeignGOP



CHM @RepMcCaul: "I call for the immediate release of journalist Stanis Bujakera & the return of his confiscated equipment. Ahead of December's Presidential elections, it is imperative the DRC govt respects freedom of the press & stops arresting journalists for doing their job."

[Traduire le post](#)

12:45 PM · 12 sept. 2023 · 36,2 k vues

- **Condamnation disproportionnée d'un opposant politique**



Radio Okapi

@radiookapi



L'opposant politique Jean-Marc Kabund vient d'être condamné à 7 ans de Servitude pénale principale par la Cour de cassation lors d'une audience publique ce mercredi à Kinshasa. Lors de l'audience précédente, le ministère public avait requis une peine de 3 ans. Mais la Cour ne l'a pas suivi. Elle a décidé de maintenir l'ancien sociétaire de l'UDPS, parti présidentiel, derrière les barreaux où il a déjà passé une année.



✎ Dernière modification : 8:03 AM · 13 sept. 2023 · 24,4 k vues



Lubaya Claudel André ✓
@LubayaClaudel

...

#RDC La sévérité de la peine infligée à **#Kabund** est absolument disproportionnée et inique. Elle est révélatrice de l'acharnement politico-judiciaire contre sa personne, de la part de ses anciens compagnons passés, semble-t-il, «du bon côté de l'histoire».

Cette peine appelle chacun à réfléchir de par les rives idéologiques, politiques et obédiences sociales qui nous séparent, pour savoir où nous menons notre démocratie, notre pays, notre nation et qu'en faisons-nous? L'histoire est une parenthèse qui ne se ferme jamais.

Il s'agit, de la part des tireurs des ficelles, d'un abus de position dominante qui gangrène nos institutions au point d'amplifier le doute et jeter le discrédit sur l'institution judiciaire que n'a cessé de décrier le Président de la République.

On ne juge pas un homme pour plaire ni déplaire à quiconque. On ne juge pas un homme pour régler des comptes. On le juge pour régler des problèmes. Et dans le cas de Kabund, la frontière entre les comptes et les problèmes est infime.



9:14 AM · 13 sept. 2023 · 12,7 k vues

- **Restrictions aux mouvements des opposants et repressions**



Christophe RIGAUD ✓
@afrikarabia

...

#RDC 1/ Selon nos informations, Denis **#Mukwege** a été empêché de se rendre à **#Mbandaka** du 7 au 11 juillet à l'invitation de Mgr Ernest **#Ngboko**. Le prix Nobel devait également y rencontrer Mgr **#Ambongo**...



4:37 AM · 15 juil. 2023 · 65 k vues



Stanis Bujakera Tshiamala ✓
@StanysBujakera

...

#RDC: Il a été arrêté le 20 juin par les renseignements militaires, et transféré le 8 juillet à la prison militaire de Ndolo. Libéré à la surprise générale ce samedi. Aucune explication officielle sur sa détention et sa libération.



0-08

2:32 PM · 15 juil. 2023 · 28,5 k vues

Écouter : <https://twitter.com/i/status/1680284278263803904>



Martin Fayulu ✓
@MartinFayulu

...

Nous avons saisi le Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme pour l'informer des obstacles érigés par le pouvoir en place contre nos manifestations. L'objectif demeure le respect des lois par la reprise régulière des manifestations publiques et ainsi éviter le carnage hideux que nous venons de vivre à Goma,

MARTIN FAYULU
Kinshasa, le 01/09/2023

Copie pour information à :

- Monsieur António Guterres, Secrétaire Général des Nations unies - A New-York/USA
- Monsieur Karim A. Khan, Procureur de la Cour pénale internationale - A La Haye/Pays Bas

A : **Monsieur Volker Turk**
Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme - Au Palais Wilson, Genève/Suisse

Objet : Situation des droits humains en République démocratique du Congo
Monsieur le Haut-commissaire,

Nous sommes Martin Fayulu, Président élu à l'élection présidentielle du 30 décembre 2018 en République démocratique du Congo, RDC, et victime du kidnapping électoral. Nous sommes aussi candidat à la prochaine élection présidentielle du 20 décembre 2023. Qu'il vous plaise de recevoir nos salutations chaleureuses.

Nous venons auprès de votre personnalité et de la structure que vous dirigez pour vous informer d'une situation qui pourra mettre notre pays à feu et à sang dans un avenir proche si l'Organisation des Nations Unies par l'entremise de votre structure ne vient pas à nos secours en prenant des mesures préventives. Le peuple congolais ne se laissera pas manipuler en permanence et lorsqu'il décidera de répondre à la violence par la violence, la situation deviendra non - multilatérale.

La RDC, notre pays, traverse une situation difficile sur le plan sécuritaire, social et politique. Cette situation est liée à des crises politiques récurrentes dont l'une des causes fondamentales est la contestation de la légitimité des institutions et de leurs animateurs¹. Ainsi le pouvoir actuel issu d'une fraude électorale se prépare à organiser les élections générales prochaines avec un agenda clair, celui de réécarter avec la fraude.

Les faits majeurs suivants permettent à tout observateur averti de se convaincre de la fraude

du fichier électoral par un cabinet spécialisé voire de l'audit citoyen proposé par les églises catholiques et protestantes.

7. L'entretien par le pouvoir en place de l'insécurité, des milices privées et d'un climat de peur par les perturbations des manifestations publiques de l'opposition ainsi que par des arrestations arbitraires d'opposants, des militants de droits humains et des journalistes.

Pour éviter la fraude, nous, ainsi que les structures politiques qui nous soutiennent, avons organisé une marche pour dire NON à ces situations et ainsi mettre le gouvernement illégitime de la République devant ses responsabilités envers le peuple et la nation.

En conséquence, nous avons respecté toutes les démarches légalement prévues dans la constitution et les lois de notre pays qui prévoient un régime d'information et non d'autorisation pour les manifestations publiques.

Cependant, nous nous étions renouvelés en face d'un gouvernement qui s'est illégitimé par des graves violations des droits de l'homme en commençant par chercher les astuces pour nous refuser de marcher notamment par le report de notre marche du 13 mai 2023 au 18 Mai 2023 avec pour motif l'insécurité. Après avoir respecté notre marche pour le 20 Mai 2023 afin de permettre au Gouvernement sous les ordres de M. Tshisekedi de garantir la sécurité des manifestants, il autorisa deux autres activités politiques le même jour avec l'intention de ne pas nous laisser ni nous empêcher que le peuple congolais ne se laisse manipuler, car l'Homme devrait prendre ses responsabilités afin de faire appliquer les obligations étatiques en matière de respect, de protection et de garantir les droits de l'Homme en République démocratique du Congo.

Espérant que notre correspondance retiendra votre meilleure attention, veuillez agréer, Monsieur le Haut-Commissaire, l'expression de notre parfaite collaboration.

Martin Fayulu

C.C. : En République démocratique du Congo

- MONUSCO - Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations-Unies
- BCNUDH

3:32 AM · 6 sept. 2023 · 92,4 k vues



Kinshasa, le 01/09/2023

Copie pour Information à :

-Monsieur António Guterres, Secrétaire Général
des Nations unies - A New-York/USA

-Monsieur Karim A. Khan, Procureur de la Cour
pénale internationale - A la Haye/Pays Bas

A : Monsieur Volker Türk

Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits
de l'homme - Au Palais Wilson, Genève/Suisse

Objet : Situation des droits humains en République démocratique du Congo

Monsieur le Haut-commissaire,

Nous sommes Martin Fayulu, Président élu à l'élection présidentielle du 30 décembre 2018 en République Démocratique du Congo, RDC, et victime du holdup électoral. Nous sommes aussi candidat à la prochaine élection présidentielle du 20 décembre 2023. Qu'il vous plaise de recevoir nos salutations chaleureuses.

Nous venons auprès de votre personnalité et de la structure que vous dirigez pour vous informer d'une situation qui pourra mettre notre pays à feu et à sang dans un avenir proche si l'Organisation des Nations Unies par l'entremise de votre structure ne vient pas à son secours en prenant des mesures préventives. Le peuple congolais ne se laissera pas martyriser en permanence et lorsqu'il décidera de répondre à la violence par la violence, la situation deviendra non – maîtrisable.

La RDC, notre pays, traverse une situation difficile sur le plan sécuritaire, social et politique. Cette situation est liée « à des crises politiques récurrentes dont l'une des causes fondamentales est la contestation de la légitimité des institutions et de leurs animateurs »¹. Ainsi le pouvoir actuel issu d'une fraude électorale se prépare à organiser les élections générales prochaines avec un agenda clair, celui de récidiver avec la fraude.

Les faits majeurs suivants permettent à tout observateur averti de se convaincre de la fraude électorale en préparation :

1. La nomination par M. Félix Tshisekedi des juges de la Cour constitutionnelle le 17 juillet 2020, en violation de la Constitution ;

¹ Paragraphe 1 de l'exposé des motifs de la Constitution de la RDC.

2. L'instauration de l'état de siège dans les provinces du Nord Kivu et de l'Ituri depuis le 03 mai 2021 pour anéantir les libertés fondamentales des citoyens habitants de ces deux provinces.
3. L'adoption, sans consensus entre toutes les parties prenantes, par l'Assemblée nationale, le 04 juin 2021, de la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Commission électorale nationale indépendante ;
4. La création le 06 décembre 2021 de l'Union Sacrée de la Nation et la reconstitution de la Majorité parlementaire à l'assemblée nationale en violation du règlement intérieur de cette Institution pour constituer une machine d'accompagnement de la fraude électorale avec les moyens de l'Etat ;
5. L'adoption d'une loi électorale (loi du 29 juin 2022) consacrant le vote semi-électronique et n'acceptant pas la proclamation des résultats bureau par bureau ;
6. La création d'électeurs fictifs lors de l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs entre décembre 2022 et mai 2023 et le refus catégorique de l'audit indépendant du fichier électoral par un cabinet spécialisé voire de l'audit citoyen proposé par les églises catholiques et protestantes.
7. L'entretien par le pouvoir en place de l'insécurité, des milices privées et d'un climat de peur par les perturbations des manifestations publiques de l'opposition ainsi que par des arrestations arbitraires d'opposants, des militants de droits humains et des journalistes.

Pour éviter la fraude, nous, ainsi que les structures politiques qui nous soutiennent, avons organisé une marche pour dire NON à ces situations et ainsi mettre le gouvernement illégitime de la République devant ses responsabilités envers le peuple et la nation.

En conséquence, nous avons respecté toutes les démarches légalement prévues dans la constitution et les lois de notre pays qui prévoient un régime d'information et non d'autorisation pour les manifestations publiques.

Cependant, nous nous étions retrouvés en face d'un gouvernement qui s'est illustré par des graves violations des droits de l'homme en commençant par chercher les astuces pour nous refuser de marcher notamment par le report de notre marche du 13 mai 2023 au 18 Mai 2023 avec pour motif l'insécurité. Après avoir reprogrammé notre marche pour le 20 Mai 2023 afin de permettre au Gouverneur sous les ordres de M. Tshisekedi de garantir la sécurité des manifestants, il autorisa deux autres activités politiques le même jour avec l'intention de ne pas prendre acte de la nôtre en changeant notre itinéraire.

Le peuple congolais, souverain, qui a décidé de nous accompagner dans cette marche, a refusé de se soumettre à cette violation de ses libertés fondamentales en vertu de la constitution de notre pays qui en son article 28 lui donne le droit de refuser d'exécuter un ordre manifestement illégal. De ce fait, il a maintenu sa marche avec l'itinéraire prévu.

C'est là que ce gouvernement enverra la police nationale accompagnée de la milice du parti UDPS de Monsieur TSHISEKEDI munie des machettes et d'autres armes blanches en vue de massacrer le peuple marchant dans les rues de Kinshasa.

Il convient de vous informer aussi que nous avons organisé, 5 jours après, le 25 Mai 2023 un sit-in devant le siège de la Commission Électorale Nationale Indépendante. Cette manifestation s'était aussi soldée par une agression de la part de la police, sur ordre du pouvoir en place.

Le mois suivant, soit le 25 Juin 2023, nous avons organisé un meeting à la place Sainte Thérèse à Ndjili/Kinshasa, lequel a connu des actes de violence de la part d'une police instrumentalisée par le pouvoir en place.

Enfin, le 25 juillet 2023, nous avons organisé un meeting au terrain bouddha à Kinshasa/Ndjili. Les participants à ce meeting ont été victime d'actes de violence perpétrée par la police, toujours accompagnée de la milice privée du parti politique UDPS de Monsieur Felix TSHISEKEDI, appelée FORCE DU PROGRÈS de l'UDPS.

Les images sur les atrocités que nous avons vécues lors de nos manifestations pacifiques, depuis l'avènement de Monsieur Félix Tshisekedi au pouvoir, janvier 2019, ont fait le tour du monde et ont été relayées aussi bien par la presse locale que la presse internationale ainsi que les réseaux sociaux.

En conclusion, la situation des droits humains en RDC est très critique en cette période pré – électorale et nous estimons que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme devrait prendre ses responsabilités afin de faire appliquer les obligations étatiques en matière de respect, de protection et de garantir les droits de l'Homme en République démocratique du Congo.

Espérant que notre correspondance retiendra votre meilleure attention, veuillez agréer, Monsieur le Haut-Commissaire, l'expression de notre parfaite collaboration.

Felix M. Mod.

C.C. : En République démocratique du Congo

- MONUSCO – Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations-Unies
- BCNUDH
- CPI
- CNDH
- ASADHO
- ACAJ
- VSV



Stanis Bujakera Tshiamala ✓
@StanysBujakera



#RDC: Le convoi de **@DSESANGA** qui est arrivé ce samedi à Kananga a été attaqué au sortir de l'aéroport. Les journalistes dans sa suite également ciblés. Les explications de **@elysee_odia** qui est sur place



12:45 PM · 29 juil. 2023 · **80,3 k** vues

Écouter : <https://twitter.com/i/status/1685330822889431040>



Stanis Bujakera Tshiamala ✓
@StanysBujakera



#RDC: “J’ai échappé à une tentative d’assassinat (...) l’acte qui a été posé, c’est pour éliminer physiquement un adversaire politique. Quand un pouvoir se comporte de la sorte, il ne mérite que le dégoût”, **@DSESANGA** 24H après son agression à Kananga



1:45 PM · 30 juil. 2023 · **24,2 k** vues

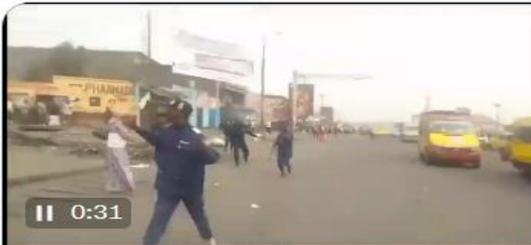
Écouter : <https://twitter.com/i/status/1685708169312407552>



Martin Fayulu ✓
@MartinFayulu



La démocratie en #RDC est en danger! Lors de la réunion préparatoire du meeting, le gouverneur de la ville de Kinshasa et ses collaborateurs ont prévenu que nous serons attaqués avec des machettes. Effectivement, des jeunes armés de machettes, en complicité avec certains policiers sont passés à l'acte ce 29 juillet. C'est inacceptable. Heureusement, nos militants leur ont imposé une résistance farouche grâce au nombre et à leur détermination.



3:10 AM · 30 juil. 2023 · 109,2 k vues

Écouter : <https://twitter.com/i/status/1685548505274679296>



Mwando Christian
@mwandochris



La restriction de la liberté de circuler pour l'opposition se porte bien. L'administrateur de Territoire de Kongolo use des vieilles méthodes pour empêcher Moise Katumbi de visiter ce territoire!



2:17 PM · 1 sept. 2023 · 16,4 k vues

II. COMPROMISSION DU PROCESSUS ÉLECTORAL

1. Constats des forces vives sur le processus électoral



MEMO DE LA MOE CENCO-ECC

LA TRANSPARENCE ET L'INCLUSION CONSTITUENT UN LEVIER POUR LA PAIX ET LA STABILITE EN RD CONGO AVANT, PENDANT ET APRES LES ELECTIONS PROCHAINES

Le contexte que traverse la République Démocratique du Congo (RDC) aujourd'hui, caractérisé par la guerre à l'Est et les conflits communautaires violents à l'Ouest ainsi qu'à plusieurs autres zones de ce pays, peut amener à des crises difficiles à gérer si celles-ci étaient fondées sur une certaine crise de légitimité de la part des Dirigeants qui seront élus lors des élections de décembre 2023. Il y a donc nécessité de rassurer toutes les parties prenantes afin d'avoir des élections honnêtes et pacifiques dans le délai constitutionnel.

C'est dans cet objectif que la Mission d'observation électorale de la CENCO et de l'ECC (MOE CENCO-ECC) apporte sa contribution en déployant une mission d'observation électorale citoyenne, avec l'appui technique du Centre Carter.

Pour des élections honnêtes et pacifiques, La MOE CENCO-ECC estime qu'il faille mener, en collaboration avec la CENI, **deux actions majeures** afin de restaurer la confiance de tous les acteurs dans le processus électoral et favoriser l'acceptation des résultats, gage de la paix et la cohésion sociale :

1° Procéder à un Audit Citoyen du Fichier électoral

Actuellement, le fichier électoral divise certains acteurs politiques et la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). En effet, pour n'avoir pas invité un organisme international indépendant pour l'audit externe du fichier électoral, la CENI n'a pas favorisé la perception par le public d'une vérification indépendante et transparent¹.

Ainsi, en vue de décrire cette crise autour du fichier électoral, la MOE CENCO-ECC entend mener un Audit citoyen dudit fichier. De manière claire, il s'agit de mener cet audit avec l'appui de la CENI elle-même. En effet, l'échantillon qui servira à cette activité devra être disponibilisé par les IT de la CENI en collaboration avec ceux de la MOE. Cet échantillon servira ainsi, dans une première phase, de vérification de terrain afin de se rassurer que les personnes se trouvant dans la base des données de la CENI sont celles retrouvées sur le terrain. Dans une deuxième phase, la MOE ramènera du terrain un autre échantillon, cette fois, des personnes non reprises dans le premier échantillon pour une vérification dans la base des données de la CENI. Il convient de souligner que ce travail se fait en collaboration très étroite avec la CENI. Le rapport issu de ce travail est destiné à la CENI. La MOE et la CENI conviendront de la manière de communiquer avec les autres parties prenantes sur le rapport de cet audit, de sorte que cela ne bloque la mise en œuvre du calendrier électoral.

2° Le Sample Based Observation (SBO)

C'est une méthodologie d'observation électorale utilisée par les organisations de la société civile pour vérifier de manière indépendante les résultats officiels des élections. Utilisée dans plusieurs pays, cette méthodologie a déjà fait ces preuves dans le monde concernant l'acceptation des résultats par le public. La primeur des résultats de ce travail sera réservée à la CENI et les échanges seront engagés le cas échéant afin que les résultats qui seront publiés

¹ Communiqué conjoint des USA, Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, France, Grèce, Italie, Japon, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, République Tchèque et la délégation de l'Union Européenne.

from a number of stakeholders, and the manner in which the CENI conducted its internal audit of the said register has further added to concerns raised by the electoral stakeholders. In order to diffuse these tensions around the voters register and contribute towards the credibility and transparency in the ongoing electoral cycle, the MOE proposes to conduct a citizen audit on the revised/updated voters register in close collaboration with the CENI. CENCO – ECC MoE will share its methodology and sample for this with the CENI. The sample agreed upon will be used to verify the authenticity of the voters register through the method of computer to person/field and person/field to computer. This will help assure the stakeholders that the people registered as voters in the CENI's data base/ voters register, exist both in the field and in the database. This sample thus will serve, in the first phase as a field verification to assure stakeholders that the people found in the CENI data base are in the field/provinces. In the second phase, the MoE will bring back another sample from the field, as the second sample for verification if they are in the CENI's database/voters register. The report developed from this exercise will be shared with the CENI. The EOM and the CENI will agree on how to communicate these findings with the stakeholders, without it blocking or stopping the holding of elections on December 2023, as per the constitutional provisions.

2. Sample Based Observation (SBO). This method has been used in several countries in Africa, by several citizen observation platforms to systematically collect data on the electoral process on election day the independent verification of official election results as published by the election management body. In several instances, this methodology has been used globally, to enhance credibility and transparency in the electoral process, giving legitimacy to the election outcome and contributing to the peaceful stability of a country post-election. The CENCO – ECC MoE in close collaboration with the CENI proposed to carryout an SBO for the December 2023 elections. The results from this observation will be shared with the CENI first. To achieve this, the MoE will need to closely collaborate with the CENI, a transparency mechanism will be put in place to allow for democracy stakeholders and the CENI to ensure accuracy and credible, transparent results. In addition, the CENI will have the latitude to ensure that the methodology to be used was appropriate. CENCO – ECC MoE would like once again to support the work of the CENI through its sample-based observation. It will be clearly, to enhance transparency, a collaboration with the CENI, in the sense that the CENI will be granted access to the CENCO -ECC MoE to see and observe the work of the MoE. In addition, the MoE intends to also invite the electoral and IT specialists from the political parties and other stakeholders to also observe the MoE operations at the call center. The report of the observation mission is intended first as a source of information for the CENI in order to either improve processes as they unfold or use it to make comparative assessment with CENI's own reports. The MoE will only publish its SBO report only after the CENI has published its own reports. The modalities of this will need to be further elaborated in an MoU between CENI, CENCO and ECC MoE.
3. This collaboration with the CENI in the realization of the above-mentioned proposed works, will need to be clearly elaborated in a Memorandum of Understanding between the CENI and the CENCO -ECC MoE.

Kinshasa, 02 August 2023

Cyrille EBOTOKO LONGOMO

JPC Executive Secretary Coordinator MOE CENCO-ECC

par la CENI soient acceptés par tous. Pour y arriver, la MOE aura besoin de l'accompagnement de la CENI. Dans la réalisation de ce travail, un dispositif de transparence sera mis en place pour permettre aux partenaires et à la CENI de s'assurer de la précision et de l'honnêteté des résultats qui en résulteront. En outre, la CENI aura la latitude de s'assurer que la méthodologie qui sera utilisée était appropriée.

Cette collaboration avec la CENI dans la réalisation du travail de la MOE CENCO – ECC peut être coulé dans un Protocole d'Accord.

Au regard de ce tableau, la MOE se voudrait une fois de plus accompagner le travail de la CENI par l'observation basée sur un échantillon. Il s'agira en clair, pour plus de transparence, d'une collaboration avec la CENI, dans ce sens qu'elle aura accès au Call center de la MOE pour voir et observer comment cela se fait. Par ailleurs, la MOE entend également inviter les informaticiens électoraux des partis politiques à être également observateurs du travail dans le Call center de la MOE. Une fois de plus, le rapport de cette observation est destiné d'abord à la CENI afin de lui permettre de confronter les données de la MOE aux siennes. La MOE ne rendra public ce rapport qu'après que la CENI ait rendu le sien.

Kinshasa, 02 Août 2023

Cyrille EBOTOKO LONGOMO
Secrétaire Exécutif JPC
Coordonnateur MOE CENCO-ECC

Loosely translated English version

CENCO -ECC MOE MEMO

TRANSPARENCY AND INCLUSION FOR PEACE AND STABILITY IN DR CONGO,
BEFORE, DURING AND AFTER THE GENERAL ELECTIONS.

The context of the current DRC electoral cycle is characterized by war in the east and violent community conflicts in the west, and on several other parts of the country, which has the potential to lead to crisis to manage, if these were based on a legitimacy crisis on the part of the leaders to be elected in the December 2023, General Elections. It therefore becomes necessary for democracy stakeholders to have reassurance to take part in a transparent and credible electoral process within the constitutional and legal framework. It is with this objective that the CENCO – ECC citizen election observation mission (CENCO – ECC MoE) contributes via the continual observation of the electoral and political process with the technical support of The Carter Center, to support the transparency and credibility of not only the electoral and political process but also the young DRC democracy. To support the transparency and credibility of the DRC elections, the CENCO – ECC MoE believes that is necessary to work in very close collaboration with the CENI to implement two major actions in order to restore stakeholders' confidence in the ongoing electoral process, have a general acceptance of the outcomes of the elections, pledge peace and social cohesion:

1. In close collaboration with the CENI, carryout a citizen audit of the updated/revised electoral/voter's register. The electoral register as it stands has drawn some contentions



Paulette Kimuntu Kim
@KimKimuntu



#RDC: « nous ne demandons pas à la @cenirdc de nous donner son fichier. Nous venons avec la proposition d'un logiciel qui ne servira qu'à une sélection d'un échantillon de façon automatique et aléatoire », explique Mgr Nshole au micro de @lusakuenoc 📌
youtu.be/pxzkhNeuOI8?si ✓...



youtube.com
FACE À FACE MONSEIGNEUR NSHOLE
Comment la CENCO compte organiser un audit et avec quelle expertise? Pense t'elle toujours pouvoir être actrice ...

8:14 AM · 29 août 2023 · 1 185 vues

Écouter : <https://youtu.be/pxzkhNeuOI8>



Martin Fayulu ✓
@MartinFayulu



La Coordination des opérations électorales de Lamuka, COEL, affirme que l'opération d'octroi des duplicatas des cartes d'électeurs s'est transformée en un nouvel enrôlement des électeurs. Pour libérer le processus électoral pris en otage par M. Kadima, LAMUKA pose ses exigences.

COORDINATION DES OPERATIONS ELECTORALES (COEL)

DECLARATION

La COEL continue de suivre scrupuleusement l'évolution du processus électoral dans notre pays. Elle constate avec regret, en effet, que la CENI a davantage privatisé le processus électoral alors que celui-ci appartient à toutes les parties prenantes. La CENI a fait fi des souhaits et recommandations formulés notamment par LAMUKA, la CENCO, l'ECC et tant d'autres structures dans le sens d'améliorer l'intégrité du processus électoral.

Manifestement, M. Kadima s'est enfoncé dans sa logique de missionnaire chargé d'organiser des élections frauduleuses, en faveur de M. Tshisekedi et de l'Union sacrée. Pour ce faire, il malgré les violations des textes légaux en la matière, tout en vendant l'illusion des élections crédibles.

Aujourd'hui, fort des résultats du monitoring réalisé par ses équipes, la COEL dénonce les faits suivants : 1. la réception des listes irrégulières ; 2. la prolongation de l'enrôlement des électeurs hors délai ; 3. la suppression de certaines circonscriptions électorales pour les élections locales ; 4. le refus de l'audit citoyen proposé par la mission d'observation électorale CENCO-ECC.

1. De la réception des listes irrégulières

En acceptant des listes introduites par des personnes sans qualité, la CENI a intentionnellement violé la législation en matière électorale. De ce fait, elle a instauré le principe de deux poids, deux mesures dans le traitement de dossiers en violation notamment des articles 12 et 13 de notre Constitution et d'autres dispositions sur les droits civiques et politiques des Congolais.

2. De la prolongation de l'enrôlement des électeurs, hors calendrier

En son temps, la COEL avait dénoncé la mauvaise qualité des cartes d'électeurs ainsi que le projet d'octroi des duplicatas annoncé par la CENI. Aujourd'hui, après le lancement de l'opération de soi-disant "octroi de duplicatas", la COEL constate : (1) les bureaux sont inondés de demandeurs des cartes monde comme si c'était le début de l'enrôlement ; (2) plusieurs demandeurs de duplicata n'ont pas leurs noms dans le système et sont obligés de remplir des nouvelles fiches pour se voir attribuer des nouvelles cartes portant des nouveaux numéros. On peut affirmer que cette opération n'est rien d'autre qu'un nouvel enrôlement. Ce qui amplifie le doute sur l'intégrité du fichier électoral.

On signale que dans certains centres d'enrôlement, il y a eu perte des données soit du fait

convictions politiques, de son appartenance à une race, à une ethnie, à une tribu, à une minorité culturelle ou linguistique ».

En décidant de n'organiser les élections municipales que dans les chefs-lieux de province, cette décision de la CENI viole les articles 12 et 13 de la Constitution en ce qu'elle prive les citoyens des autres entités territoriales d'exercer librement leurs droits civiques et politiques, à savoir celui d'élire et d'être élu. C'est aussi une violation de l'article 5, alinéa 3, de la Constitution qui dispose que : « Le suffrage est universel, égal et secret. Il est direct ou indirect ».

La décision de la CENI est manifestement inconstitutionnelle. C'est un acte réglementaire attaquant devant la Cour constitutionnelle "ad nutum".

4. Le refus de l'audit citoyen proposé par la MOE CENCO-ECC

Monsieur Kadima répète constamment à qui veut l'entendre que le peuple congolais n'a pas confiance en la CENI. Cependant, il a fait de cette dernière sa boutique privée. Il n'y a pas de cadre de concertation entre la centrale électorale et les parties prenantes. Devant la méfiance exprimée notamment par LAMUKA et d'autres structures à l'égard de l'audit du fichier électoral réalisé par les amis de M. Kadima, LAMUKA et ces structures ont réclamé à cor et à cri l'audit externe à réaliser par un cabinet indépendant et expérimenté. La CENI ayant catégoriquement rejeté cette demande, la mission d'observation électorale CENCO-ECC a exigé comme condition sine qua non pour l'audit citoyen tel que demandé par la MOE CENCO-ECC, gage de la confiance et de la transparence du processus électoral :

1. L'arrêt immédiat ou l'interdiction de l'opération de soi-disant "octroi de duplicatas" ;
2. La publication de la liste définitive des électeurs et la disponibilisation du fichier électoral national sur le site internet de la CENI, conformément à l'article 8 alinéa 1, 2 et 3 de la loi électorale ;
3. L'instauration, en toute urgence, d'un véritable cadre de concertation entre la CENI et les parties prenantes au processus électoral ;
4. L'accréditation, en temps opportun, des observateurs nationaux et internationaux ;
5. L'abandon de l'agrégation et de la transmission des résultats par la "machine à voter" autrement appelé "dispositif électronique de vote".

Nous demandons au Peuple congolais de rester vigilant et de manière à empêcher les usurpateurs du pouvoir de continuer à gérer les affaires de l'Etat avec incompétence et sans légitimité.

Que Dieu bénisse la RDC et son peuple !

Kinshasa, le 07/09/2023

3:59 AM · 8 sept. 2023 · 45,1 k vues



COORDINATION DES OPERATIONS ELECTORALES (COEL)

DECLARATION

La COEL continue de suivre scrupuleusement l'évolution du processus électoral dans notre pays. Elle constate avec regret, en effet, que la CENI a davantage privatisé le processus électoral alors que celui-ci appartient à toutes les parties prenantes. La CENI a fait fi des souhaits et recommandations formulés notamment par LAMUKA, la CENCO, l'ECC et tant d'autres structures dans le sens d'améliorer l'intégrité du processus électoral.

Manifestement, M. Kadima s'est enfermé dans sa logique de missionnaire chargé d'organiser des élections frauduleuses, en faveur de M. Tshisekedi et de l'Union sacrée. Pour ce faire, il multiplie les violations des textes légaux en la matière, tout en vendant l'illusion des élections crédibles.

Aujourd'hui, fort des résultats du monitoring réalisé par ses équipes, la COEL dénonce les faits suivants : 1. la réception des listes irrégulières ; 2. la prolongation de l'enrôlement des électeurs hors délai ; 3. la suppression de certaines circonscriptions électorales pour les élections locales ; 4. le refus de l'audit citoyen proposé par la mission d'observation électorale CENCO-ECC.

1. De la réception des listes irrégulières

En acceptant des listes introduites par des personnes sans qualité, la CENI a intentionnellement violé la législation en matière électorale. De ce fait, elle a instauré le principe de deux poids, deux mesures dans le traitement de dossiers en violation notamment des articles 12 et 13 de notre Constitution et d'autres dispositions sur les droits civiques et politiques des Congolais.

2. De la prolongation de l'enrôlement des électeurs, hors calendrier

En son temps, la COEL avait dénoncé la mauvaise qualité des cartes d'électeurs ainsi que le projet d'octroi des duplicatas annoncé par la CENI. Aujourd'hui, après le lancement de l'opération de soi-disant "octroi de duplicata", la COEL constate : (1) les bureaux sont inondés de demandeurs des cartes monde comme si c'était le début de l'enrôlement; (2) plusieurs demandeurs de duplicata n'ont pas leurs noms dans le système et sont obligés de remplir des nouvelles fiches pour se voir attribuer des nouvelles cartes portant des nouveaux numéros. On peut affirmer que cette opération n'est rien d'autre qu'un nouvel enrôlement. Ce qui amplifie le doute sur l'intégrité du fichier électoral.

On signale que dans certains centres d'enrôlement, il y a eu perte des données, soit du fait des pannes récurrentes des machines, soit parce que les enregistrements étaient faits avec des machines en mode formation.

Alors, la question qu'il faut poser directement à la CENI est celle de savoir quel est le nombre réel d'électeurs qui se trouve dans son fichier?

3. De la suspension des élections municipales pour certaines circonscriptions

Au sixième paragraphe de son communiqué de presse n°044/CENI/2023 du 22 août 2023, la CENI a rappelé que par décision 076/CENI/AP/2023 du 22 août, elle a décidé de n'organiser l'élection des Conseillers communaux en date du 20 décembre 2023 que dans les communes situées dans les chefs-lieux de province.

De prime à bord, il y a lieu de relever que l'article 12 de la Constitution dispose que : « Tous les Congolais sont égaux devant la loi et ont droit à une égale protection des lois ». De même, son article 13 dispose que : « Aucun Congolais ne peut, en matière d'éducation et d'accès aux fonctions publiques ni en aucune autre matière, faire l'objet d'une mesure discriminatoire, qu'elle résulte de la loi ou d'un acte exécutif, en raison de sa religion, de son origine familiale, de sa condition sociale, de sa résidence, de ses opinions ou de ses convictions politiques, de son appartenance à une race, à une ethnie, à une tribu, à une minorité culturelle ou linguistique ».

En décidant de n'organiser les élections municipales que dans les chefs-lieux de province, cette décision de la CENI viole les articles 12 et 13 de la Constitution en ce qu'elle prive les citoyens des autres entités territoriales d'exercer librement leurs droits civils et politiques, à savoir celui d'élire et d'être élu. C'est aussi une violation de l'article 5, alinéa 3, de la Constitution qui dispose que : « Le suffrage est universel, égal et secret. Il est direct ou indirect ».

La décision de la CENI est manifestement inconstitutionnelle. C'est un acte réglementaire attaquant devant la Cour constitutionnelle "ad nutum".

4. Le refus de l'audit citoyen proposé par la MOE CENCO-ECC

Monsieur Kadima répète constamment à qui veut l'entendre que le peuple congolais n'a pas confiance en la CENI. Cependant, il a fait de cette dernière sa boutique privée. Il n'y a pas de cadre de concertation entre la centrale électorale et les parties prenantes. Devant la méfiance exprimée notamment par LAMUKA et d'autres structures à l'égard de l'audit du fichier électoral réalisé par les amis de M. Kadima, LAMUKA et ces structures ont réclamé à cor et à cri l'audit externe à réaliser par un cabinet indépendant et expérimenté. La CENI ayant catégoriquement rejeté cette demande, la mission d'observation électorale CENCO-ECC a proposé de faire un audit citoyen du fichier électoral pour s'assurer de la fiabilité de ce dernier et ainsi contribuer à créer la confiance dans le processus. Mais, une fois de plus la CENI y a opposé un refus catégorique. Posons-nous une question très simple : pourquoi la CENI a-t-elle refusé une telle initiative, si elle n'a rien à cacher ?

Le 30 juin dernier, le Président de la CENI avait promis aux quatre candidats déclarés à l'élection présidentielle, qu'il mettrait à leur disposition des listes d'électeurs, comme ses "auditeurs" le lui avaient recommandé en ces termes : « Bien que la loi ne l'exige pas, la CENI pourrait mettre les listes électorales à la disposition des candidats à la présidentielle, sous forme expurgée et en version électronique ». Jusqu'aujourd'hui rien n'a été fait.

Aussi, faudra-t-il relever que l'article 39 alinéa 2 de la loi portant identification et enrôlement des électeurs dispose que : « A la fin des opérations d'identification et d'enrôlement, les listes définitives sont transmises au Secrétariat exécutif national pour traitement, consolidation et publication ». Cela n'a jamais été fait.

Nous informons l'opinion que la publication des listes électorales est une exigence de la loi électorale qui stipule en son article 8 alinéa 1^{er} que : « Trente jours au plus tard avant la campagne électorale, la Commission électorale nationale indépendante publie la liste définitive des électeurs par centre de vote avec indication du bureau de vote ». L'alinéa 3 du même article stipule que : « Le fichier électoral national est rendu disponible sur le site internet de la Commission nationale électorale indépendante suivant les modalités définies par elle ». Elle a pour objet de permettre aux électeurs de s'assurer que leurs noms figurent sur la liste. Elle ne remplace pas l'audit externe.

Il en résulte que l'opacité avec laquelle la CENI conduit le processus électoral ne fait l'objet d'aucun doute. M. Kadima et la CENI ont planifié la tricherie et ne veulent en aucun cas changer de trajectoire.

Ainsi la COEL exige :

1. L'audit externe du fichier électoral par un organisme certifié ou l'audit citoyen tel que demandé par la MOE CENCO-ECC, gage de la confiance et de la transparence du processus électoral;
2. La publication de la liste définitive des électeurs et la disponibilisation du fichier électoral national sur le site internet de la CENI, conformément à l'article 8 alinéa 1, 2 et 3 de la loi électorale ;
3. L'instauration, en toute urgence, d'un véritable cadre de concertation entre la CENI et les parties prenantes au processus électoral ;
4. L'accréditation, en temps opportun, des observateurs nationaux et internationaux ;
5. L'abandon de l'agrégation et de la transmission des résultats par la "machine à voter" autrement appelé "dispositif électronique de vote".

Nous demandons au Peuple congolais de rester vigilant de manière à empêcher les usurpateurs du pouvoir de continuer à gérer les affaires de l'État avec incompétence et sans légitimité.

Que Dieu bénisse la RDC et son peuple !

Kinshasa, le 07/09/2023

Pour la COEL



Jean Felix Senga

- **Propos « étranges » du vice-président de la CENI : « ... un autre audit qui dirait par exemple ... non ce fichier n'est pas bon ... ça veut dire que nous rentrons à la case de départ ... »**



Marcel Kitambala
@KitambalaMarcel



Élections en #RDC: « Il n'y aura pas un nouvel audit du fichier électoral », affirme Didi Manara, deuxième Vice-président de la @cenirdc. Il précise que les idées derrière l'exigence d'un nouvel audit « ne sont pas bonnes. L'opposition veut le dialogue.»



Martin Fayulu et 8 autres personnes

3:34 AM · 8 août 2023 · 24,4 k vues

Écouter : <https://twitter.com/i/status/1688815954568921089>

- **Réponse de l'Église Catholique face à l'attitude de la CENI**



Pascal Mulegwa ✓
@pascal_mulegwa



"Si la CENI ne comprend pas la pertinence de notre insistance pour renforcer la confiance au sein de la population, je crains qu'elle fasse le lit d'un environnement fertile pour une révolution qui n'attendra qu'un leader courageux", alerte Donatien Nshole



topcongo.live

« Je crains que la CENI fasse le lit d'une révolution » (Nshole)

« Je crains que la CENI fasse le lit d'une révolution » (Nshole)

2:11 AM · 30 août 2023 · 33,8 k vues

Lire l'article : [« Je crains que la CENI fasse le lit d'une révolution » \(Nshole\) \(topcongo.live\)](#)

III. KLEPTOCRATIE



Christophe RIGAUD ✓

@afrikarabia



#RDC : Une belle-sœur de Félix #Tshisekedi à l'assaut du poste de gouverneur du #Lualaba



africaintelligence.fr

RDC : Une belle-sœur de Félix Tshisekedi à l'assaut du pos...

L'actuelle gouverneure par intérim du Lualaba, Fifi Masuka Saini, se sent menacée à son poste. En cause : les ...

3:09 AM · 23 août 2023 · 5 193 vues

Lire l'article : [RDC : Une belle-sœur de Félix Tshisekedi à l'assaut du poste de gouverneur du Lualaba - 23/08/2023 - Africa Intelligence](#)



Stanis Bujakera Tshiamala ✓

@StanysBujakera



#RDC: Scandalisé par les récentes révélations d'un député national sur le pillage systématique et coordonné des ressources naturelles de la RDC dans un contrat accordé à l'entreprise PRIMERA GOLD sur la commercialisation de l'or congolais, le Dr Denis MUKWEGE appelle à une grande résistance pour exiger "la fin de cet hold-up qui prive le trésor public de plus de 500 millions \$ par mois, pour une contrepartie de seulement 20.000\$."



6:28 AM · 28 août 2023 · 40 k vues

Écouter : <https://twitter.com/i/status/1696107594488717336>



Lwarhiba Musimwa Maître ✓
@LwarhibaM



#RDC SCANDALEUX !

3 membres du gouvernement impliqués dans une rocambolesque affaire de bradage des minerais au mépris du Code minier, Ohada et de la vision du Président Félix Tshisekedi. Adèle Kayinda du portefeuille, Antoinette N'samba des Mines, Nicolas Kazadi des finances cités dans une mafia qui fait perdre au pays, 500 millions de dollars le mois. Des graves révélations non des moindres, du député national UNC élu du Sud-Kivu, Alfred Maisha Bishobibiri.

(Vidéo qui fait froid dans le dos)



10:27 AM · 24 août 2023 · 50,9 k vues

Écouter : <https://twitter.com/i/status/1694717951939919968>



Jean Claude Katende
@JeanClaudekat2



L'Etat congolais perd des millions dans l'opacité de la société SPSA-COBIL sans aucune action forte de sa part.



4:33 PM · 29 juil. 2023 · 3 042 vues

Écouter : <https://twitter.com/i/status/1685388073813630977>

TEMOIGNAGES DE FEVRIER - JUIN 2023)

I. HARCELEMENT DES OPPOSANTS

1. Interdiction de la conférence de Mr. Matata Ponyo



Stanis Bujakera Tshiamala 
@StanysBujakera · [Follow](#)



#RDC: L'opposant Matata Ponyo a été empêché ce vendredi de tenir une conférence avec les militants de son parti LGD, à Kenge. Selon son entourage, le gouverneur de la province du Kwango a décidé de la fermeture de la salle appêtée pour accueillir cette conférence alors que ce... [Show more](#)



5:58 AM · May 26, 2023



2. Restrictions aux déplacements de Moïse Katumbi



RFI Afrique
@RFIAfrique · Follow



Après la répression brutale de la marche de l'opposition samedi dernier à Kinshasa, les autorités ont empêché l'opposant #MoiseKatumbi, candidat déclaré à la présidentielle 2023, de se rendre dans la province du Kongo Central.

Précisions @pascal_mulegwa #RFImatin



5:54 AM · May 24, 2023



Écouter : <https://twitter.com/i/status/1661309579370561536>

COMMUNIQUE

Ce mardi 23 mai courant, Moïse KATUMBI CHAPWE, Président d'Ensemble pour la République et candidat déclaré à la prochaine élection présidentielle, a été physiquement empêché, sur décision du gouverneur Guy Bandu Ndungidi, membre de l'Union Sacrée de la Nation, de circuler dans la province du Kongo où il devait effectuer une tournée, prévue de longue date.

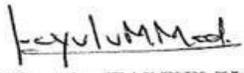
Des policiers et des véhicules blindés ont été déployés à grand renfort pour barrer la route à son cortège qui a été contraint de rebrousser chemin.

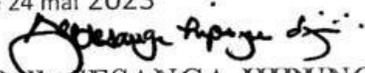
Cette entrave à la liberté de circulation, liberté fondamentale garantie à tout citoyen congolais par l'article 30 de notre Constitution, est une atteinte intolérable aux droits de l'homme. Personne n'a le droit d'empêcher un Congolais de circuler dans son pays ou de soumettre à autorisation la liberté d'aller et venir en exigeant une quelconque forme d'autorisation pour se déplacer sur l'étendue du territoire national.

Pour justifier son forfait, le gouverneur de province évoque une vague excuse sécuritaire, utilisée par les régimes précédents pour saborder l'opposition et justifier la répression. Feu Etienne Tshisekedi en a été une des victimes. La RDC a été ramenée à plusieurs années en arrière, du point de vue de la démocratie. Depuis, le pays s'est installé dans la dictature. Cela ne peut durer; l'urgence de sauver le Congo s'impose.

C'est le peuple qui gagne toujours.

Fait à Kinshasa, le 24 mai 2023


Martin FAYULU MADIDI


Delly SESANGA HIPUNGU


MATATA PONYO Mapon

3. Arrestation et Perquisitions (conseiller de Moïse Katumbi)

 **Stanis Bujakera Tshiamala** 
@StanysBujakera · [Follow](#) 

#RDC: “@SalomonKalonda était en contact permanent et surtout avec les officiels du mouvement M23 mais également avec les officiels rwandais avec objectif de renverser le pouvoir et y installer un ressortissant katangais”,

 **Watch on Twitter**

12:17 PM · Jun 5, 2023 

Écouter les accusations : <https://twitter.com/i/status/1665754752544649216>

 **Odia Élysée** 
@elysee_odia · [Follow](#) 

Perquisitions des résidences de @moise_katumbi et de @SalomonKalonda qualifiées d'irrégulières par Ensemble pour la République. Il parle d'un " harcèlement politique orchestré par différents services de l'État à la solde de Mr Tshisekedi et ses partisans " (SG Ensemble)

 **Watch on Twitter**

12:52 PM · Jun 8, 2023 

Écouter : <https://twitter.com/i/status/1666850801703170058>



Stanis Bujakera Tshiamala
@StanysBujakera · [Follow](#)



#RDC: Le parti de Katumbi, Ensemble pour la République, dénonce la “dérive dictatoriale” dans le chef du pouvoir en place après les accusations contre le bras droit de Katumbi, [@SalomonKalonda](#). Pour le SG de ce parti de l’opposition, la population doit se mobiliser pour obtenir... [Show more](#)



10:06 AM · Jun 6, 2023



Écouter : <https://twitter.com/i/status/1666084118214606852>

4. Agression ou assassinat des militants de l’opposition



Matata Ponyo Mapon
@Mapon_Matata · [Follow](#)



Mon petit frère Matata Tambwe, agent de l’OGEFREM a été tabassé dans sa maison cette nuit de dimanche vers 1:30 à Lubumbashi au motif d’être frère de Matata qui combat le Régime Tshisekedi. Les assaillants armés voulaient le tuer. Désormais, tous les Matata sont en danger en RDC.



12:53 PM · Jun 11, 2023





Delly SESANGA HIPUNGU
@DSESANGA · [Follow](#)



Avec peine, j'ai reçu ce jour, la famille de Mme Sisca Francine NABA DEDAMOGO, cadre fédérale Masina retrouvée sans vie, après avoir été enlevée à l'issue de la réunion au siège du parti le 24 mai, la veille du sit-in.(1/2)



3:33 PM · Jun 1, 2023



5. Attaques des réunions privées des opposants



Stanis Bujakera Tshiamala
@StanysBujakera · [Follow](#)



#RDC: C'est à coups de gaz lacrymogène et des pierres, que la police a tenté de réprimer ce jeudi, une réunion de la jeunesse du parti Ensemble pour la République de @moise_katumbi qui se tenait au siège national de ce parti de l'opposition à #Lubumbashi pour exiger la libération... [Show more](#)



3:54 PM · Jun 1, 2023



Regarder: <https://twitter.com/i/status/1664359896739872769>

6. Harcèlement des journalistes couvrant l'opposition



COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

JUSTICIA ASBL ET L'UNION NATIONALE DE LA PRESSE DU CONGO
APPELLENT LES AUTORITES POLITICO ADMINISTRATIVES ET SECURITAIRES
A VEILLER A LA PROTECTION DES JOURNALISTES ŒUVRANT DANS LA
PROVINCE DU HAUT-KATANGA

RDC, Lubumbashi, le 01 juin 2023, JUSTICIA Asbl et l'Union Nationale de la Presse du Congo, section du grand Katanga, UNPC en sigle, toutes, des organisations congolaises militants pour le respect des droits des journalistes en RDC, sont fortement préoccupées par la dégradation de la situation sécuritaire des journalistes œuvrant dans la Province du Haut-Katanga.

En effet, en date de samedi 27 mai 2023, les partis politique Ensemble pour la République, ECIDE, ENVOL et LGD ont tenté d'organiser un sit-in devant les bureaux de la CENI/Haut-Katanga, manifestation qui a été empêchée par la police avec des incidences négatives sur des journalistes de la radio et télévision HK6 et de la radio Okapi qui couvraient l'événement. Ils ont été brièvement arrêtés et transférés à l'ANR/Haut Katanga et ne seront relâchés qu'après avoir effacé les images prises à l'occasion de cette couverture médiatique.

Pire encore, depuis quelques jours, Madame Diane KASONGO, présentatrice des émissions "Dialogue" et "Info Scanner" sur la chaîne Nyota TV fait l'objet des menaces de mort à travers des appels anonymes dans lesquels ses détracteurs, la menace d'attenter à sa vie à tout moment et à celle de son mari. Ses interlocuteurs anonymes disent connaître sa résidence ainsi que le lieu de travail de son mari. Elle est ainsi traquée parce que, d'après eux, la journaliste précitée aurait présenté lors de ses émissions, Monsieur Moïse KATUMBI CHAPWE comme président de la République.

JUSTICIA Asbl et l'UNPC se demandent si couvrir une manifestation publique d'un parti de l'opposition ou citer le nom d'un candidat aux élections présidentielles de décembre 2023 est un fait constitutif d'une infraction pouvant entraîner les menaces de mort ou les arrestations avec instruction de raser des images.

Pour JUSTICIA Asbl et l'UNPC ce musèlement de la presse est inacceptable au regard des engagements du gouvernement de la RDC à protéger les journalistes, comme le prescrit l'article 24, alinéa 2 de la constitution¹.

La période électorale étant un moment de montée de tension sociale, mais également d'expression démocratique par excellence, JUSTICIA Asbl ainsi que l'UNPC invitent les autorités gouvernementales et leurs services spécialisés à tout mettre en œuvre pour garantir aux citoyens, une jouissance pleine de leurs droits, mais encore plus spécialement à assurer une meilleure protection des journalistes.

C'est pour ces raisons que JUSTICIA Asbl et l'UNPC, recommandent :

¹ L'article 24, alinéa 2 de la Constitution de la RDC : « (...) La liberté de la presse, la liberté d'information et d'émission par la radio et la télévision, la presse écrite ou tout autre moyen de communication sont garanties sous réserve du respect de l'ordre public, des bonnes mœurs et des droits d'autrui ».

➤ Au Gouverneur de la Province du Haut-Katanga

- De veiller à la protection des journalistes et professionnels des médias évoluant dans sa juridiction et plus spécialement de veiller à ce que rien de mal n'arrive à la journaliste Diane KASONGO et à sa famille ;

- De maintenir une collaboration accrue et intense avec toutes les structures qui militent également pour la protection de cette catégorie des personnes pour trouver des solutions appropriées et adaptées à chaque situation

➤ Au Procureur de la République près la Tribunal de Grande Instance de Lubumbashi

- De se saisir d'office du cas des menaces de mort dont est victime Madame Diane KASONGO

➤ Aux journalistes victimes d'arrestation et menaces de mort

- De saisir de toute urgence les instances judiciaires compétentes pour faire poursuivre les auteurs présumés de ces actes attentatoires aux libertés de la presse telles que définies par les lois de la République.

Pour tout contact presse :

1. Maitre Timothée MBUYA, +243994075131, justicia.asbl@gmail.com

2. Mr. Gilbert KYUNGU, +243997020955, gilamoskyungu@gmail.com

II. REPRESSION DES MANIFESTATIONS PACIFIQUES

1. Interdiction du sit-in des opposants devant la Commission Électorale pour un audit crédible du fichier électoral



Regarder : <https://twitter.com/i/status/1661839374621745171>



Regarder : <https://twitter.com/i/status/1661677389800169473>

2. Répression brutale de la marche pacifique de l'opposition

 **Kamanda kela F.** 
@KamandaKela1 · [Follow](#) 

Après avoir été tabassé à mort, ce jeune manifestant n'a pas pu résister aux blessures. Aux dernières nouvelles, il serait mort ...

[#MarcheOpposition](#)

 **Watch on Twitter**

12:41 PM · May 20, 2023 

Regarder : <https://twitter.com/i/status/1659962640985104385>

 **Michael Tshibangu** 
@MichaelTshi · [Follow](#) 

Police ou milice ?



2:16 PM · May 20, 2023 

 **La Libre Afrique**
@LaLibreAfrique · [Follow](#)

RDC : Une dictature s'est installée à Kinshasa avec ses milices qui ne se cachent même plus



afrique.lalibre.be
RDC: une dictature s'est installée à Kinshasa avec ses milices qui ne se ca...
La répression de l'opposition laisse entrevoir sept mois très compliqués en RDC avant les prochaines élections. La manifestation de l'opposition ...

9:22 AM · May 22, 2023

Lire l'article : [RDC: une dictature s'est installée à Kinshasa avec ses milices qui ne se cachent même plus — La Libre Afrique](#)

 **Lubaya Claudel André** ✓
@LubayaClaudel · [Follow](#)

#RDC
Violences policières du 20 Mai

La police n'a été ni professionnelle ni républicaine

Au cours de la marche organisée samedi dernier par une frange de l'Opposition, des incidents d'une extrême violence, perpétrés par les éléments de la Police nationale congolaise, ont eu... [Show more](#)



4:15 AM · May 23, 2023

Écouter le Président féliciter la police : <https://twitter.com/i/status/1660922402082025472>

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 24 MAI 2023

1. Nous, signataires du présent communiqué, candidats déclarés à l'élection présidentielle du 20 décembre 2023, avons appelé les Congolaises et Congolais à participer à une marche pacifique en date du samedi 20 mai courant pour protester contre l'insécurité grandissante sur l'ensemble du pays, la vie chère, la misère du peuple et la corruption ainsi que le processus électoral chaotique en préparation pour 2023.
2. Fort malheureusement, la marche pacifique a été étouffée par les éléments de la police, accompagnés des milices du parti au pouvoir non autrement identifiées « Forces du progrès », qui ont opposé une répression barbare, sauvage et sanglante contre les manifestants, les journalistes, les passants et la population en général.
3. Cette situation résulte de l'irresponsabilité du gouverneur de la ville de Kinshasa, M. Gentiny Ngobila qui, au mépris du principe d'antériorité, a orchestré l'obstruction à la marche en organisant pour une part une activité de son parti dans un périmètre voisin, et d'autre part en prenant acte d'une autre marche, sur un itinéraire proche de la nôtre, organisée par la jeunesse du parti UDPS.
4. Au vu et au su de tous, les forces de l'ordre et de sécurité ont apporté leur concours aux militants de l'UDPS, pourtant porteurs des machettes, des couteaux, des bâtons et des cailloux, dont ils se sont servis pour commettre des actes criminels chemin faisant. Pour la première fois, dans l'histoire de notre pays, les forces de l'ordre et de sécurité, avec des tireurs embusqués, se sont associées ouvertement aux miliciens d'un parti au pouvoir pour répandre violence et terreur auprès de la population.
5. C'est ainsi que le 20 mai, nous sommes arrivés à 9h00 au croisement des avenues Kianza et Université, notre point de rencontre convenu afin de rejoindre les militants et autres cadres à notre point de départ (le rond-point Super Lemba). Après 300 mètres, la police a commencé à charger les manifestants avec des gaz lacrymogènes, des bâtons et des tirs à balles réelles.
6. Après évaluation par nos différents services et recoupement avec les données de la Croix Rouge, nous déplorons outre ces violences physiques excessives, de la part des policiers et de leurs complices, ainsi que plusieurs cas de vol des portables et d'argent. A ce jour, le bilan provisoire très lourd témoigne de la violence de la répression policière :
 - 1) 1 député provincial enlevé par l'Agence National de Renseignements (ANR)
 - 2) 3 personnes portées disparues, enlevées par la garde républicaine;
 - 3) Plus de 150 blessés dont 10 graves en attente d'interventions chirurgicales;
 - 4) Plus de 300 personnes interpellés, dont une cinquantaine détenues dans les cachots de la police.
 - 5) Plusieurs appareils portables et des sommes d'argent extorqués par les policiers,
 - 6) 3 dames traumatisées parce que déshabillées et qui ont échappé au viol;
 - 7) Les pare-brises et les vitres arrière des véhicules cassées.

Nous condamnons avec la dernière énergie ces actes de barbarie et de sauvagerie extrême de la part des éléments de police.

7. Nous dénonçons la décision provocatrice, irresponsable et partisane du Gouverneur de la ville de Kinshasa, membre de l'Union Sacrée de la Nation (USN) de prendre acte le même jour des activités des partis opposés.

En conséquence, nous exigeons purement et simplement sa démission .

8. Il sied de rappeler qu' en vertu de l'article 190 de la Constitution : « *Nul ne peut, sous peine de haute trahison, organiser des formations militaires, para-militaires ou des milices privées, ni entretenir une jeunesse armée.* ». L'entretien de la milice au sein du UDPS, équipées et financées par ses dirigeants au pouvoir, qui tolèrent et encadrent ses activités constitue un crime de haute trahison. En outre, l'entretien de cette milice représente une menace à la paix, à la sécurité nationale et aux droits de l'homme.

C'est pourquoi, nous exigeons le démantèlement de la milice de l'UDPS non autrement identifiée « Forces du progrès ».

9. Nous réaffirmons notre attachement aux principes et aux valeurs démocratiques et prenons à témoin la communauté nationale et la communauté internationale face à cette dérive dictatoriale du régime de M. Félix TSHISEKEDI, La répression terrible de la marche pacifique de l'opposition n'aurait pas été permise sans le climat instauré au plus haut niveau politique qui favorise un sentiment d'impunité et la commission d'exactions de la part de ceux censés protégés la population. En ce sens, **le premier responsable du drame qui s'est produit ce samedi 20 mai 2023 est monsieur Félix TSHISEKEDI TSHILOMBO.**

Cette tragédie du samedi 20 mai 2023 à Kinshasa aura eu un mérite : celui de révéler le vrai visage du régime de Félix TSHISEKEDI. Un régime si impopulaire qu'il ne tient plus que par la brutalité et la sauvagerie des forces de sécurité.

10. Nous félicitons les Congolaises et Congolais d'avoir répondu massivement à notre appel du 20 mai et nous apprécions à juste titre leur engagement sans faille à la cause nationale. Nous les invitons à participer massivement au sit-in de ce jeudi 25 mai devant le siège de la CENI sur le boulevard du 30 juin.

Que Dieu bénisse le Congo et son vaillant peuple.

Fait à Kinshasa, le 24 mai 2023

Martin FAYULU MADIDI

Moïse KATUMBI CHAPWE

MATATA PONYO MAAPON

Delly SESANGA HIPUNGU



CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO

Secrétariat Général

BP. 3258 – Kinshasa /Gombe

Tél. : 00243 998 24 86 99

Fax : +33172703031

E-mail : cencordc@gmail.com

République Démocratique du Congo

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA CENCO SUR LES MARCHES
PACIFIQUES DU 20 MAI 2023**

1. La Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), à travers sa Commission Justice et Paix, a déployé des moniteurs pour suivre les marches pacifiques organisées ce samedi 20 mai courant dans la ville de Kinshasa par les formations politiques aussi bien de la majorité au pouvoir que de l'opposition politique. Ces moniteurs ont été déployés sur tous les itinéraires prévus à cet effet.
2. La CENCO déplore le fait que le Gouvernement de la ville de Kinshasa a autorisé ces marches le même jour et pratiquement aux mêmes heures, surtout le fait d'avoir changé verbalement l'itinéraire prévu par l'Opposition politique à peine 24 heures avant. Ce qui frise une provocation dans la mesure où ce changement était de nature à perturber la planification des organisateurs.
3. La CENCO est écœurée de constater que beaucoup de manifestants ont marché avec les armes blanches (machettes, bâtons, pierres...) au vu et au su de la Police sans être interpellés. Pire encore, certains éléments de la Police nationale étaient porteurs des mêmes outils de violence qu'ils échangeaient visiblement avec des individus en tenue civile, dont certains portaient le dorsal B.S.U ou Brigade Spéciale de l'UDPS, Force du progrès. Avec une telle complicité affichée publiquement, on se demande si cette Brigade Spéciale n'est pas une milice officiellement entretenue.

4. **Le comble de tout c'est la répression ignoble et sauvage que les forces de l'ordre et leur milice complice ont infligée aux manifestants y compris aux mineurs trouvés sur leur chemin.** Dans la réalisation de leur œuvre macabre, ils n'ont pas hésité de tirer à balle réelle, visant même le véhicule d'un leader politique.
5. La CENCO condamne avec la dernière énergie toutes ces monstruosités décrites ci-dessus ainsi que la violence qui s'en est suivie, d'où qu'elle vienne. Elle attend des autorités compétentes des actions concrètes, au-delà des promesses médiatiques d'enquêtes et de justice (auxquelles nous sommes habitués et qui demeurent souvent sans suite), pour mettre hors d'état de nuire toute cette série des malfrats facilement identifiables. Nous avons grandement besoin des forces de l'ordre au front pour sécuriser le Pays et non pour brimer la population dans les villes.
6. La CENCO exhorte le Peuple Congolais **de ne pas céder à la peur face à la barbarie organisée pour l'intimider. Si rien n'est fait pour garantir ses droits fondamentaux, il devra bientôt exercer son pouvoir pour sanctionner tous les incompetents.**
7. Puisse la Vierge Marie, Reine de la Paix, intercéder pour la RDC et ses habitants.

Fait à Kinshasa, le 21 mai 2023.



Mgr Donatien NSHOLE
Chaplain de Sa Sainteté le Pape
Secrétaire Général de la CENCO

III. Revendications des forces démocratiques (politiques et sociales) par rapport aux élections de 2023



CONFERENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO

Présidence

BP. 3258 – Kinshasa /Gombe

Tél. : +243 998 248 699

Fax : +33172703031

E-mail : cencorde@gmail.com

République Démocratique du Congo

POUR DES ELECTIONS CREDIBLES PEUPLE CONGOLAIS, REVEILLE-TOI DE TON SOMMEIL ! (cf. Rm 13, 11)

Message de la 60^{ème} Assemblée Plénière de la Conférence Episcopale Nationale
du Congo (CENCO)

Préambule

1. Nous, Cardinal, Archevêques et Evêques, membres de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), avec les autres fidèles de l'Eglise-Famille de Dieu en RD Congo, avons célébré dans la joie et l'enthousiasme, à Lubumbashi du 4 au 11 juin 2023, le 3^{ème} Congrès Eucharistique National autour du thème « *Eucharistie et Famille* ». A l'issue de ce grand événement de la foi, nous nous sommes réunis en Assemblée Plénière Ordinaire du 19 au 22 juin 2023. Mus par la sollicitude à l'égard du Peuple congolais dont nous avons la charge pastorale, nous nous sommes penchés, entre autres, sur la situation socio-pastorale qui prévaut dans notre pays.
2. Il sied de rappeler que « *Depuis son indépendance, le 30 juin 1960, la République Démocratique du Congo est confrontée à des crises politiques récurrentes dont l'une des causes fondamentales est la contestation de la légitimité des Institutions et de leurs animateurs* » (Constitution, Exposé des motifs, §1). Ayant trop souffert et étant victime de tant de guerres à lui imposées, **le Peuple congolais veut la paix, la justice et ainsi travailler au progrès de son pays.**
3. Nous sommes convaincus que la stabilité de notre pays et le bien-être de sa population passent notamment **par des élections libres, inclusives, transparentes, apaisées.** Et ce, à tous les niveaux.

I. CONSTATS

1. Situation sécuritaire

4. Nous apprécions à leur juste valeur les initiatives diplomatiques, politiques et militaires du Gouvernement congolais pour ramener la paix sur toute l'étendue de notre pays. Nous saluons particulièrement la bravoure et le patriotisme de nos Forces Armées, malgré les conditions de travail difficiles.
5. Cependant, la persistance et l'aggravation de l'insécurité, surtout dans la partie Est de notre pays, ainsi que la multiplication des groupes armés nous préoccupent au plus haut point. **Avec la résurgence du M23, soutenu par le Rwanda, une partie du Territoire national échappe au contrôle de nos forces armées depuis plus d'une année.**
6. Dans le même registre, nous assistons, dans la partie Ouest de notre Pays, à l'apparition et à l'extension de la milice Mobondo qui sème la terreur jusqu'aux portes de Kinshasa, la Capitale. A cela s'ajoute, en milieux urbains, l'activisme de la «Brigade Spéciale de l'UDPS, Force du Progrès » (BSU), opérant comme une milice, visiblement entretenue, qui collabore parfois avec la police pour traquer les adversaires politiques et d'autres paisibles citoyens portant un regard critique sur la gouvernance actuelle du pays.
7. Fort malheureusement, nos recommandations relatives à la reconsidération de l'état de siège, la réduction du train de vie des Institutions pour donner plus de moyens à nos Forces armées, et au renforcement de la cohésion nationale, n'ont pas été prises en compte *cf. L'heure est grave. Notre Pays est en danger ! [cf. Néh 2,17). Déclaration de l'Assemblée Plénière extraordinaire de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) sur la situation sécuritaire du pays, du 09 novembre 2022, n°8-9].*

2. Le processus électoral

8. A propos du processus électoral, la CENCO reconnaît les efforts du Gouvernement et de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), tant dans la publication du calendrier électoral que dans la constitution du fichier électoral, dans les délais plus brefs que les cycles électoraux passés.
9. Toutefois, ces avancées ne suffisent pas pour l'organisation des élections réellement crédibles, étant donné les **inquiétudes suivantes** :
- **l'inexistence d'un cadre de concertation tripartite** (Majorité, Opposition, Société Civile), idéal pour clarifier la problématique des Centres d'Inscriptions (CI) qui n'ont pas été retrouvés sur terrain, la question des matériels électoraux sensibles détenus par des personnes non qualifiées, la situation de l'exhaustivité des données des Centre d'Inscription ayant connu des dysfonctionnements.
 - **l'absence d'une contre-expertise crédible** par un organisme international spécialisé pour auditer le fichier électoral.
10. **Le refus par la CENI de répondre favorablement à ces deux pertinentes demandes prouve à suffisance que le processus électoral est mal engagé.**

3. Climat politique tendu

11. Les premiers gestes du Président de la République en 2019 étaient porteurs d'espoir pour un Etat de droit, notamment l'ouverture de l'espace politique et médiatique, la libération des prisonniers politiques et le retour au pays des exilés. **Malheureusement, nous observons aujourd'hui un recul déplorable caractérisé par la répression violente des manifestations de l'Opposition, la restriction de la liberté de mouvement des opposants, des tentatives des projets de lois discriminatoires, l'instrumentalisation de la justice et les arrestations arbitraires.**

12. L'intolérance politique s'observe aussi dans la sphère des fanatiques violents qui s'attaquent au grand jour aux adversaires politiques et à ceux qu'ils accusent d'être proches d'eux. **En témoignent les actes de violence et d'intimidation contre nous, Evêques membres de la CENCO lors de notre visite pastorale à Kasumbalesa, le dimanche 18 juin 2023.**

13. **Nous condamnons toutes ces pratiques inacceptables et rappelons que nous tenons aux élections inclusives.** A ce propos, le Peuple n'acceptera pas un empêchement purement politique de qui que ce soit de se présenter comme candidat aux élections. Il faut lui laisser la liberté de faire le choix de ses dirigeants, conformément à la Constitution.

II. RECOMMANDATIONS

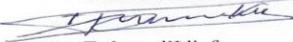
Au Peuple congolais

14. **Les élections nous donnent le pouvoir de renouveler la confiance aux animateurs des Institutions qui ont bien servi le pays, mais aussi de sanctionner tous ceux qui ont mal géré en servant leurs propres intérêts.** Face aux nouveaux candidats, privilégions les critères objectifs de compétence et de probité morale.

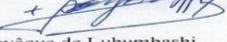
15. Prenons donc conscience de notre responsabilité en tant que souverain primaire en disant :

- **Non aux opportunistes qui changent de camps à la recherche des intérêts personnels !**
- **Non à ceux qui prennent comme suppléants les membres de leurs familles !**
- **Non à ceux qui postulent à tous les niveaux !**
- **Non aux tribalistes et aux népotistes !**
- **Non à l'achat de consciences !**

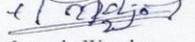
**LES ARCHEVEQUES ET EVEQUES MEMBRES DE LA CENCO
PRESENTS A LA 60^{EME} ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CENCO**

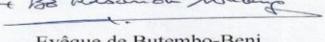
1. S.E. Mgr UTEMBI TAPA Marcel, Archevêque de Kisangani
Président de la CENCO

2. S.E. Mgr MOKO José, Evêque d'Idiofa
Vice-Président de la CENCO
Président de l'ACEAC

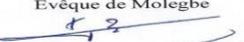
3. S.Em. Cardinal AMBONGO Fridolin, Archevêque de Kinshasa

4. S.E. Mgr MAROY François-Xavier, Archevêque de Bukavu

5. S.E. Mgr MUTEBA Fulgence, Archevêque de Lubumbashi
Administrateur Post. de Kamina

6. S.E. Mgr NGBOKO Ernest, Archevêque de Mbandaka-Bikoro

7. S.E. Mgr MOKOBE Joseph, Evêque de Basankusu

8. S.E. Mgr KATAKA Janvier, Evêque de Wamba

9. S.E. Mgr KASANDA Bernard, Evêque de Mbuji-Mayi

- 10.S.E. Mgr SIKULI Melchisédech, Evêque de Butembo-Beni

- 11.S.E. Mgr BULAMATARI Dominique, Evêque de Molegbe

- 12.S.E. Mgr ANDAVO Julien, Evêque d'Isiro-Niagara

- 13.S.E. Mgr RUVEZI Gaston, Evêque de Sakania-Kipushi




CENCO RDC

@CENCO_RDC · Follow



POUR DES ÉLECTIONS CRÉDIBLES PEUPLE CONGOLAIS,
RÉVEILLE-TOI DE TON SOMMEIL ! (cf. Rm 13, 11)

cencordc.org/index.php/actu...

5:57 AM · Jun 23, 2023



Lire l'intégralité du message : [POUR DES ÉLECTIONS CRÉDIBLES PEUPLE CONGOLAIS, RÉVEILLE-TOI DE TON SOMMEIL ! \(cf. Rm 13, 11\) \(cencordc.org\)](http://cencordc.org)

**APPEL A LA MOBILISATION GENERALE POUR DES ELECTIONS
CREDIBLES, INCLUSIVES ET TRANSPARENTES EN RDC**

Déclaration générale des organisations de la société civile.

Réunies du 23 au 24 juin 2023 au CEPAS, pour examiner la situation relative au processus électoral en cours dans notre pays ;

Nous, laïcs catholiques et protestants (Calcc et Milapro), organisations et acteurs de la société civile, mouvements citoyens, tenons à porter à la connaissance de l'opinion nationale et internationale ce qui suit :

1. La République Démocratique du Congo, notre pays, est de nouveau au bord de l'implosion en raison du processus électoral opaque et non-inclusif en cours. A cela s'ajoute le contexte sécuritaire explosif marqué par la multiplication de conflits violents à travers le pays, la multiplicité de milices affiliées aux partis politiques dont les Forces du progrès, la Brigade spéciale de l'UDPS, l'occupation des localités par des armées étrangères et des groupes armés.
2. Le climat politique actuel est caractérisé par la recrudescence des discours d'incitation à la haine (tribale, régionale et raciale), la répression et le rétrécissement de l'espace civile et politique, l'instrumentalisation de la justice et des services de sécurité, les arrestations et détentions arbitraires des acteurs politiques et de la société civile et la répression des manifestants.

Faute de mesures correctives urgentes, le processus électoral en cours sera chaotique et mettra en péril la paix, l'unité et la cohésion nationales, du reste très fragiles en RDC. De par son inaction face à cette situation la communauté internationale devrait assumer sa part de responsabilité.

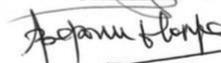
A cet effet, nous, laïcs protestants et catholiques, militants de mouvements citoyens et acteurs de la société civile, nous joignons à l'appel des Pères de l'Eglise du Christ au Congo (cf. déclaration du comité exécutif national de l'ECC du 21 au 26 février 2023) et de la

Conférence Episcopale Nationale du Congo (cfr message de 60^e assemblée plénière de la CENCO) pour :

- a. Rappeler toutes les revendications antérieures relatives à la crédibilité, la transparence et l'inclusivité du processus électoral ;
 - b. Exiger ***l'audit du fichier électoral par une institution indépendante*** disposant d'une expertise avérée en la matière, en présence d'observateurs et de témoins, et cela avant la convocation du corps électoral en septembre.
 - c. Réclamer l'accréditation à temps des observateurs électoraux tout en prenant soin de clarifier les procédures pour l'accréditation des observateurs internationaux.
 - d. Encourager le Gouvernement à mettre fin à l'insécurité pour permettre à tous nos compatriotes de participer au vote.
3. Le processus électoral actuel s'avère être une succession des ratés et la parfaite recette d'un désastre politique et sécuritaire qui nous oblige à appeler le Peuple Congolais à se mobiliser pour que les exigences minimales évoquées ci-dessus soient respectées. Dans le cas contraire, nous exhortons le peuple à se tenir prêt à des actions encore plus fortes, conformément à l'article 64, alinéa 1, de la Constitution.
4. Enfin, nous appelons la communauté internationale à ne pas s'accommoder à un processus vraisemblablement voué à l'échec et susceptible d'exacerber l'instabilité du pays et de la sous-région.

Fait à Kinshasa le 24 juin 2023

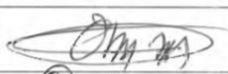
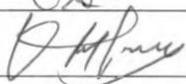
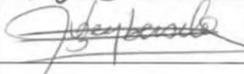
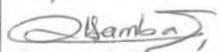
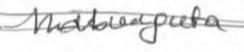
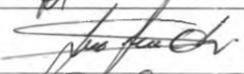
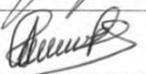
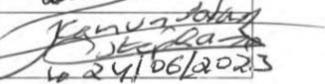
Les signataires.

| <u>NOMS</u> | <u>STRUCTURE</u> | <u>SIGNATURE</u> |
|----------------------|------------------|---|
| ① Jean Bosco LALO | CALCC |  |
| ② Jozef PAMBI | MILAPRO |  |
| ③ JACQUES ISSONGO | LUCHA |  |
| ④ BOPOMI BOLAPA MINO | FILIMBI |  |

**APPEL A LA MOBILISATION GENERALE POUR DES ELECTIONS
CREDIBLES, INCLUSIVES ET TRANSPARENTES EN RDC**

Déclaration générale des organisations de la société civile.

Les signataires

| N° | Nom et Post Nom | Organisation | Signature |
|----|----------------------------|-----------------------------|--|
| 1 | Omer Omeko Ko | AJP |  |
| 2 | CHADRACK BUKWET | EKOKI |  |
| 3 | IDRISS MUSEHO | PATRIOTISME OBLIGE |  |
| 4 | KAMUZI-ZAJHA | ASBL BILEXGE BANA-KIT |  |
| 5 | ALIMASI MOISE | Les Congolais About |  |
| 6 | EKUTSU Didine | COBIBA |  |
| 7 | BERSILY NZEY | RODHECIE |  |
| 8 | SAMBA SACRISTIE | JURISTES R.D.C |  |
| 9 | IMANI MUSA FIRI | BANA MONT NGAFULA |  |
| 10 | MABUNGUTA EMMANUEL | MOUVEMENT JUSTICE EN ACTION |  |
| 11 | ARNOLD KINBOMBE | la vie humaine et sacrée |  |
| 12 | LUKOMBO Emery | C.L.C |  |
| 13 | Irèneudon ne LOSSA DHEKANA | Société civile de l'Ituri |  |
| 14 | ME STEPHANE KATUNDALA | société civile du paysans |  le 24/06/2023 |

COMMUNIQUÉ DE LA DYNAMIQUE DES MOUVEMENTS CITOYENS

LE FORCING ÉLECTORAL ET LA RESTRICTION CROISSANTE DE L'ESPACE CIVIQUE METTENT LA NATION EN DANGER

La dynamique des mouvements citoyens de la République Démocratique du Congo est vivement préoccupée par la conduite du processus électoral actuel censé conduire aux élections générales de 2023 et 2024.

De la mise en place controversée du bureau de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), de la promulgation d'une loi électorale taillée sur mesure, au débat sur la loi de répartition des sièges en passant par l'audit du fichier électoral ; la CENI et le pouvoir en place mènent le processus électoral sans la prise en compte des revendications et des avis de toutes les parties prenantes, à l'instar de l'opposition politique et de la société civile.

La preuve la plus récente de la conduite cavalière et forcée de ce processus est l'examen par l'Assemblée Nationale du projet de loi sur la répartition des sièges alors que le fichier électoral qui le sous-tend est contesté avec raison par l'opposition politique et la société civile. Ces acteurs au processus fustigent le fait que l'audit du fichier électoral a été mené par la CENI elle-même à travers le montage d'un groupe d'auditeurs dont la crédibilité et l'indépendance posent clairement problème.

Par ailleurs, la dynamique des mouvements citoyens de la République Démocratique du Congo est fortement préoccupée par la restriction croissante de l'espace civique à l'approche des élections générales prévues en décembre 2023. Dans la foulée de la répression violente de la manifestation pacifique de l'opposition le 20 mai dernier, plusieurs atteintes aux droits et libertés publiques ont été enregistrées. Les auteurs ont été publiquement remerciés par le président Félix Tshisekedi,

Il s'agit notamment de l'obstruction du sit-in de l'opposition politique devant le bureau de la CENI à Kinshasa le 25 mai 2023, du refus du déplacement à l'intérieur même du territoire des opposants Moïse Katumbi et Matata Ponyo, de l'arrestation musclée de l'opposant Salomon Kalonda à l'aéroport international de Ndjili ce 30 mai 2023 ainsi que de la tolérance des rhétoriques tribalistes portées par des cadres, militants et soutiens du parti au pouvoir.

Nous sommes particulièrement inquiet.e.s de la mise en place d'une milice urbaine à Kinshasa regroupant certains membres de l'UDPS (Force du Progrès) qui s'en prennent aux manifestants d'opposition à l'aide d'armes blanches en toute complicité avec certains éléments de la police.

Il est urgent que les autorités congolaises et la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) se ressaisissent pour éviter au pays une nouvelle crise politique alors que la situation sécuritaire, économique et sociale est déjà extrêmement intenable pour des millions de Congolais.es. À cet effet, nous appelons vivement les institutions congolaises (le Parlement, le Gouvernement, le Président de la République et la CENI) chacun en ce qui les concerne à :

- Suspendre l'examen du projet de loi sur la répartition des sièges afin de construire au préalable le consensus autour du fichier électoral spécifiquement et de tout le processus globalement. Cela pour s'assurer que les élections de décembre 2023 soient transparentes, crédibles, apaisées, démocratiques et inclusives, en recommandant à la CENI de procéder à une contre-expertise de l'audit externe du fichier électoral déjà effectué ou procéder carrément à un autre audit externe de ce fichier via des organisations crédibles et impartiales,
- Mettre immédiatement fin à la répression des manifestations de l'opposition, aux obstructions des mouvements et à l'arrestation arbitraire d'opposants et d'acteurs de la société civile ;

- Identifier et juger les autorités politico-administratives, policières et/ou militaires, responsables d'atteintes aux droits et libertés politiques depuis le 20 mai 2023 ;
- Démanteler de toute urgence la milice urbaine dénommée "Force du Progrès" qui attaque à l'arme blanche les civils, essentiellement des opposants, à Kinshasa ;
- Libérer immédiatement et sans conditions tous les militants de la société civile arrêtés de façon arbitraires et détenus pour avoir exprimé leurs opinions.
- Libérer immédiatement et sans condition l'opposant Salomon Kalonda et les autres opposants politiques ; et mettre fin à la vague d'arrestations planifiées d'opposants politiques et acteurs de la société civile opposés au contrôle des élections en cours par le pouvoir en place.
- Cesser immédiatement les atteintes à la liberté d'expression et de la presse notamment par le refus d'octroi de visa à certains journalistes étrangers, ainsi que par l'arrestation et la convocation de journalistes Congolais.e.s, persécutés pour avoir exprimé leur opinion publiquement.
- Arrêter immédiatement l'instrumentalisation de la justice pour des fins politiques .
- Aux formations politiques, d'encadrer leurs militant.es à la cohésion nationale, au patriotisme ainsi qu'à la non-violence.

Enfin, la dynamique des mouvements citoyens de la République Démocratique du Congo appelle les pays soucieux et concernés par la crise scandaleuse que subit le Congo à se placer du côté du peuple congolais dans sa lutte acharnée pour la tenue d'élections transparentes, crédibles, apaisées, démocratiques et inclusives en 2023.

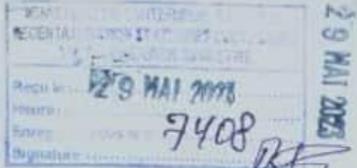
Ces pays sont vivement encouragés à envisager de prendre des sanctions ciblées contre les responsables politiques et militaires qui sont investis pour organiser des élections bâclées et qui violent les libertés publiques à travers la répression.

Fait à Kinshasa, le 1er juin 2023,

Les signataires :

**LUCHA
FILIMBI
CONGOLAIS DEBOUT
MOUVEMENT JUSTICE EN ACTION
MCCP
LES INDIGNÉS
EKOKI
PATRIOTISME OBLIGE
DYNAMIQUE DES JEUNES ÉRUDITS CONGOLAIS
SYNERGIE BILENGE
ON A QUE LE CONGO**

1. Revendications par rapport au projet de loi sur la répartition des sièges



Kinshasa, le 29 mai 2023.

N/Ref. : NE/PN/AS/010/23



Transmis-copie pour information à :

- Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité
- Monsieur le Président de la CENI (Tous) à Kinshasa

A l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale à Kinshasa/Lingwala

Objet : Nos observations sur le projet de loi relatif à la répartition des sièges.



Honorable Président,

Nous avons l'honneur de vous présenter comme ci-après nos observations concernant le projet de loi relatif à la répartition des sièges, bientôt sous discussion au Parlement.

Il est à noter qu'à travers ce projet, la CENI a levé les options ci-après :

- Elle a retenu, pour les prochaines élections, 43.941.891 électeurs ;
- Elle a préconisé d'organiser les élections sur toute l'étendue du territoire national en dépit du fait que l'identification et l'enrôlement des électeurs n'ont pas eu lieu dans les territoires de Rutshuru, Masisi et Kwamouth (16 sièges en manque, soit 1.220.314 d'électeurs ou 2,78% du scrutin présidentiel en moins) ;
- Pourvoir tous les 500 sièges de députés nationaux.

Siège social du Parti. 34/18, Avenue Lukusa Kinshasa/Gombe, République Démocratique du Congo.
Tél. : +243 81 60 71 244. E-mail : caspelele@caspelele.com

- Suite 2-

Cependant, dans les provinces du Nord Kivu et du Mai-ndombe, la CENI a décidé d'une chose et de son contraire.

Premièrement, elle a imputé à ces deux provinces respectivement 47 sièges pour le Nord Kivu et 12 sièges pour le Mai-ndombe, sans leur allouer le nombre d'électeurs correspondants, dans le total d'électeurs enrôlés ou à enrôler sur l'étendue du territoire, l'enrôlement n'ayant pas eu lieu dans ces 3 territoires.

Ainsi par exemple, le Nord Kivu a eu 3.026.907 au lieu de 4.246.969 électeurs.

Deuxièmement, il découle de cette situation trois hypothèses possibles qui représentent pour la CENI et pour le pays, une quadrature de cercle :

1^{ère} Hypothèse

Bien que le nombre d'électeurs est de 43.941.891 pour l'ensemble du territoire national, ne comprenant pas ceux de 3 territoires, si la CENI dans son calcul maintenait l'hypothèse de 500 sièges pour l'Assemblée nationale, le quotient électoral serait minoré à 87.879. Pour nous, ce quotient serait faux parce qu'il découlerait d'un total d'électeurs de 43.941.891 qui éludait les électeurs de Rutshuru, Masisi et Kwamouth représentant un total de 1.220.314 enrôlés. Ce quotient induirait une répartition erronée des sièges. Car pour le Nord Kivu, avec 47 sièges, le nombre des électeurs retenus devrait être non 3.026.907 mais plutôt 4.245.969.

2^{ème} Hypothèse

Considérant le nombre d'électeurs de 43.941.891, si la CENI calculait le quotient du siège sur 484 sièges, excluant les territoires de Rutshuru, de Masisi et Kwamouth qui n'ont pas connu d'enrôlement, le quotient de 90.415,41 électeurs qui va se dégager, serait aussi erroné parce qu'il découlerait d'une division du nombre d'électeurs de 43.941.891 par un nombre des sièges (484) qui aura éludé les 16 sièges de Rutshuru, Masisi et Kwamouth, alors que ces sièges sont programmés aux élections du 20 décembre 2023.



- Suite 3-

3^{ème} Hypothèse

Ici, tous les sièges (500) dont ceux de 3 territoires (16 sièges) sont programmés ainsi que leurs électeurs respectifs. Ainsi, sur un total de 45.162.205 d'électeurs, le quotient d'électeurs serait de 90.324 (45.162.205 électeurs divisés par 500 sièges). Ainsi la répartition des sièges serait rationnelle, bien que théorique.

Conclusion : le fichier de 43.941.891 électeurs est faux parce qu'il ne comprend pas les électeurs de 3 territoires. Celui de 45.162.205 aurait été rationnel, s'il n'était pas fictif du fait que le total additionnel de 1.220.314 d'enrôlés qui en fait partie n'est que théorique, l'enrôlement dans ces 3 territoires n'ayant jamais eu lieu. D'où la quadrature de cercle.

Honorable Président, dans les cas où nos observations seraient pertinentes et exactes, nous vous demandons d'en tirer les conséquences et de ne pas recevoir le projet de loi en cause.

Veuillez agréer, **Honorable Président**, l'expression de nos sentiments patriotiques.

Pour la Coordination,

Paulin MBOMA BOKO

Président National du Nouvel Elan



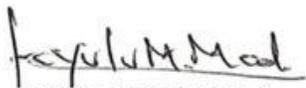
COMMUNIQUE DE PRESSE DU 29 MAI 2023

1. Nous, signataires du présent communiqué, candidats à l'élection présidentielle prochaine, continuons d'exiger des élections crédibles, c'est à dire transparentes, impartiales, inclusives et apaisées, conformément à la Constitution de la République.
2. Rappelons que depuis plusieurs années, nous n'avons eu de cesse d'alerter l'opinion nationale et internationale que le processus électoral 2023 est mal engagé. Ce processus évolue dans le cadre d'un chaos programmé. Toutes les institutions ayant trait à l'organisation des élections et à la proclamation des résultats, la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) et la Cour Constitutionnelle sont politisées et gérées par les membres d'une même famille politique.
3. Aujourd'hui, à l'instar de la loi organique portant organisation et fonctionnement de la CENI, la loi électorale, la nomination des juges de la Cour constitutionnelle, la désignation des animateurs des organes de la CENI, le passage en force s'accroît avec la programmation à l'Assemblée nationale de l'examen et l'adoption du projet de loi sur la répartition des sièges en vue de matérialiser la fraude électorale à grande échelle que nous n'avons cessé de décrier.
4. D'aucuns pensaient que la CENI, avec toutes les contestations qui ont émaillé sa constitution, pouvait surprendre positivement les congolais en cherchant à organiser les élections en toute impartialité, conformément à l'article 211 de la Constitution. Mais, la première étape des opérations de la CENI ; l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs à laquelle nous avons participé, s'est déroulée dans l'opacité la plus totale. C'est une preuve supplémentaire de la planification et l'exécution de la fraude. L'obstination du régime Tshisekedi de présenter la loi sur la répartition des sièges sur la base de ce fichier corrompu sans audit par un tiers de confiance est une escalade dans la voie de la mise en œuvre du plan de fraude. Cette entreprise funeste vide le pacte républicain de Sun-City de toute sa substance.
5. Pour rappel, en réaffirmant notre engagement au processus électoral et pour sauver ce qui pouvait l'être encore, nous avons exigé que la CENI fasse la lumière sur l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs qu'elle a menée, en se soumettant au principe préalable de l'audit externe et indépendant du fichier électoral, par un cabinet international crédible et réputé en la matière. Nous n'avons pas été entendus ! La seule réponse que nous avons reçue, c'est la détermination de l'Union sacrée à opérer un passage en force par la CENI qui a envoyé ses statistiques fabriquées au gouvernement, en vue de la préparation du projet de loi sur la répartition des sièges, transmis en urgence, comme dans un jeu de cache-cache à l'Assemblée nationale qui l'a aussitôt alignée pour expédition.
6. La CENI a ainsi démontré à la face du monde qu'elle n'a qu'une seule mission, à savoir : organiser la fraude électorale en faveur M. Félix Tshisekedi et lui donner, tout aussi frauduleusement une majorité parlementaire en décembre 2023.
7. Les revendications du peuple congolais que nous portons sont construites sur les exigences constitutionnelles de bonnes élections pour la paix et la cohésion nationale, à savoir, des élections démocratiques, libres, crédibles, transparentes, impartiales, inclusives et apaisées. Conscient de notre histoire politique et soucieux de l'avenir de ce pays, nous nous opposons vigoureusement à une parodie d'élections, qui laisse au demeurant nos concitoyens de Rutshuru, Masisi et Nyirangongo en dehors comme pour consacrer la balkanisation.
8. C'est pourquoi les correctifs ci-après sont nécessaires pour adapter le processus aux exigences constitutionnelles et légales de transparence, d'impartialité, de liberté et d'inclusivité :
 - 1) Procéder à la confection d'un fichier électoral fiable audité par un cabinet international dont l'expertise en la matière et l'indépendance sont avérées. Ce

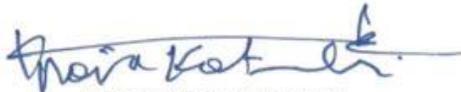
-
- cabinet doit être recruté au terme d'une procédure claire, régulière et sans aucun privilège et conflit d'intérêt ;
- 2) Restructurer la CENI, en respectant le droit des parties prenantes à désigner librement leurs représentants ;
 - 3) Reconstituer la Cour constitutionnelle dans le respect de la loi, en lui assurant toute son indépendance.
9. Avec la volonté politique d'éviter le chaos au pays, ces correctifs peuvent être apportés au processus électoral sans aucun incident sur le calendrier des élections. Sans ces correctifs, il est difficile d'avoir des élections crédibles. Le peuple congolais n'acceptera aucun résultat fabriqué par la CENI pour le substituer aux observations et aux résultats issus des urnes à la fin des élections de décembre 2023. Il prendra entièrement ses responsabilités face à l'histoire.
10. C'est pourquoi, de ce qui précède :
- 1) Rappelons que l'article 64 de la Constitution impose à tout congolais le devoir de faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation de la Constitution ;
 - 2) Continuerons sans cesse à sensibiliser les congolais et congolaises et à les mobiliser dans la lutte contre la fraude électorale, en multipliant des actions sur l'ensemble du territoire national pour faire barrage à la volonté de M. Kadima d'instrumentaliser la CENI pour donner un nouveau mandat usurpé sur base d'un fichier électoral corrompu et d'un processus restreignant l'espace politique d'expression;
 - 3) Exhortons nos pères spirituels, en tant que leaders de la conscience nationale, à ne pas accompagner la CENI dans le triste sort qu'elle veut imposer au peuple congolais ;
 - 4) Encourageons la Société civile et toutes les forces vives à s'engager résolument dans l'effort pour l'avènement d'un Congo à la hauteur de sa promesse démocratique dans l'idéal de l'état de droit, de la justice et de la dignité pour le peuple congolais.
 - 5) demandons à la communauté internationale de soutenir le peuple congolais dans sa lutte de la marche irréversible vers la démocratie et l'Etat de droit en RD Congo.

Fait à Kinshasa, le 29 mai 2023

Les signataires



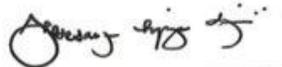
FAYULU MADIDI Martin



KATUMBI CHAPWE Moïse



MATATA PONYO Mapon



SESANGA HIPUNGU Delly

DECLARATION DES DEPUTES DU FCC EN RAPPORT AVEC L'EXAMEN DE LA LOI SUR LA REPARTITION DES SIEGES

Nous, députés nationaux, membres du Front Commun pour le Congo (FCC en sigle), réunis ce jour, avons examiné la situation générale du pays et particulièrement l'évolution du processus électoral.

1. SITUATION GENERALE DU PAYS

S'agissant de la situation générale du pays, l'opinion nationale et internationale retiendra que, celle-ci est caractérisée notamment par :

- l'incapacité notoire du pouvoir en place de préserver l'intégrité du territoire national et d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens tant dans la partie Est (Ituri, Nord et Sud Kivu, Nord Katanga, à Kabambare dans le Maniema, Ango dans le Bas Uelé...), que dans la partie Ouest (Territoire de Kwamut dans le Maindombe, Batshongo dans le Kwango, Bagata dans le Kwilu, Madimba dans le Kongo Central...). Et, plus grave, à Kinshasa Capitale et siège des institutions de la république ;
- l'abandon d'une bonne partie de la république entre les mains des forces étrangères, conséquence d'une diplomatie irréfléchie ;
- violations flagrantes, manifestes et récurrentes des droits fondamentaux reconnus à tout être humain, à la presse, à l'opposition et la société civile; droits consacrés par la constitution et les instruments juridiques internationaux dûment ratifiés par la République démocratique du Congo, notre pays.
- Appareil judiciaire à la solde du régime Tshisekedi, insécurisant les justiciables.
C'est ici l'occasion d'interpeller la communauté internationale d'être impartiale en sanctionnant les commanditaires et les exécutants de ces violations ;
- La dégradation de la situation sociale et économique du pays caractérisée par la chute vertigineuse du franc congolais face à une flambée des prix entraînant une perte du pouvoir d'achat comparable au pire moment de l'histoire de notre pays ;
- la gestion chaotique du pays caractérisée notamment par le tribalisme, le détournement ostentatoire de deniers public, la corruption, la concussion, l'enrichissement illicite, insolent et honteux ;

2. PROCESSUS ELECTORAL

Quant à l'évolution du processus électoral, nous réaffirmons notre position maintes fois exprimée de participer aux élections dans le délai constitutionnel, à condition d'avoir :

- Une CENI consensuelle, comportant en son sein des délégués dûment désignés par leurs composantes ;
- une cour constitutionnelle non inféodée dont les membres sont désignés conformément à la constitution et aux lois à la matière ;
- une loi électorale inclusive garantissant la transparence et l'égalité des chances à tous les compétiteurs.

Il est constaté malheureusement qu'à ce jour, rien de tout cela n'est fait, et que Monsieur Tshisekedi s'entête à organiser avec sa CENI monocole.

Il est constaté malheureusement qu'à ce jour, rien de tout cela n'est fait, et que Monsieur Tshisekedi s'entête à organiser avec sa CENI monocole.

En plus, l'enrôlement des électeurs, qui aboutit à un projet de loi sur la répartition des sièges que l'assemblée nationale examine ce jour, s'est déroulé dans un contexte de fraude, d'amateurisme, et d'absence criante d'un audit externe crédible le rendant non fiable décrié par tous ;

En effet, la cartographie électorale, la distribution des kits d'enrôlement, se sont réalisés sans tenir compte de la démographie et de la superficie des circonscriptions électorales de sorte que les circonscriptions sous peuplées se sont vu augmenter de kits et par conséquent, du nombre des sièges ;

Des mineurs ont été illégalement enrôlés et plusieurs personnes disposent à ce jour de plusieurs cartes d'électeurs ;

Des matériels d'enrôlement ont été retrouvés plusieurs fois entre les mains des particuliers.

Les cartes d'électeurs s'effacent au bout d'un temps et deviennent inutilisables, comment reconnaitrons-t-ils les électeurs le jour du scrutin ?

Tout ceci démontre le caractère peu fiable du processus électoral qui présage des élections chaotiques et frauduleuses dans le pays.

Fort de ce constat, plusieurs acteurs politiques et de la société civile ont rejoint notre position.

En tout état de cause, nous tenons le pouvoir en place pour responsable de toutes les conséquences qui résultent de ces élections frauduleuses et chaotiques qu'ils tentent d'organiser.

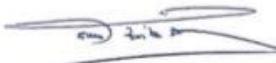
Par conséquent, les députés, membres du Front commun pour le Congo (FCC en sigle) décident de ne pas accompagner la dictature de Monsieur Tshisekedi, ni le hold up électoral qu'il a déjà planifié, et ne vont donc pas participer à l'examen et au vote d'un projet de loi déjà biaisée et corrompu aux conséquences dramatiques et incalculables sur l'avenir de notre démocratie et de la République.

Fait à Kinshasa, le 29 mai 2023

Les signataires



LES SIGNATAIRES

1. Honorable François NZEKUYE 
2. Honorable Pierre-Quilès 
3. Hon. IYANANIO MOLIGI 
4. Hon. AGIBA WIDIA NAMIE 
5. Hon. KUHATELENA LUCIE 
6. Hon. Atama Tabé Rogodi Crispin 
7. Hon. MUNGA MESORI LOUISE 
8. Hon. Mueke Muzandu 

2. Revendications par rapport à l'audit externe du fichier électoral

Pascal Mulegwa 
@pascal_mulegwa · Follow

Audit externe du fichier électoral: "La CENI recrute, organise, détermine la méthodologie, approuve le rapport, qu'est-ce qu'il y a d'externe là dedans?", s'interroge Mgr Donatien N'Shole



actualite.cd
Audit externe du fichier électoral: "La CENI recrute, organise, détermine l...
La mission d'observation électorale CENCO-ECC a une nouvelle fois attiré l'attention de la Commission électorale nationale indépendante sur la ...

4:36 AM · May 16, 2023 

Lire l'article : [Audit externe du fichier électoral: "La CENI recrute, organise, détermine la méthodologie, approuve le rapport, qu'est-ce qu'il y a d'externe là dedans?", s'interroge Donatien N'Shole | Actualite.cd](#)

LUCHA 
@luchaRDC · Follow

L'audit du fichier électoral par des «experts» choisis par la @cenirdc elle-même est une arnaque visant à légitimer la fraude électorale en cours.

Nous désapprouvons ce passage en force et appelons à un audit par des acteurs crédibles, qualifiés et indépendants. #Election2023

En 2013, elle avait reçu un prix de la Women Development Foundation pour les contributions personnelles qu'elle avait apportées à la démocratisation constitutionnelle en tant que Membre du premier parlement démocratiquement élu.

Mme Jeanne Louise (N'Shole) N'Shole
Elle est élue membre du Parlement en 1996 lors des premières élections démocratiques d'après l'apartheid en Afrique du Sud. Elle a travaillé pour la CENI avec le droit électoral et les systèmes électoraux nationaux à l'époque où elle était membre du Groupe des négociateurs de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA) et de l'Assemblée Constituyente mise en place pour rédiger la Constitution de la République Sudafricaine de la période post-apartheid. Elle est élue membre, entre autres, d'une Licence en Sciences Publiques et Sociales (Université de Maastricht), d'un Master en Sciences en Gestion des Ressources Humaines (Université de Londres), d'un Diplôme d'études supérieures en Économie (Université de Londres), d'un Diplôme d'études supérieures en Administration Publique et Gestion du Développement (Université de Wilkesand) et d'un certificat C2C en Informatique. Vice-présidente de la Commission électorale en Afrique du Sud, elle vient à la suite de Guinée Électorale et la RD Congo.

Mme Jeanne Louise a participé dans plusieurs missions d'évaluation des processus électoraux et d'audit des fichiers électoraux sur le continent africain. Un parfait polyglotte, il parle couramment le Français, l'Anglais, le Portugais, l'Espagnol et les langues vernaculaires congolaises comme le Lingala et le Swahili.

M. Monsieur Kabata KABANDA (RD Congo)
Docteur en Sciences, spécialité Géographie Économique et Sociale (Université de Liège, Belgique), Professeur Kabata KABANDA a une grande expérience non seulement dans les domaines de l'enseignement et la recherche, mais également de la pratique à la lumière d'expériences responsables professionnelles acquises dans ses institutions académiques qui les organisent.

Il a été, entre autres, Secrétaire Général Académique de l'École de Formation électorale en Afrique Centrale (EFAC), Conseiller en Planification et Opérations, puis Expert en renforcement des capacités avec le Centre congolais d'appui électoral (CECA) au Cameroun, en Guinée et en République Centrafricaine, Chef de Projet à la Centrale Africaine Technique à la Réforme de l'Aménagement du Territoire (CAT), Coordinateur de l'Agence Nationale de Développement du Territoire au Ministère de l'Équipement et de

En 2006, il avait fait partie de l'équipe d'assistance technique des TIC déployée auprès de la Commission électorale nationale indépendante.

L'équipe avait contribué dynamiquement à une réunion avec les Membres de la CENI au cours de laquelle ils ont, après échanges, validé l'agenda de travail de la mission d'audit du fichier électoral.



11:15 AM · May 15, 2023 

COMMUNIQUE CONJOINT DU 15 MAI 2023

Nous, signataires du présent communiqué, avons pris connaissance du communiqué de presse de la CENI N° 022/CENI/2023 du 05 mai et le point d'information du vendredi 12 mai 2023. À n'en point douter, ces deux communications sont une preuve supplémentaire du déni de transparence du processus électoral dans lequel sont engagés les responsables de la CENI en vue d'exécuter le plan de fraude massive savamment orchestré en faveur de M. Félix Tshisekedi.

Et pourtant, dans son exposé des motifs, notre Constitution affirme que *“depuis son indépendance, le 30 juin 1960, la République Démocratique du Congo est confrontée à des crises récurrentes dont l'une des causes fondamentales est la contestation de la légitimité des institutions et de leurs animateurs”*.

C'est ici le lieu de rappeler que le processus électoral appartient au peuple congolais et concerne toutes les parties prenantes aux élections. Il est inacceptable que la CENI s'en attribue le monopole. Comme institution d'appui à la démocratie, elle a pour mission d'aider les Congolais à choisir, en toute liberté, leurs dirigeants dans un système transparent qui rassure toutes les parties prenantes. Elle doit mener à bien et en toute régularité, les activités nécessaires à l'organisation d'élections crédibles, gage de la paix et de la cohésion nationale. Elle est donc tenue d'être impartiale et d'impliquer tous les acteurs concernés, ceux des partis politiques et de la société civile.

Dans ce cadre, le fichier électoral étant un élément essentiel du processus électoral, il doit être le plus fiable possible. La garantie de sa fiabilité exige sa vérification, son contrôle et son audit par une organisation dont l'expertise en la matière et l'indépendance sont avérées afin de rassurer le peuple et toutes les parties prenantes. Le processus électoral étant l'affaire du peuple congolais, le régime au pouvoir et la CENI ne peuvent ni ne doivent aller contre ce principe et empêcher l'audit indépendant du fichier électoral.

Il sied de rappeler que la connaissance de la base des données découlant de la révision du fichier électoral ne porte nullement atteinte à la souveraineté et à l'intégrité nationale et n'a rien à voir avec la protection des données personnelles. Car ces données, par leur nature, peuvent être consultées par toute personne qui le désire. En revanche, persévérer dans la voie d'empêcher l'audit indépendant du fichier électoral pour imposer aux Congolais une liste électorale corrompue est une faute lourde. Les auteurs de cette forfaiture qui constitue un coup dur à la démocratie et une menace à la paix dans notre pays en porteront toute la responsabilité devant l'histoire.

Nous exigeons l'audit du fichier électoral par un cabinet international réputé.

Préalablement à l'audit du fichier, nous invitons la CENI à expliquer à toutes les parties prenantes comment elle a procédé pour confectionner ce fichier, car on ne peut auditer des listes électorales dont on ignore les procédures et les fondamentaux.

Aussi, demandons-nous à la CENI de nous fournir sans délai les éclaircissements réclamés dans notre déclaration du 27 avril dernier, notamment le nombre réel des kits électoraux commandés, en précisant, avec la cartographie en appui, combien ont-ils effectivement été placés dans les centres d'inscription ainsi que le rapport dressé par la CENI sur chaque aire opérationnelle après la clôture des opérations d'enrôlement des électeurs.

En sus, nous demandons que des listes provisoires soient publiées et affichées dans les différents centres d'enrôlement ainsi que sur le site internet de la CENI, centre par centre, circonscription par circonscription et province par province.

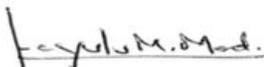
Nous rappelons aux membres de la CENI, qu'ils n'ont pas pour mission de défier les parties prenantes, encore moins le peuple congolais. S'ils persistent dans leur volonté d'opérer un nouveau hold-up électoral en faveur de M. Félix Tshisekedi, nous userons de tous les moyens démocratiques à notre disposition pour obtenir leur départ de la CENI.

Face à cet horizon bien sombre du processus électoral, nous :

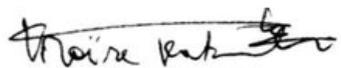
- Invitons les Congolaises et les Congolais à répondre massivement à notre appel pour la grande marche de ce samedi 20 mai contre l'insécurité grandissante dans le pays, la vie chère et la misère ainsi que le processus électoral chaotique.
- Appelons le peuple congolais dans son ensemble à demeurer vigilant et mobilisé, pour empêcher tout individu ou groupe d'individus à prendre le pouvoir par la force, au moyen d'un simulacre d'élections en décembre 2023.

Que Dieu bénisse la RDC et son vaillant peuple.

LES SIGNATAIRES



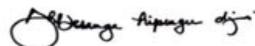
Martin M. FAYULU



Moïse KATUMBI CHAPWE



Augustin MATATA PONYO



Delly SESANGA HIPUNGU

3. Revendications par rapport à l'enrôlement des électeurs



Republique Démocratique du Congo
LEADERSHIP ET GOUVERNANCE POUR LE DEVELOPPEMENT
Le Changement pour le progrès



Parti Politique enregistré par l'arrêté n°25/CAB/VPM.MININTERSEDECAC/AOK/011/2022 du 03 février 2022

Le Président National

COMMUNIQUE DE MONSIEUR MATATA PONYO MAPON, PRESIDENT NATIONAL DU PARTI POLITIQUE LGD

Je constate avec regret que le processus d'enrôlement des électeurs, débuté par la CENI dans la Province du Maniema depuis le 16 Février 2023 est entaché d'irrégularités flagrantes et graves qui, non seulement remettent en cause la crédibilité du processus électoral actuel, mais démontrent à ciel ouvert la fraude électorale qui est projetée en décembre 2023.

Je viens de passer près d'un mois dans ma circonscription électorale de Kindu où j'ai visité certains centres d'enrôlement de la place et de territoires.

A cet effet, je fais remarquer à la communauté tant nationale qu'internationale ce qui suit :

1. Il y a un nombre insuffisant des machines par rapport aux centres d'enrôlement et à la demande de la population ;
2. Les machines disponibles sont techniquement moins performantes que celles de 2018. Ce qui rallonge le temps d'enrôlement ;
3. Les machines tombent régulièrement en panne et le seul technicien qui doit les réparer est immobilisé au Bureau provincial de Kindu. Les machines défectueuses prennent plusieurs jours pour être réparées.
4. Pour obtenir leurs cartes d'électeur, certains requérants doivent passer trois à cinq heures dans le bureau d'enrôlement ;
5. Certaines personnes sont obligées de payer un pourboire pour se faire enrôler rapidement.
6. Il y a eu diminution systématique des centres d'enrôlement comparativement au processus de 2018, et pourtant en terme démographique, il y a eu une augmentation de la population capable de participer activement au processus électoral en cours.
7. Les personnes à mobilité réduite sont fortement marginalisées et prennent deux à trois jours pour s'enrôler et obtenir leurs cartes d'électeur.

Au regard de ce qui précède, je recommande que l'opération d'enrôlement soit prolongée d'au moins un mois et que le nombre des machines soit augmenté.

À défaut, au regard de tous les manquements et irrégularités enregistrés à travers le pays, je demande que le processus d'enrôlement actuel soit suspendu pour des ajustements qui s'imposent en vue de crédibiliser ce processus.

MATATA PONYO Mapon

Kindu, le 01/03/2023

Siège social : 123 avenue Ngumá, Quartier Macampagne, Commune de Ngallera/Kinshasa
Site web : lgd-rdc.org





MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE CENCO-ECC



Communiqué N° 002/MOE CENCO-ECC/Fév./2023

1. En date du 10 février 2023, la Mission d'Observation Electorale de la CENCO-ECC (MOE CENCO-ECC) a été alertée par une correspondance du parti politique « Le Parti pour l'Action » (P.A) adressée au Président de la CENI dans laquelle il dénonçait, entre autres, la détention des cartes d'électeurs vierges par certains individus dans le territoire de MASIMANIMBA, province du Kwilu. Pendant que les Observateurs de la MOE CENCO-ECC documentaient l'incident, la CENI a publié son communiqué de presse N°007/CENI/2023 portant la signature de son Rapporteur, faisant état de l'arrestation d'un individu en possession d'un lot de 300 cartes d'électeurs en provenance de MANSIMANIMBA.
2. En date du 21 février 2023, la MOE CENCO-ECC a été saisie de la présence d'un Kit d'enrôlement des électeurs, des cartes d'électeurs, des FO1 et autres matériels électoraux dans l'un des véhicules, en provenance de Kinshasa, victime d'un accident de circulation sur la route Kinshasa – Tshikapa, dans la province du Kasai. Alors que les Observateurs de la MOE CENCO-ECC, dépêchés sur place, venaient de soumettre leurs rapports portant sur cet incident, un autre Communiqué de presse de la CENI N°010/CENI/2023, signé cette fois-ci par son Président, confirme les faits et demande à la Justice d'en sanctionner les auteurs.
3. La MOE CENCO-ECC constate que les deux Communiqués de presse de la CENI précités attestent que les **MATERIELS SENSIBLES**, destinés à l'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs, se trouvent en circulation entre les mains des individus n'en ayant pas qualité. **En d'autres termes, ces individus disposeraient ainsi de leurs propres Centres d'inscription et, in fine, de leurs propres centres et bureaux de vote aux fins de possibles bourrages des urnes lors de différents scrutins prochains.**
4. La MOE CENCO-ECC attire, à cet effet, l'attention de la CENI et des autres parties prenantes sur le fait que les faits observés posent un sérieux problème quant à la sécurisation du processus électoral en général et du matériel électoral sensible en particulier et sont susceptibles d'entamer sensiblement **la confiance du public** en ce processus électoral et d'en compromettre ainsi la crédibilité, y compris celle des résultats qui en résulteront. *En effet, si les choses ne sont pas clarifiées à ce stade, ce serait irresponsable de la part de tous d'avancer dans un processus électoral où la crédibilité est sérieusement mise en cause.*

Recommandations :

C'est pourquoi la MOE CENCO-ECC formule les recommandations ci-après :

Aux Cours et Tribunaux

1. D'organiser des procès publics, voire des audiences foraines afin que les citoyens et les partenaires internationaux soient éclairés sur les conditions dans lesquelles ces **MATERIELS ELECTORAUX SENSIBLES** se sont retrouvés entre les mains de ces individus et pour quelles fins.
2. De sanctionner sévèrement tous les délinquants, à tous les niveaux, qui se retrouveraient impliqués dans la commission de ces crimes.

A la CENI

3. D'organiser en toute urgence et à tous les niveaux (SEN, SEP, Antennes et CI) des inventaires des matériaux électoraux sensibles commis à l'opération d'identification et enrôlement des électeurs. En effet, Elle devrait publier la liste des kits reçus, avec les numéros de séries. Ensuite, la CENI devrait publier son plan de déploiement desdits matériels, en indiquant clairement leurs destinations, avec la mention du nombre et des numéros de série. Enfin, organiser des équipes mixtes (CENI, Partis politiques, Journalistes, Observateurs, Police, etc.) de vérification.
4. Instruire les SEP et les Antennes afin que les Observateurs, les Témoins des Partis politiques et les journalistes aient accès aux informations et aux entrepôts des matériels électoraux.
5. De continuer à sanctionner sévèrement, le cas échéant, son propre personnel impliqué dans ces différents crimes.
6. De clarifier les cas de Centres d'Inscription n'ayant pas été retrouvés sur terrain relevés dans sa déclaration à mi-parcours et son avant dernier Communiqué.

A la police et autres services de sécurité

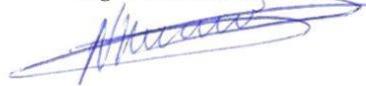
7. D'assurer convenablement la sécurité du matériel électoral.

Fait à Kinshasa, le 24 février 2023.

**Pour l'ECC
Révérend Eric NSENGA**



**Pour la CENCO
Mgr Donatien NSHOLE**



DELLY SESANGA

CANDIDAT À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

J'ai eu l'avantage de partager ce 10 mars 2023, au cours de la séance de travail au Fleuve Congo Hôtel, avec la délégation du Conseil de Sécurité de l'ONU en visite à Kinshasa, sur deux points :

- *la situation sécuritaire à l'Est et dans la région des grands lacs ;*
- *l'évolution du processus électoral en vue des élections générales de 2023.*

I. SUR LE PLAN SÉCURITAIRE

1. Je relève d'abord que la souveraineté et l'intégrité territoriale de la RD Congo sont encore mises à rude épreuve, avec la recrudescence de l'insécurité, par l'activisme militaire du M23, soutenu par le Rwanda. La résurgence du conflit à l'Est est consécutive au chaos diplomatique et sécuritaire orchestré par une suite des décisions inconséquentes de la stratégie du régime TSHISEKEDI dans la région des Grands-Lacs. Cette stratégie a favorisé l'escalade dans la région sur fond des rivalités entre pays voisins et de surenchère politico-économique. La mise en marge de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba du 24 février 2013, qui constituait pourtant le cadre de référence le plus transversal et inclusif, en matière de paix, de sécurité et de coopération dans la région, a privé de visibilité et d'une feuille de route viable pour la paix et la sécurité. Depuis, les initiatives de paix se démultiplient, sans articulations entre elles, et finissent par se superposer dans la région au plan politique, diplomatique et militaire. Il y a autant de tentatives qu'il y a d'échec. La confusion est totale. La conséquence en est la sur militarisation de la zone, au demeurant abandonnée par l'administration d'État et la justice. Nonobstant la contestation de l'efficacité de la mission de la MONUSCO, la proclamation de l'état de siège sur les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, les opérations militaires bilatérales avec l'Ouganda : «Shuja», ainsi que le déploiement des forces de l'EAC n'ont pas réussi à restaurer la paix dans la sous-région.

2

2. Sur le plan interne, la politique de ravalement des institutions internes menée par le régime, a conduit à l'érosion du socle de légitimité des Institutions. Plus enclin à s'affranchir de la Constitution, la pratique institutionnelle du régime a miné les équilibres internes en instrumentalisant les clivages, les divisions tribales, ethniques et régionales internes, contribuant ainsi à l'érosion du socle de légitimité des Institutions politiques fragiles, construite sur base de la Constitution de 2006, fruit du compromis des Accords de Sun city de 2002.
3. Dans l'état actuel du conflit, il convient de trouver une solution qui adresse tous les sujets avec une approche à court, moyen et long termes visant à restaurer la paix et la sécurité, en tirant les leçons des défaillances de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et des politiques improductives entreprises par la RD Congo dans la région. Il s'agit de l'État de siège proclamé sans planification et sans financement adéquats, qui a délité davantage l'administration publique et territoriale chancelantes ; l'intégration inexplicquée de la Communauté économique des pays de l'Est, en contradiction avec l'objectif énoncé dans l'Accord d'Addis-Abeba de revitaliser plutôt la CEPGL ; les accords bilatéraux de coopération militaire qui ont attisé la méfiance et rivalités entre États de la région ; les accords d'exploitation illicite des ressources naturelles engagées par le Gouvernement dans la région qui ont accentué la course entre les États dans la prise d'intérêt à l'Est du Congo, réduit à un Etat client, en quete de carnet d'adresse contre ses ressources naturelles.
4. Il est dès lors impérieux de réévaluer et relancer l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, en tenant compte des éléments et des nouveaux besoins. Il va falloir aussi réexaminer les raisons de l'adhésion de la RD Congo à l'EAC ainsi que tous les accords bilatéraux signés avec les pays voisins, sans l'implication du Parlement. Concernant la superposition des initiatives, il y a lieu de fusionner toutes les initiatives en cours en une seule en renforçant, par le leadership de l'UA, la médiation angolaise conduite par le Président Laurenço pour restaurer la confiance et assurer le dialogue dans la région.

5. Dans cette approche, J'ai en plus sollicité l'ONU à accompagner plus étroitement la RDC dans la mise en œuvre de ses engagements de réformes du secteur de sécurité, en faisant reposer le processus notamment sur l'exigence de coordination des appuis des partenaires dans les différents volets de la réforme et en incluant, au-delà de l'armée, la justice, l'administration du territoire ainsi que les services de renseignement. Le mandat de la MONUSCO n'a pas été suffisamment adapté alors que le niveau des menaces et des tensions sous-régionales croissaient entre les États. Il y a lieu d'envisager, à court et moyen terme, en attendant la réorganisation des FARDC, le déploiement d'une force internationale adaptée au niveau de la menace pour remplacer le déploiement actuel des forces de l'EAC et se substituer à la MONUSCO.

II. SUR LE PLAN PROCESSUS ÉLECTORAL

6. Le processus est gravement compromis à volonté. Le premier enjeu des élections de décembre 2023 vise à assurer la continuité du cycle électoral en conciliant l'impératif des délais constitutionnels avec l'exigence logistique et opérationnelle de l'organisation des élections. La question de la sécurité à l'Est ne devrait pas devenir l'alibi du marchandage du respect du délai constitutionnel contre un glissement de mandat, pourtant programmé par le manque de volonté du pouvoir de tenir les élections à date.
7. Le second défi consiste à conforter la crédibilité, la transparence et la sincérité du processus. Concernant la transparence des scrutins, il y a lieu de noter que les trois piliers de la crédibilité du processus ne sont garantis en amont. Il s'agit de l'indépendance de la CENI assurée par l'inclusivité des parties prenantes, l'indépendance de la justice, en particulier de la Cour constitutionnelle et la clarté de la loi électorale.
8. Par ailleurs, des nombreuses irrégularités et anomalies enregistrées sur le déroulement de l'enrôlement inscrivent le cycle électoral de 2023 dans une courbe qualitativement régressive. Elles couvent les fondements d'une forte contestation post-électorale. Les rapports intérimaires font état d'un processus électoral bâclé, basé sur un plan savamment orchestré de tricherie et de fraude à grande échelle qui se révèle par :

- a. La répartition disproportionnée des machines d'enrôlement, privilégiant une tendance manifeste de favoriser l'enrôlement dans les zones supposées favorables à l'Union sacrée et son candidat à la Présidentielle ;
- b. La non ouverture de certains centres d'enrôlement pourtant prévus dans la cartographie électorale qui sont en réalité des centres fictifs qu'il sied de mettre en liaison directe avec la mise à disposition, par la CENI, des kits d'enrôlement aux acteurs politiques proches du régime ;
- c. Le monnayage de la carte d'électeur, donc du droit de vote des congolais partout dans le pays.
- d. Dans ce contexte et pour un processus électoral apaisé, garant de la cohésion nationale et de la paix sociale, la classe politique a tout intérêt à s'engager à garantir la tenue des élections dans les délais constitutionnels :
 - Procéder à la reconstitution de la CENI, dans la liberté pour chaque composante de choisir son délégué, à l'exception du Président de la CENI, pour qui les composantes religieuses, Catholique et protestante ont renoncé à toute contestation et participation pour s'inscrire totalement dans l'observation électorale;
 - Procéder à la reconstitution de la Cour constitutionnelle conformément à la loi en vue de mettre fin aux anomalies de la constitution calibrée d'une Cour constitutionnelle ;
 - Procéder à la révision de la loi électorale, en garantissant le principe de la publication des résultats de vote bureau par bureau.

Fait à Kinshasa, le 11 mars 2023



Hon. Delly SESANGA HIPUNGU

4. Réaction de la communauté internationale



Déclaration conjointe des ambassades des États-Unis, l'Allemagne, la Belgique, le Canada, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse, la République Tchèque, et de la Délégation de l'Union européenne

Nous, les partenaires soussignés, réitérons notre volonté d'accompagner la République démocratique du Congo et la population congolaise sur la voie d'élections compétitives, pacifiques, inclusives et transparentes en décembre 2023. Nous encourageons un processus qui réponde aux aspirations des Congolais, et qui inclue notamment toute la diversité de cette nation.

Nous prenons acte des efforts soutenus que la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a consacré pour mettre en œuvre ce processus. Depuis décembre, le personnel de la CENI a relevé d'immenses défis logistiques et techniques pour inscrire des millions de Congolais sur les listes électorales dans un laps de temps très court, parfois au péril de leur vie. Nous prenons note des préoccupations soulevées concernant les insuffisances techniques, les incidents de corruption de fonctionnaires et le détournement de matériel électoral, ainsi que des mesures prises par la CENI et les autorités pour y répondre.

Nous recommandons vivement à la CENI de s'engager avec un maximum de transparence et de réactivité, en dialogue avec toutes les parties prenantes, afin de renforcer la confiance de la population congolaise dans les résultats de ces efforts. À ce sujet, nous encourageons la tenue de cadres de concertation de la CENI avec la société civile et les partis politiques. Nous prenons note du nettoyage interne du fichier électoral par la CENI et de l'audit qui s'en est suivi. Cependant, nous constatons les préoccupations que la mise en œuvre de l'audit n'a pas favorisé la perception par le public d'un contrôle indépendant et transparent, manquant ainsi une occasion importante de renforcer la confiance de toutes les parties prenantes.

La liberté d'expression, de la presse, de réunion, d'association et de mouvement sont des éléments essentiels d'un processus libre, équitable et pacifique, tout comme l'État de droit. Nous réitérons nos préoccupations concernant l'usage excessif de la force en réponse aux récentes manifestations, les restrictions imposées à la liberté de mouvement ainsi que les arrestations arbitraires. Nous prenons note de l'annonce d'enquêtes, et nous les encourageons, sur l'usage excessif de la force par les forces de sécurité lors des manifestations. Les forces de sécurité doivent respecter les droits des citoyens qui sont inscrits dans la constitution. Nous soulignons également que tous les dirigeants politiques, qu'ils soient dans l'opposition ou alignés sur la majorité au pouvoir, partagent la responsabilité de veiller à ce que ce processus électoral soit pacifique et de rejeter toute incitation à la violence pendant la campagne

TEMOIGNAGES ANTÉRIEURS (JUILLET 2022–JAN 2023)

DECLARATION COMMUNE

MARTIN M. FAYULU – MATATA PONYO MAPON – Dr DENIS MUKWEGE

Peuple Congolais, Chers compatriotes,

Nous, personnalités politiques et de la société civile, signataires de la présente déclaration, fixons l'opinion nationale et internationale sur ce qui suit :

Notre pays, la République Démocratique du Congo, vit l'un des moments les plus sombres de son existence. Et, si nous ne nous réveillons pas et ne prenons pas nos responsabilités pour agir avec courage, hauteur, sagesse et détermination, l'Histoire retiendra que nous aurons été des témoins-complices de son émiettement, donc de sa balkanisation.

Cette menace est essentiellement le résultat d'un déficit criant de leadership et de gouvernance de la part d'un régime irresponsable et répressif. Par ailleurs, ce régime est un partenaire fiable du Rwanda et de l'Ouganda qui agressent notre pays et exploitent illégalement ses ressources naturelles. Le peuple congolais est ainsi devenu à la fois la cible et la victime de ceux à qui il avait gracieusement accordé son hospitalité.

En effet, ce régime viole chaque jour la Constitution et sacrifie ainsi l'intérêt général sur l'autel d'intérêts particuliers, mettant à mal la moralité publique en privilégiant le recours aux antivaleurs telles que la corruption, le détournement des deniers publics, le clientélisme, le tribalisme et le népotisme, au respect des libertés fondamentales et des droits humains, mettant ainsi en péril la souveraineté de la nation congolaise. Il ne respecte pas les droits humains et prend dangereusement et hasardeusement des engagements sur les questions de souveraineté nationale.

Au lieu de doter le pays d'une armée efficace et d'institutions solides pour assurer entre autres l'intégrité du pays et renforcer la démocratie, le gouvernement a privilégié une politique d'externalisation de la sécurité nationale à des forces étrangères et, pire, à des Etats à la base de la déstabilisation du pays, du pillage de ses ressources, et des graves exactions. Ce qui est de nature à prolonger et à aggraver l'instabilité.

En outre, le régime en place semble concentrer les moyens de l'Etat dans la recherche inquiétante de conservation du pouvoir par la fraude dans un contexte caractérisé par le rétrécissement de l'espace démocratique, d'atteinte à la liberté de la presse, de musellement de la société civile, et des tentatives d'exclure les leaders de l'opposition et de la résistance de la course au sommet de l'Etat.

Au moment où la nation est en péril, l'unité et la cohésion nationale devraient s'imposer pour relever nos défis existentiels. C'est pourquoi, nous exprimons notre profonde inquiétude sur le caractère non-inclusif du processus électoral en genèse et condamnons fermement ces violations systématiques des libertés d'opinion, d'expression, de réunion et de manifestation garanties par la constitution.

Alors qu'il est impératif de mettre définitivement fin aux crises récurrentes de légitimité à la base de l'instabilité politique et sécuritaire actuelle du pays, le manque d'indépendance de la CENI et de la cour constitutionnelle ainsi que la promulgation d'une loi électorale non-consensuelle et taillée sur mesure ne pourront accompagner des élections générales dignes d'une démocratie en 2023, lorsqu'il apparaît évident que le régime en place a confectionné un dispositif de fraude massive.

Nous condamnons fermement l'insécurité généralisée qui gagne maintenant tout le pays et le raidissement primaire d'un régime en désespoir qui révèle sa détermination à organiser des élections au rabais, qui lui seront favorables. Ainsi, tout candidat déclaré ou potentiel candidat Président de la République est menacé et/ou terrorisé.

Nous dénonçons, dans le même cadre, la violation dans le chef de la CENI, de l'article 12 de la Constitution sur l'égalité de tous les Congolais devant la loi. En effet, en sélectionnant arbitrairement cinq pays de résidence où vivent nos compatriotes à l'étranger pour participer aux élections de 2023, la CENI a délibérément pratiqué la discrimination interdite par la loi.

Nous fustigeons le désordre généralisé observé ce 24 décembre 2022 lors du lancement du processus d'enrôlement des électeurs. L'impréparation, le non-équipement de plusieurs centres d'inscription et l'amateurisme constatés dans le chef de plusieurs agents affectés dans ces centres préfigurent le chaos électoral qui nous attend en 2023. Dans le même contexte, le fait que le nombre de kits d'enrôlement par rapport à la population soit significativement élevé dans l'espace "Grand Kasai" est révélateur de l'intention manifeste de gonfler le nombre d'électeurs et donc de sièges dans cette partie du pays. Pourtant, il n'est un secret pour personne qu'à cause de l'exode rural et d'autres raisons, cet espace géographique de notre pays se vide de ses habitants au profit d'autres provinces. Comment expliquer par exemple que la province du Kasai Central puisse être dotée de 1432 kits d'enrôlement et celle du Nord-Kivu de 1663 kits alors que cette dernière province est deux fois plus peuplée que le Kasai Central ?

Nous condamnons, par ailleurs, la violation ouverte de la Constitution et des lois du pays spécialement en ce qui concerne les poursuites judiciaires engagées contre certains acteurs politiques majeurs du pays dans le seul but de les éliminer du processus électoral en cours. Le dernier arrêt rendu par la Cour constitutionnelle dans le dossier du Sénateur Matata Ponyo Mapon, en violation de l'article 168 de la Constitution en témoigne à suffisance.

Sous notre leadership, nous déclarons solennellement qu'aucune forfaiture électorale ne passera en 2023 et la mobilisation de notre peuple sera totale pour sauver notre pays en danger.

C'est pourquoi, en vue de créer les conditions optimales d'un processus électoral impartial, inclusif, crédible et apaisé sur l'ensemble du territoire, nous exigeons :

1. La levée de l'Etat de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri;
2. La sécurisation des élections, notamment au Sud-Kivu, Nord-Kivu, Ituri, Maï-Ndombe et Kwilu;
3. La recomposition immédiate de la CENI;
4. La recomposition urgente de la Cour constitutionnelle;
5. Le consensus autour de la loi électorale, des centres d'inscription d'électeurs et du calendrier électoral;
6. L'arrêt de l'instrumentalisation de la justice et des services fiscaux contre les candidats déclarés ou les potentiels candidats Présidents de la République;
7. Le respect de la Constitution sur la liberté d'expression, d'opinion, de réunion et de manifestations publiques;
8. L'arrêt des poursuites judiciaires à l'encontre du Sénateur Matata Ponyo Mapon, conformément à l'article 168 de la constitution.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire, dit-on!

Aussi, à cette étape essentielle du processus électoral, nous sollicitons auprès de la Communauté internationale, l'envoi urgent des experts des Nations-Unies, de l'union européenne et de l'union africaine pour procéder au monitoring du processus tel que mené à ce jour.

S'agissant de l'agression de notre pays par le Rwanda au travers de ses supplétifs de M23, nous exigeons:

1. La condamnation ferme du Rwanda par le Conseil de sécurité et par tous les pays épris de paix et de justice pour cet acte d'agression contre la RDC, en violation de la Charte des Nations-unies;
2. Le retrait immédiat des éléments du M23 de toutes les positions qu'ils occupent;

3. Le déplacement loin de la RDC des éléments rwandais des FDLR et Ougandais des ADF par l'ONU;

4. Le retour des 6 millions de déplacés internes congolais dans leurs territoires grâce à un programme que l'ONU devra mettre en place;

5. La rupture des relations diplomatiques avec le Rwanda et la fermeture de toutes les frontières avec ce pays;

6. Le changement du mandat de la MONUSCO et de sa Brigade d'intervention pour octroyer aux forces de l'ONU tous les moyens nécessaires pour rétablir la paix en RDC.

En ce qui concerne l'insécurité à Kwamouth, à Wamba (Bagata) et dans les environs de Kinshasa, nous exigeons une enquête internationale neutre pour connaître les contours et les auteurs des tueries barbares qui s'y déroulent de sorte qu'ils répondent de leurs actes devant les tribunaux. Nous demandons en plus à la police et à l'armée nationales de sécuriser les citoyens, leurs biens et tous les villages affectés par ces massacres.

La stabilité de la RDC et de la région dépend d'un processus électoral impartial, inclusif et crédible ainsi que de la prise en compte effective de nos préoccupations et recommandations sécuritaires ci-dessus.

Ensemble avec le peuple congolais, nous sommes plus que déterminés à défendre notre démocratie constitutionnelle ainsi que l'intégrité territoriale de notre pays.

Que Dieu bénisse la République Démocratique du Congo et son vaillant peuple.

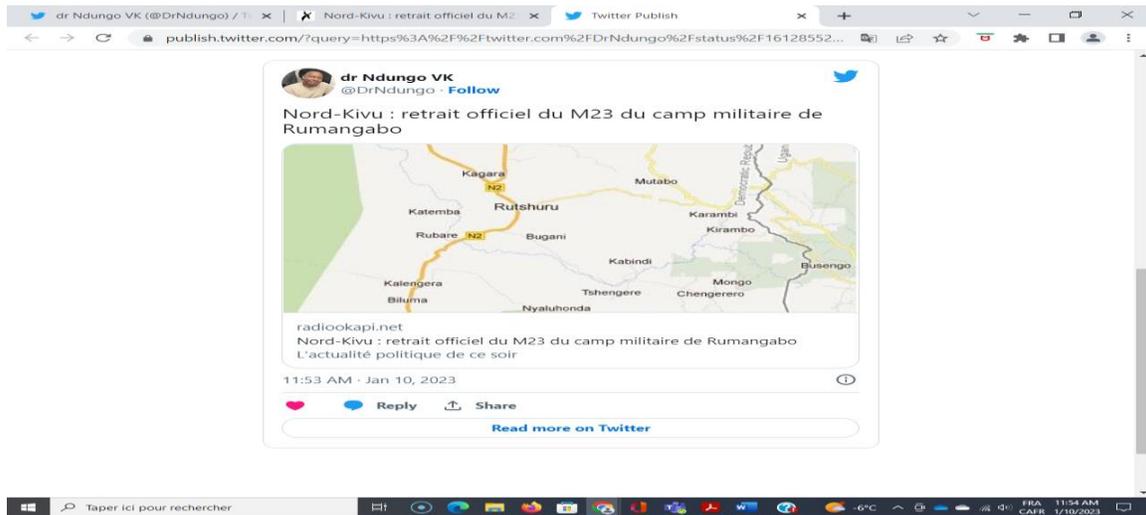
Le 26 décembre 2022

MARTIN M. FAYULU

MATATA PONYO MAPON

Dr DENIS MUKWEGE

1. Sur la guerre en cours au Nord-Kivu et la gestion catastrophique qu'en fait le Gouvernement congolais



Écouter ici : <https://www.radiookapi.net/2023/01/09/emissions/dialogue-entre-congolais/nord-kivu-retrait-officiel-du-m23-du-camp-militaire-de>

2. Harcèlement des députés critiques du régime de Tshisekedi par le bureau de l'Assemblée nationale

Cas des députés SESSANGA et KASEKWA



Écouter : <https://twitter.com/i/status/1575148670751760391>

dr Ndungo VK (@DrNdungo) x Twitter Publish x Twitter Publish x Boîte de réception (26) x +

publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2FStanysBujakera%2Fstatus%2F1575...

Stanis Bujakera Tshiamala @StanysBujakera · Follow

Commission spéciale instituée à l'Assemblée nationale sur l'affaire de 21000\$: @DSEANGA s'assume et se dit prêt à répondre à toute invitation



3:15 AM · Sep 29, 2022

719 Reply Share

Read 123 replies

© 2022 Twitter, Inc. About Help Terms Privacy Cookies Blog Advertise Businesses Media Developers TweetDeck Partners

Taper ici pour rechercher 12°C FRA CAFR 11:46 2022-09-30

Écouter : <https://twitter.com/i/status/1575383857158885377>

Martin Fayulu on Twitter: "Je dem..." x Twitter Publish x +

publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2FMartinFayulu%2Fstatus%2F157575...

That's all we need, unless you'd like to [set customization options](#).
By embedding Twitter content in your website or app, you are agreeing to the [Developer Agreement](#) and [Developer Policy](#).

```
<blockquote class="twitter-tweet"><p lang="fr" dir="ltr">Je demande au F
```

Copy Code

Martin Fayulu @MartinFayulu · Follow

Je demande au Président de l'Assemblée nationale d'arrêter d'harcéler et d'intimider les honorables JB. Kasekwa et D. Sesanga. Il doit plutôt publier la fiche de paie des députés avec toutes les rubriques en vue d'édifier les congolais. M. Mboso doit démissionner avec son bureau.

4:04 AM · Sep 30, 2022

1.3K Reply Share

Read 450 replies

© 2022 Twitter, Inc. About Help Terms Privacy Cookies Blog Advertise Businesses Media Developers TweetDeck Partners

Taper ici pour rechercher 8°C FRA CAFR 09:28 2022-09-30

Cas de la députée Mushobekwa

Seth Kikuni on Twitter: "En suivant l'intégralité de cette émission, j'ai eu la chair de poule. Mboso décide d'invalider une députée qu'il a lui-même autorisé d'aller se faire soigner d'une tumeur de plus de 7 cm. Comment peut-on transformer le sanctuaire de la démocratie en secte de règlement de compte?"



2:58 AM · Sep 27, 2022

733 Reply Share

Read 174 replies

Écouter : <https://twitter.com/i/status/1574654727505092624>

Mushobekwa Marie-Ange on Twitter: "Mon invalidation à l'AN le 15 juin 2022 a été INJUSTE et ARBITRAIRE. Une décision politique pour DÉTRUIRE MA CARRIÈRE. Je n'ai jamais été absentéiste. Mes qlqs absences étaient AUTORISÉES et JUSTIFIÉES. Je réclame le droit de me défendre devant la plénière de l'AN. LA VÉRITÉ !!!"



6:08 PM · Sep 26, 2022 from Democratic Republic of Congo

545 Reply Share

Read 176 replies

Cas du député Kabund

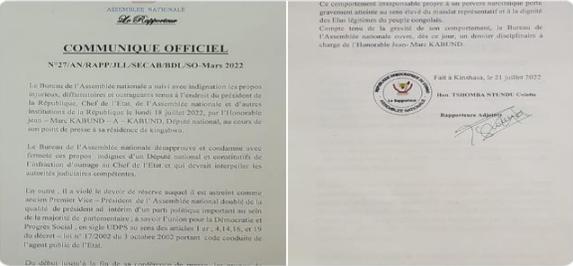
Assemblée nationale on Twitter: x | Twitter Publish x | Boîte de réception (26) - dr.ndungo x | +

publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2FAssembleeN_RDC%2Fstatus%2F15...

Assemblée nationale @AssembleeN_RDC · Follow

21.7.2022 — Suite à des propos injurieux, diffamatoires et outrageants tenus à l'endroit du Chef de l'Etat, le Bureau de l'Assemblée nationale ouvre, dès ce jour, un dossier disciplinaire à charge de l'Hon. J-M Kabund-a-Kabund @kabund_jmkkrock

#CommuniquéOfficiel



2:29 PM · Jul 21, 2022

342 Reply Share

Read 341 replies

Taper ici pour rechercher

13°C FRA CAFR 2022-09-30 12:40

dr Ndungo VK (@DrNdungo) / T... x | Twitter Publish x | Boîte de réception (26) - dr.ndungo x | +

publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2FStanysBujakera%2Fstatus%2F1549...

Stanis Bujakera Tshiamala @StanysBujakera · Follow

#RDC: « Le pouvoir en place est incapable d'imposer l'ordre et la discipline dans ce pays. Tout ce que je peux faire, c'est de demander au peuple de se mobiliser afin de chasser Félix Tshisekedi en 2023 », dit @kabund_jmkkrock qui parle d'un régime des « incompetents »



2:26 AM · Jul 19, 2022

69 Reply Share

Read 24 replies

Taper ici pour rechercher

13°C FRA CAFR 2022-09-30 12:50

Écouter : <https://twitter.com/i/status/1549279375421489152> (déclaration ayant justifié l'action du bureau de l'Assemblée nationale contre le député Kabund).

3. Instrumentalisation de la justice pour faire taire les critiques du régime de Tshisekedi

Cas du député Kabund

Michael Tshibangu on Twitter: "Le procureur général près la Cour de cassation saisit le Bureau l'Assemblée nationale pour solliciter l'autorisation d'instruction à charge de l'honorable Jean-Marc Kabund."

© 2022 Twitter, Inc. About Help Terms Privacy Cookies Blog Advertise Businesses Media Developers TweetDeck Partners

Israël Mutombo on Twitter: "justice : @kabund_jmkckrock est toujours à makala ce, malgré la décision de la CC de son assignation à résidence surveillée. Il continue à passer des nuits de plus à Makala, du fait que l'OMP ait lanterné l'exécution cette ordonnance ci-dessous."

© 2022 Twitter, Inc. About Help Terms Privacy Cookies Blog Advertise Businesses Media Developers TweetDeck Partners

4. Répression des manifestations de la société civile

Cas de la manifestation des médecins

dr Ndungo VK (@DrNdungo) / T... x Twitter Publish x Boîte de réception (26) - dr.ndun... x

publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2FMagMerdi%2Fstatus%2F1572...

@MagMerdi - Follow

Nous sommes tabassé parce que nous réclamons nos droits, nous vivons une dictature à ciel ouvert, Merci Fatshi.

@KimKimuntu @JeanmarcKabunda @DMBS_3 @LOnyemba @AlainMake20 @Omelonga_lens1 @ferventseven @cedrick_mbele @JoshFavor24

9:04 AM · Sep 21, 2022

Visionner : <https://twitter.com/i/status/1572572591830990849>

Martin Fayulu on Twitter: "Qui pe... x Twitter Publish x Boîte de réception (26) - dr.ndun... x

publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2FMartinFayulu%2Fstatus%2F157284...

Martin Fayulu @MartinFayulu - Follow

Qui peut encore douter du caractère violent, répressif et autocratique du régime de M. Tshisekedi ? Même des manifestations pacifiques à caractère social comme celle des médecins sont réprimées avec une violence inouïe. Je soutiens les médecins dans leurs revendications.

11:55 2022-09-30

5. Compromission du processus électoral de 2023

Mushobekwa Marie-Ar... x | Twitter Publish x | Home / Twitter x | Twitter Publish x

publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2Fpascal_mulegwa%2Fstatus%2F157...

Pascal Mulegwa @pascal_mulegwa · Follow

Si Tshisekedi « était optimiste, il n'aurait pas démultiplié avec son camp politique autant de manœuvres qui organisent la fraude autour de tous les piliers de ce processus » - @DSEANGA sur @RFI rfi.my/8lkw.T via @RFI



rfi.fr
Élections en RDC en 2023: l'optimisme de Tshisekedi ne convainc pas la ...
La classe politique n'est pas convaincu par la déclaration de Félix Tshisekedi, qui, invité sur RFI et France 24, a affirmé que les prochaines ...

6:43 PM · Sep 25, 2022

113 Reply Share

Read 18 replies

Taper ici pour rechercher

8°C FRA 09:37 CAFR 2022-09-30

Lire l'article : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220925-%C3%A9lections-en-rdc-en-2023-l-optimisme-de-tshisekedi-ne-convainc-pas-la-classe-politique?ref=tw>

7SUR7.CD on Twitter: " x | Twitter Publish x | Twitter Publish x | Boîte de réception (26) x

publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2F7sur7_cd%2Fstatus%2F157477848...

7SUR7.CD @7sur7_cd · Follow

Martin Fayulu : « Aujourd'hui, Monsieur Tshisekedi a déjà la Cour Constitutionnelle, la CENI et une loi électorale taillée à sa mesure. On ne pourra pas avoir des élections crédibles » 7sur7.cd/2022/09/27/mar...



11:10 AM · Sep 27, 2022

275 Reply Share

Read 134 replies

© 2022 Twitter, Inc. About Help Terms Privacy Cookies Blog Advertise Businesses Media Developers TweetDeck Partners

Taper ici pour rechercher

Indi... FRA 11:51 CAFR 2022-09-30

Lire l'article : <https://7sur7.cd/2022/09/27/martin-fayulu-aujourd'hui-monsieur-tshisekedi-deja-la-cour-constitutionnelle-la-ceni-et>



Stanis Bujakera Tshiamala ✓
@StanysBujakera · Follow

#RDC: A l'initiative du National Democratic Institute for international, un think tank américain, FCC, Lamuka, Union Sacrée...ont poursuivi leurs échanges jeudi à Kinshasa sur le processus électoral à venir sans parvenir à s'entendre car chaque camp est resté sur sa position.



8:48 AM · Sep 30, 2022



Read the full conversation on Twitter

65 Reply Share

Read 19 replies



Stanis Bujakera Tshiamala ✓ · Sep 30, 2022

@StanysBujakera · Follow
Replying to @StanysBujakera

#RDC: Raymond Tshibanda empêché, c'est Jose Makila, qui a dirigé la délégation FCC. Mushobekwa et Kabange Numbi présents comme membres du bureau provisoire FCC. Minaku et Shadary aussi présents. Devos Kitoko pour Fayulu, Blanchard Mongomba pour Muzito, J.Lungwana pour Bamba...



Stanis Bujakera Tshiamala ✓
@StanysBujakera · Follow

#RDC: Augustin Kabuya qui a participé pour la première fois à cette rencontre, a représenté l'UDPS. Il y avait également les représentants AFDC-A et de l'UNC. FCC et Lamuka ont insisté pour des réformes. Une position rejetée par Kabuya et les membres USN

8:54 AM · Sep 30, 2022

24 Reply Share

Read 3 replies



GREPACEC



CARSOC

Organiser l'action civile pour transformer le champ politique en R.D. Congo

Kinshasa, August 8, 2022

Letter to His Excellency Mr. Anthony Blinken
Secretary of State of the United States of America.

On the occasion of his visit to the D.R. Congo.

His Excellency Mr. Secretary of State;

1. We, members of the Congolese civil society, would like to thank you very much for your visit in our country, the Democratic Republic of the Congo (DRC), and mostly for your commitment to engage with its civil society to discuss ongoing important questions at stake regarding the forthcoming general elections in 2023.

His Excellency Mr. Secretary of State;

2. As a general concern, we are much worried that the actual quest from the western countries to counter the expansion of Russia and China's geo-strategic and political influence would sacrifice our right as people of the DRC to live under and fight for a democratic state and a good government. Nearby history offers strong evidence of support of the western countries to the reign of the dictatorship of Mobutu over three decades during the cold war to keep him as ally. Today, there are enough indication that this trend might be at play.
3. Indeed, from 2016 to 2018, the people of the DRC had strongly appreciated in large number the support of the international community to his fight against the Kabila regime to get the organization of the presidential and legislative elections that had been postponed for two years. Even though many credible reports have attested that the published result that saw Mr. Felix Tshisekedi elected president was the outcome of a deal between the latter and Kabila, while the real winner was Mr. Martin Fayulu, the acceptance of this fraudulent result was built on the

Groupe de Recherches sur la Paix et la Construction
de l'État en R.D. Congo

Centre d'Appui au Renforcement de la Société Civile et
la Bonne Gouvernance en R.D. Congo

hope that Mr. Tshisekedi being a democracy fighter for long time, he would advance democratic and governance reforms.

Later in 2019 and 2020, the people of the DRC had again strongly appreciated in large number the support of the international community, and mainly of the government of the United States of America, to the proclaimed President Tshisekedi over his predecessor Kabila that ended up by him controlling full executive power and the majority in both congress and senate. We, the people of Congo, were happy that President Tshisekedi had full capabilities to implement reforms that reinforce good governance and democracy, which are precondition to the success of socio-economic programs and the improvement of everyday life.

Moreover, given the strong support that President Tshisekedi has benefited from the international community members in order to take power over his predecessor Kabila, they must have gained in return strong influence on his regime. Hence, the Congolese people was rightly expecting the international community to use it to trigger good governance and advance in democratic reforms from the Tshisekedi regime.

However, not much time has passed before President Tshisekedi regime started reproducing the same bad governance practices and violation of democratic principles that prevailed under Kabila regime. Looking back at 2021 and 2022, the situation is even worse with respect to the functioning of the parliament in furthering democracy and controlling the executive branch, the fairness of the ongoing electoral process, the political and civil rights of citizens, the impunity regarding corruption and embezzlement actors, the nepotism and tribalism in accessing public duties, ...

Facts attesting the worsening of the situation with respect to all these aspects under the President Tshisekedi regime abound, and there is no way the members of the international community can claim ignoring them. Instead, there has been total silence from the latter regarding such developments in President Tshisekedi's governance. Many times, some ambassadors had tendency to inflate praises of good governance (such as on the matter of fighting corruption), in total contradiction with ongoing realities as well as the claims from the Congolese population. Successive high ranked visitors in Kinshasa from western countries result as well in regime credibility reinforcement abroad, while there is growing lost of legitimacy within the country.

Such attitude of the members of the international community of being complacent with some allied regimes in the developing countries regarding the way they govern their people is what made dictatorship to develop and last during the cold war.

Groupe de Recherches sur la Paix et la Construction
de l'État en R.D. Congo

Centre d'Appui au Renforcement de la Société Civile et
la Bonne Gouvernance en R.D. Congo

We, members of the Congolese civil society, would like to draw your attention and that of main western governments to not reproduce the same mistakes in present days in the process of countering China and Russia influence expansion.

His Excellency Mr. Secretary of State,

4. Coming to ways of improving the credibility and the outcomes of the 2023 general elections, it is important for the international community members, and particularly the government of the United States of America, to acknowledge that many steps have already been passed by the regime of President Tshisekedi in order to compromise the integrity of the election process, and guarantee his regime the possibility of manipulating the outcomes. Four of these steps worth reminding:
 - a. Changes of judges of the Constitutional Courts made by the President twice since his arrival in power in violation of laws guarantee him total control of the courts.
 - b. The CENI's (National and Independent Election Commission) board of direction and assembly are made of people whose designation was strongly dictated by the President circle, and key functions are assumed by people from the tribe of the President.
 - c. The electoral law has been revised and passed lately by the President majority in the parliament through non-democratic process and after rejecting all propositions from the opposition, but also from some members of his majority, that were likely to improve the election openness and confidence.
 - d. The introduction in the electoral law of the possibility of electronic vote, which decision the time coming is totally on the discretion of the CENI. If chosen, the electronic vote will make it impossible to track the results from voting offices and centers which will no longer have capabilities to compile local votes. In 2018 election, the use of voting machines (semi-electronic vote) gave possibility to local voting offices and centers to post transcripts of the results on their walls directly after voting compilation. This had allowed the delegates of the Catholic church to aggregate the results for the presidential election, which had been crucial in detecting how far the result published by the CENI didn't reflect the reality, even before the unpublished real result detained by the CENI was leaked.
5. Hence, taking into account these passed steps as well as the aggressive and non-consensual attitude of President Tshisekedi regime regarding the forthcoming

Groupe de Recherches sur la Paix et la Construction
de l'État en R.D. Congo

Centre d'Appui au Renforcement de la Société Civile et
la Bonne Gouvernance en R.D. Congo

elections, the international community members should reactivate the same strategies they implemented from 2016 to 2018 against the Kabila regime. In this perspective, the following measures would be relevant:

- a. From now on, put the election process in the DRC under strong surveillance.
- b. Identify key people within the President Tshisekedi office, the government, the parliament, the CENI and the security services who are compromising fair election process as well as political and civil rights of citizen.
- c. Define comprehensive sanctions to apply to the key people listed, and apply them whenever required.
- d. Strongly support the demands from the opposition and the civil society that aim to foster great openness, confidence, credibility and trackability throughout the election process.
- e. Provide adequate financial and technical support to the CENI.
- f. Provide adequate financial and technical support to the civil society as watchdog of the election process and trackability of the results.

His Excellency Mr. Secretary of State;

6. We, members of the Congolese civil society, have spoken on behalf of the people of the DRC held hostage by his political elite motivated merely by the conservation of power for personal enrichment, and we expect that the information provided in this letter will help redefining the policy and attitude of the government of the United States of America in particular, and of other members of the international community in general, toward the actual government of the Democratic Republic of Congo.

For the coordination of the civil society
« D.R. Congo – 2023 Elections Program »

Mr. Billy Mwangaza

Speaker and Technical Director

+243 843 135 085

carsocasbl@yahoo.com grepacec@gmail.com

Groupe de Recherches sur la Paix et la Construction
de l'État en R.D. Congo

Centre d'Appui au Renforcement de la Société Civile et
la Bonne Gouvernance en R.D. Congo

TÉMOIGNAGES D'AVANT JUILLET 2022

I. Insouciance, Corruption et Impunité, Violations des Droits



COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT DES LAICS CATHOLIQUES ET PROTESTANTS RELATIF A LA SITUATION DU PAYS (LA RDC).

Le CALCC (Conseil de l'Apostolat des Laïcs Catholiques) et le MILAPRO (Ministère des Laïcs Protestants) sont profondément préoccupés par la situation du pays après les dernières revendications populaires de novembre 2021.

Le pouvoir en place se distingue de plus en plus par une insensibilité telle, face aux cris de détresse de la population et à la misère grandissante, mais aussi par des restrictions accrues des libertés, marquant ainsi un recul dangereux de la démocratie si chère payée en République Démocratique du Congo et la fragile cohésion nationale.

A cet effet, le MILAPRO et le CALCC condamnent fermement, l'instrumentalisation de la justice pour museler toutes les voix dissidentes et emprisonner les non-alignés. Pas plus tard qu'avant-hier vendredi 22 avril 2022, il y eu, lors de la récente manifestation pacifique de sit-in devant le Palais du Peuple, répression sanglante, usage excessif et disproportionné de la force, usage des balles réelles ayant causé des blessures graves et la destruction méchante au siège du parti politique ECIDE. Chose que nous condamnons avec la dernière énergie.

Le CALCC et le MILAPRO exigent l'ouverture d'une enquête indépendante pour établir les responsabilités et déférer devant la justice, les auteurs de ces violences gratuites.

Après la modification, a priori, politiquement motivée de la composition de la Cour Constitutionnelle, en violation de la Constitution et des lois pertinentes et, subseqüemment, le passage en force par l'Assemblée Nationale dans le processus de mise en place des animateurs de la CENI, au mépris total de la loi par elle-même votée. Et, malgré le chapelet des bonnes intentions miroité pour endormir le peuple, tout porte à croire que le pouvoir en place est déterminé à faire fi de tous les appels aux réformes électorales consensuelles pour des élections crédibles, transparentes et apaisées en 2023. **L'examen en cours de la loi électorale en dit plus.**

Le CALCC et le MILAPRO appellent ainsi le Peuple Congolais, partout où il se trouve au pays et à l'étranger, à la vigilance tous azimuts, à la mobilisation, et à ne pas céder aux manœuvres dilatoires des politiques qui ne visent que leurs intérêts personnels. Et, à se tenir prêt à répondre à leur appel pour des manifestations publiques, en cas de persistance de la situation actuelle.

Le CALCC et le MILAPRO informent le public qu'ils procèdent dès à présent, aux consultations des forces sociales et politiques de la nation pour la redynamisation, et planifier les actions à entreprendre dans un avenir proche.

Que la grâce et la paix de Dieu vous soient données par Jésus Christ, notre Seigneur et Sauveur.

Fait à Kinshasa, le 24 avril 2022

Pour le MILAPRO
Jef PAMBIYABUKITA
Secrétaire National

Pour le CALCC
Jean-Bosco MULO KPASHA
Président



1. Insouciance face à la misère du peuple

Cardinal Fridolin Ambongo Besungu
@TataCardinal

Homélie, Paroisse Mater Dei de Mont-Ngafula/Kimbondo, 27/0322)
@CENCO_RDC

7:00 PM · Mar 27, 2022

144 Reply Share this Tweet

Explore what's happening on Twitter

© 2022 Twitter, Inc. About Help Terms Privacy Cookies Blog Advertise Businesses Media Developers TweetDeck Partners

Taper ici pour rechercher -9°C FRA CMS 16:59 2022-03-28

Écouter : <https://twitter.com/i/status/1508217492270981130>

Transcription de l'audio du tweet :

« ... il y a des dirigeants, il y a des gens qui occupent des postes; mais est-ce que ces gens ont le souci de leurs frères et sœurs? Est-ce qu'ils se posent même des questions :

- Est-ce que mon peuple a mangé?
- Est-ce que mon peuple a de l'eau pour boire, pour se laver?
- Est-ce que mon peuple a ça?
- Est-ce que mon peuple a des vêtements pour couvrir son corps contre les intempéries?
- Est-ce que mon peuple a des logis pour dormir et se protéger contre la pluie?

Un leader, son souci premier, c'est se poser ces questions-là.

Et si nous voyons la réalité de notre pays, nous pouvons nous poser des questions :

- D'où nous viendront ces nouveaux « Moïse » pour nous sortir de ce pays?
- D'où nous viendront-ils?

Ils viendront de nous-mêmes, de nous-mêmes; pas de l'étranger, de nous-mêmes.

Notre prière aujourd'hui, c'est de demander au seigneur de susciter de nouveaux « Moïse » parmi nous.

Nous sommes fatigués. Le peuple congolais est fatigué de ces dirigeants qui ne pensent qu'à leur propre bonheur, qui ne pensent qu'au bonheur de leurs familles, à préparer leur avenir et en oubliant le peuple sur la terre d'esclavage.

Que le seigneur puisse écouter nos supplications, nos cris plaintifs et qu'il puisse susciter au milieu de nous de véritables dirigeants, de véritables « Moïse » qui ont le souci du peuple et qui sont prêts à risquer leurs vies pour que le peuple puisse vivre et vivre dignement comme voulu par Dieu. »

Arrima x POLITICO.CD sur Twitter : "#RDC x Twitter Publish x +

publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2Fpoliticocd%2Fstatus%2F151860179...

P POLITICO.CD @politicocd

#RDC : les laïcs catholiques et protestants débutent bientôt une série de manifestations pour dénoncer « l'insensibilité » du Gouvernement | par @OkendeChristian



politico.cd

RDC : les laïcs catholiques et protestants débutent bientôt une série de ...
Les laïcs catholiques et protestants annoncent qu'ils vont prendre le chemin de la rue dans les tout prochains jours sous prétexte que le ...

10:44 AM · Apr 25, 2022

18 Reply Share

Explore what's happening on Twitter

Taper ici pour rechercher

15°C FRA CMS 14:29 2022-04-25

Lire l'article : <https://www.politico.cd/encontinu/2022/04/25/rdc-les-laics-catholiques-et-protestants-debutent-bientot-une-serie-de-manifestations-pour-denoncer-linsensibilite-du-gouvernement.html/107911/>

2. Goût du luxe et gabegie financière à la Présidence

Les voitures et les blindés du Président



POLITICO.CD @politico.cd

#RDC Achat des équipements de sécurité et des véhicules pour Tshisekedi : Un marché de gré à gré de 58 millions USD attribué à une société au capital de 4000 USD | Par @StephieMUKINZI



politico.cd
Achat des équipements de sécurité et des véhicules pour Tshisekedi : Un...
La Présidence de la République a attribué, selon les éléments en possession de POLITICO.CD, un marché de gré à gré de près de 57 ...

3:30 AM · Jan 14, 2022

159 Reply Share

Read 56 replies

Lire l'article : <https://www.politico.cd/la-rdc-a-la-une/2022/01/14/achat-des-equipements-de-securite-et-des-vehicules-pour-tshisekedi-un-marche-de-gre-a-gre-de-58-millions-usd-attribue-a-une-societe-au-capital-de-4000-usd.html/102002/>

Les voyages du Président : impact budgétaire



Tsieleka.com @TsielekaC

#RDC-exécution du budget 2021: 33,5 millions \$ pour des voyages et 90,1 millions \$ pour des primes décaissés à fin novembre [tsieleka.com/index.php/2021...](https://www.tsieleka.com/index.php/2021/12/27/rdc-execution-du-budget-2021-335-millions-pour-des-voyages-et-901-millions-pour-des-primes-decaisses-a-fin-novembre/) via @TsielekaC



tsieleka.com
RDC-exécution du budget 2021: 33,5 millions \$ pour des voyages et 90,1...
Le ministère du budget a publié les statistiques de l'exécution de la loi de finances à fin novembre 2021. D'après les données consultées par la ...

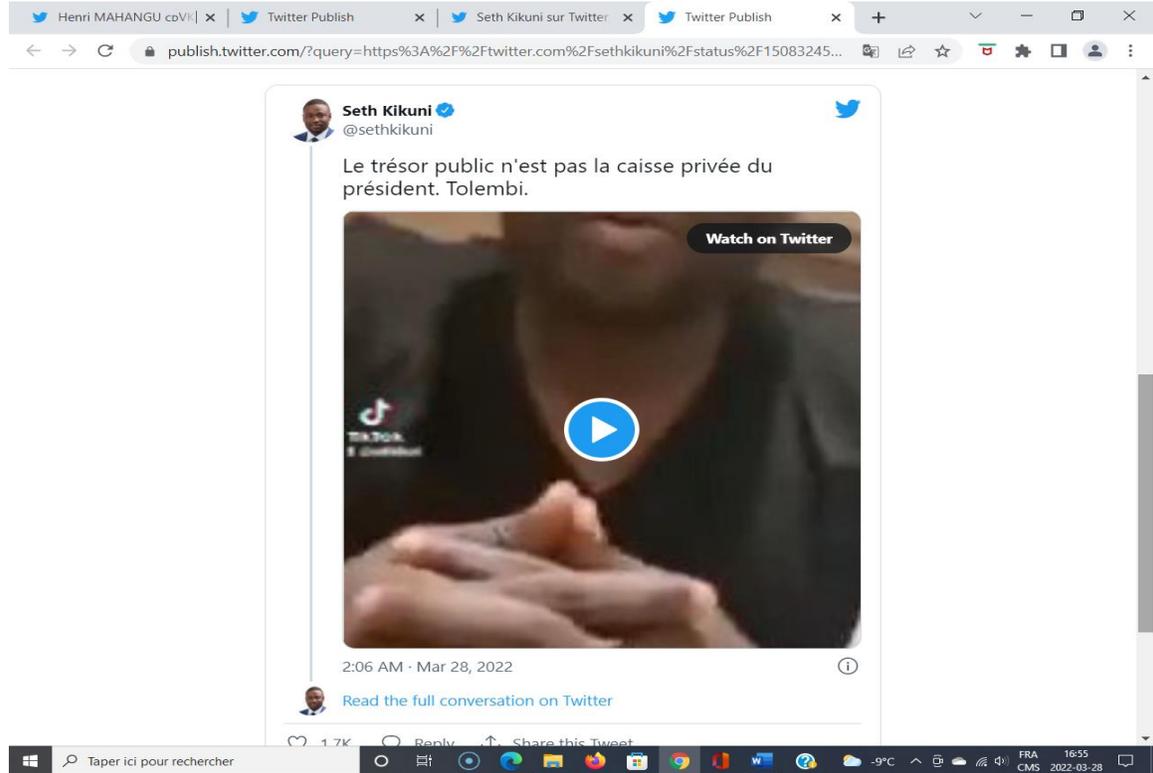
1:54 AM · Dec 27, 2021

1 Reply Share

Read 1 reply

Lire l'article : <https://www.tsieleka.com/index.php/2021/12/27/rdc-execution-du-budget-2021-335-millions-pour-des-voyages-et-901-millions-pour-des-primes-decaisses-a-fin-novembre/>

Les voyages du Président : cri du cœur d'un citoyen



Écouter : <https://twitter.com/i/status/1508324562802716674>

Transcription de l'audio du tweet :

« Bonjour/bonsoir chers compatriotes. Je fais cette vidéo parce que je suis en colère. Je ne comprends pas comment le Président d'un pays si pauvre comme le nôtre peut se permettre de gaspiller l'argent du Trésor Public à n'importe quelle occasion.

Il y a à peine sept jours il était à Dubaï où il a organisé un méga-concert avec ses musiciens préférés. Nous n'avons pas réagi, nous n'avons rien dit parce qu'il était convalescent.

Mais c'est comme-ci ces moments de loisir et de détente ne lui ont pas suffi. Le voilà qui annonce qu'il sera au Maroc pour soutenir les Léopards de la RDC.

Mais qui lui a dit que les Léopards de la RDC, professionnels de leur état; cela veut dire des gens entraînés matin, midi, soir; à la fois physiquement et psychologiquement pour relever ces genres de défis; qui lui a dit que ces Léopards ont besoin de sa présence au Maroc pour gagner ce match? Qui lui a dit ça?

Qui lui a dit que dans ses attributs constitutionnels, il y a : premier supporteur des Léopards ou premier fanatique de la Rumba congolaise?

Nous parlons d'un Président de la République qui, en trois ans, n'a pas construit une seule université, n'a pas construit un hôpital, n'a pas construit ne fut-ce qu'une usine de fabrication locale.

Nous parlons d'un Président de la République qui a fait le tour du monde pour demander aux investisseurs étrangers de venir en République Démocratique du Congo investir 50 millions, 100 millions, 300 millions de dollars.

Mais est-ce à nous de lui rappeler que 1 millions de dollars dépensés 300 fois font 300 millions de dollars?

On croirait qu'on a à faire à quelqu'un qui a hérité d'une grande fortune, des jets privés qu'il utilise à sa guise.

On allait aussi comprendre s'il voyageait en vol commercial, en classe économique ou encore en classe des affaires.

Pourquoi est-ce que le peuple congolais doit à tout moment affréter un avion, payer des billets pour de fortes délégations du Président de la République et de la Première dame pour des voyages qui ne nous rapportent rien du tout?

Le peuple souffre, le peuple agonise.

Nous sommes un pays qui paie 184.000 Francs Congolais (moins de 100 \$ US par mois) à un fonctionnaire ... »

Présidence et corruption

@bola2016 regime kleptocratique x Twitter Publish x Rapport sondage - L'an 3 de Tsh...

publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2Fbola2016%2Fstatus%2F147116748...

BOLA Frédéric
@bola2016

Un régime kleptocratique.

afrique.lalibre.be
RD Congo: la famille Tshisekedi embarrassée par le scandale sur la taxe R...
Par Marie-France Cros. Cela a frappé de nombreux Congolais et des observateurs: lors de son discours sur l'état de la Nation, lundi, le ...

12:17 PM · Dec 15, 2021

147 Reply Share

Read 24 replies

© 2022 Twitter, Inc. About Help Terms Privacy Cookies Blog Advertise Businesses Media Developers TweetDeck Partners

Taper ici pour rechercher 9°C FRA 09:37 2022-05-01

Lire l'article : <https://afrique.lalibre.be/66670/rdcongo-la-famille-tshisekedi-embarassée-par-le-scandale-sur-la-taxe-ram/>

Twitter Publish

publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2FStanysBujakera%2Fstatus%2F1479...

Stanis Bujakera Tshiamala @StanysBujakera

#RDC: Trafics d'influence, dépassements budgétaires, opacité... Le dernier rapport de l'Observatoire de la dépense publique, étrille la gestion des finances publiques de Félix Tshisekedi, guère différente de celle de ses prédécesseurs.



jeuneafrique.com
RDC : nouvelle salve de critiques contre la gouvernance Tshisekedi – Jeu...
Trafics d'influence, dépassements budgétaires, opacité... Le dernier rapport de l'Observatoire de la dépense publique, ONG congolaise de ...

9:55 AM · Jan 7, 2022

81 Reply Share

Read 9 replies

Taper ici pour rechercher

10°C FRA CMS 2022-05-01 10:18

Lire l'article : <https://www.jeuneafrique.com/1291441/economie/rdc-la-gouvernance-tshisekedi-a-nouveau-critique/>

3. Corruption et impunité

Twitter Publish

comment retrouver un tweet - R...

publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2FJeanClaudekat2%2Fstatus%2F...

Jean Claude Katende @JeanClaudekat2

#RDC: Pourquoi tout le monde se tait devant de tels faits? Ou sont passés les chantres de l'Etat de droit? Regardez cette vidéo.



Watch on Twitter

1:51 AM · Mar 21, 2022

Taper ici pour rechercher

0°C FRA CAFR 2022-03-30 14:17

Écouter : <https://twitter.com/j/status/1505784197994135556>

Transcription de l'audio du tweet :

Au centre du continent, précisément en RDC, il y a eu rentrée parlementaire pour la session de Mars; une session qui devrait s'atteler sur la révision de la loi électorale, à savoir le nombre de tours pour la présidentielle; aussi répondre à la question si les députés provinciaux devraient continuer ou non à voter les gouverneurs; mais surtout évaluer le coût des élections.

Et, s'est invité à la discussion également un fugitif, oui vous m'avez bien entendu, ancien ministre de l'enseignement Monsieur Willy Bakonga que l'on savait en cavale. Je vous explique :

Nous sommes le 16 Avril 2021, Willy Bakonga alors ministre de l'enseignement est convoqué par le parquet général près la cours de cassation où il lui est reproché d'avoir détourné 1,5 millions de dollars (US) destinés à l'acquisition des matériels de lutte contre le Covid-19 dans les écoles. Il aurait détourné également des frais de fonctionnement de son ministère, 62 milliards de Francs Congolais, et il lui est reproché enfin la création des écoles et enseignants fictifs. Mais le ministre refuse de se présenter et choisit la fuite.

Nous arrivons alors le 20 avril 2021, le fugitif est arrêté de l'autre côté de la rive, donc au Congo-Brazzaville, où il tentait de s'envoler pour la France. Dans ses bagages, plus de 30.000 dollars (US) saisis.

Extradé à Kinshasa, il sera d'abord jugé et condamné à trois ans de prison pour blanchiment de capitaux.

Sept mois plus tard, soit le 24 Novembre de l'année dernière (2021), coup de théâtre : le blanchisseur des capitaux, je ne sais pas si ça se dit, est dehors, bénéficiant d'une grâce présidentielle.

Mais la Ministre de la justice nous explique que son cas ne peut absolument pas être éligible à une quelconque grâce présidentielle en imputant cette faute au procureur général près la cours de cassation et demande l'arrestation de l'ancien ministre sur le champ.

Mais, comme dans ses habitudes, le Ministre prisonnier part encore une fois en cavale. Cependant, la Ministre ne sanctionne pas le magistrat fautif. Là encore, c'est un peu flou. Jusqu'au 15 Mars, la république pensait l'ancien prisonnier en cavale, mais à sa grande surprise, elle le voit au palais du peuple tiré à quatre épingles, prenant part à ces assises comme un député ordinaire.

Pouvons-nous conclure que l'État de droit n'est qu'un slogan? Ou cette histoire de fausse grâce présidentielle n'était que de la poudre aux yeux pour libérer un collègue voleur?

Madame la Ministre, la place des condamnés est-elle la prison ou le parlement? Madame la Ministre, vous nous devez quand même des explications.

Corruption et impunité : constat d'un journaliste

Twitter post by Litsani Choukran (@LitsaniChoukran) titled "EDITO/ Ci-gît l'Etat de droit de Félix Tshisekedi (par @LitsaniChoukran)". The video thumbnail shows the title "édito CI-GÎT L'ÉTAT DE DROIT DE FÉLIX TSHISEKEDI" and the author "LITSANI CHOUKRAN LE FONDÉ". The tweet text reads: "politico.cd RDC: Ci-gît l'Etat de droit de Félix Tshisekedi | Politico.cd C'est l'histoire d'un mythe qui s'écroule. L'histoire d'une lutte courageuse transmise de pères en fils, mais qui sombre tel un drame Shakespearien...". The tweet is dated 6:45 AM · Apr 13, 2022, and has 94 likes and 35 replies.

Lire l'article : <https://www.politico.cd/la-rdc-a-la-une/2022/04/13/rdc-ci-git-letat-de-droit-de-felix-tshisekedi.html/107367/>

Extrait de l'article :

« (...) Nous sommes à la deuxième année du mandat. Cette année-là est proclamée « l'année de l'action ». Mais au final, même l'action est étonnée. Il y a de l'action bien sûr, mais dans le sens opposé. Les scandales s'enchaînent. Bien souvent autour des grosses sommes d'argent. Les proches du président sont pris la main dans le sac. Mais n'iront pas en prison. Un peu comme le Chef de la nouvelle cellule anti-corruption, vidéo à l'appui. L'État de droit est malade. En phase terminale. Si certains vont être pris, à l'image d'Eteni Longondo, leur détention est une mise en scène macabre. Jules Alingete fait son show, mais il est à son tour déballé par Tony Mwaba. Les Congolais contemplant impuissamment le spectacle révoltant. La situation est tellement grave que le président lui-même l'aggrave.

A Goma, face à la caméra de la RTNC, Félix Tshisekedi ose prétendre que Vital Kamerhe, condamné pour corruption, serait « un monsieur sérieux ». En vérité, ce président n'est que trop sincère. Depuis le début de sa lutte pour la consolidation du pouvoir, la politique prend le dessus sur la raison. Toute une majorité achetée à coup de billets verts, dans une opération de corruption qui ferait passer Bernard Madoff pour un gendarme de Wall Street. Tshisekedi semble étourdi. Il tente de faire appel à une équipe de choc, celle des « Warriors ». Mais cette dernière a compris la réalité. Au lieu de tenter de changer les choses, chacun joue pour soi. Le Congo s'occupera de lui-même. Les louanges envers le président deviennent alors le principal ouvrage de chaque ministre qui quitte sa maison pour aller travailler. (...) »

Corruption et impunité : confirmation du ministre de l'intérieur ...

Twitter Publish

publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2FStanysBujakera%2Fstatus%2F1505...

Stanis Bujakera Tshiamala 
@StanysBujakera

#RDC: "Le Président de la République, a envoyé de l'argent. 500.000 à chaque province", révèle le ministre de l'intérieur en colère contre les députés provinciaux.

LE JOURNAL 19H00

Watch on Twitter

3:55 PM · Mar 21, 2022

48 Reply Share this Tweet

Read 37 replies

Taper ici pour rechercher

4°C

FRA 16:40
CMS 2022-03-21

Écouter : <https://twitter.com/i/status/1505996513754894342>

Extrait des propos du Ministre de l'intérieur :

« (...) Ma province du Sankuru, ça fait trois ans que Félix Tshisekedi est Président de la République. Cette province n'a jamais eu, jamais eu et alors jamais un gouvernement provincial. C'est à cause de qui? C'est à cause de ces députés provinciaux. C'est à cause de ces députés provinciaux qui ne cherchent que l'argent (...) ».

« (...) le Président de la République a envoyé de l'argent, 500.000 dollars (US), à chaque province. Nous sommes informés qu'il y a des gouverneurs de provinces qui ont pris cet argent et qu'ils se le sont distribué avec certains députés pour qu'ils ne soient pas évincés de leurs postes (...) ».

500.000 \$ US x 26 provinces = 13.000.000 \$ US pour faire voyager 700 députés provinciaux pour un séminaire de deux jours à Kinshasa. Ces propos du Ministre de l'intérieur témoignent de la banalisation de la corruption politique des institutions et acteurs politiques au niveau le plus élevé de l'État congolais. Des faits de corruption des institutions politiques par la Présidence de la République sont nombreux. Quelques exemples :

- **Jeeps PALISSADE (50.000 \$US chaque) offerts aux 500 députés nationaux.**

(2) ALI BABA sur Twitter : "@meg" x Twitter Publish x comment retrouver un tweet par x +

publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2FAlibabaRDC%2Fstatus%2F1439173...

Mega Lumbala (MLK) @megalumbala5 · Sep 18, 2021
L'honorable @juvenalmunubo a-t-il eu sa jeep oui ou non? Cher @kakese_leon veuillez nous éclairer utilement.



ALI BABA @AlibabaRDC
A partir du moment où c'est un cadeau, il a bien le droit de recevoir sa jeep. @AssembléeN_RDC aurait dû assumer que les Palissades constitue le prix du mercato politique au lieu de se confondre dans des explications aussi mensongères que laborieuses.

Taper ici pour rechercher 8°C 10:39 2022-04-30

- **Versement de 20.000 dollars US à chacun des six chefs des confessions religieuses pour avoir imposé KADIMA à la présidence de l'actuelle CENI.**

@CASINFO_RDC 20.000 USD - RDC x Twitter Publish x +

publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2FCASINFO_RDC%2Fstatus%2F14845...

CAS-INFO @CASINFO_RDC
[Exclusif] #RDC CENI : 20.000 USD à chacune de 6 confessions religieuses pour amadouer leur "fureur" contre Denis Kadima - CAS-INFO.CA cas-info.ca/2022/01/ceni-2...



7:20 AM · Jan 21, 2022
126 Reply Share
Read 32 replies

© 2022 Twitter, Inc. About Help Terms Privacy Cookies Blog Advertise Businesses Media Developers TweetDeck Partners

Taper ici pour rechercher 10°C 10:15 2022-05-01

Lire l'article : <https://cas-info.ca/2022/01/ceni-20-000-usd-a-chacune-de-6-confessions-religieuses-pour-amadouer-leur-fureur-contre-denis-kadima/>

- **Versement mensuel de 1.000 dollars US à chaque député de la majorité parlementaire.**



Écouter : <https://twitter.com/i/status/150340055594588161>

Transcription de l'audio du tweet :

Je suis Ados Ndombasi, député national de la République Démocratique du Congo.

Chers compatriotes;

Je viens encore une fois de plus dénoncer ce qui se passe au niveau de l'Assemblée Nationale qui devait être le temple de la démocratie, qui est devenu le temple de la corruption.

Après cette affaire des jeep Palissade, que nous députés nationaux de l'ECIDE et de Lamuka avons refusés avec force parce que c'était un acte de corruption, aujourd'hui les députés nationaux du Congo de l'Union Sacrée reçoivent 1.000 \$ (US) comme prime de carburant. Donc, plus de 380.000 \$ (US) sont distribués gratuitement chaque mois aux députés nationaux appartenant à l'Union Sacrée.

Chers compatriotes, chers membres de la société civile, chers amis de la presse; ce sont des actes à dénoncer.

Je le redis encore : nous avons dit non aux jeep Palissade, mais cette corruption qui se déroule aujourd'hui dans ce bureau à l'Assemblée Nationale est intolérable.

4. Quid des droits civils et politiques?

Martin Fayulu sur Twitter: "Dans x Twitter Publish x +
publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2FMartinFayulu%2Fstatus%2F149831...

Martin Fayulu @MartinFayulu

Dans le rapport annuel de @freedomhouse —#FreedomInTheWorld — le score de la #RDC a encore baissé et reste dans la catégorie Non Libre. Cela malgré la propagande.

Le rapport cite « un système politique paralysé par la manipulation du processus électoral...»

freedomhouse.org
Democratic Republic of the Congo: Freedom in the World 2022 Country ...
See the Freedom in the World 2022 score and learn about democracy and freedom in Democratic Republic of the Congo.

10:10 AM · Feb 28, 2022

110 Reply Share

Taper ici pour rechercher -13°C FRA CMS 2022-02-28

Lire l'article : <https://freedomhouse.org/country/democratic-republic-congo/freedom-world/2022>

SYLVAIN NGONGO sur Twitter: x Twitter Publish x +
publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2Fwabasisi%2Fstatus%2F1515602393...

SYLVAIN NGONGO @wabasisi

RDC : Sous Tshisekedi, la très « redoutée » ANR accusée de « pratiques totalitaires et dégradantes » politico.cd/la-rdc-a-la-un... via @Politico.cd

politico.cd
RDC : Sous Tshisekedi, la très « redoutée » ANR accusée de « pratiques t...
À travers une tribune publiée le jeudi 14 avril dernier, l'association de droits de l'homme La Voix de sans voix (VSV) a appelé l'Agence national...

4:05 AM · Apr 17, 2022

24 Reply Share

Read 5 replies

Taper ici pour rechercher 9°C FRA CMS 2022-04-24

Lire l'article : <https://www.politico.cd/la-rdc-a-la-une/2022/04/16/rdc-sous-tshisekedi-la-tres-redoutee-anr-accusee-de-pratiques-totalitaires-et-degradantes.html/107517/>



FILIMBI
@filimbi243

#FILIMBI condamnons fermement la répression des militants @ECiDeRDC @MartinFayulu qui rappelle les pires moments du régime #Kabila, et confirme la résurgence progressive des cas de violation des DH contre ceux qui émettent une opinion contraire.
@Presidence_RDC @fabrice_puela



11:06 AM · Apr 23, 2022

55 Reply Share

Read 2 replies



Thomas Fessy
@thfessy

Est-ce que #Kinshasa a vu les photos de la manif @luchaRDC à Beni le 11 Nov? Voici pourquoi 12 militants sont en prison + 1 hospitalisée souffrant de graves séquelles de blessures. Dites stop à la répression sous état de siège! Partenaires de la #RDC sortez de votre silence!!



5:50 AM · Apr 7, 2022

33 Reply Share this Tweet

Read 2 replies

II. Expressions d'Inquiétudes à Propos des Élections de 2023

Africa Confidential (@Africa_Conf) x Twitter Publish x comment retrouver un tweet - R... x +

publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2FAfrica_Conf%2Fstatus%2F1480479...

AC Africa Confidential
@Africa_Conf

To secure re-election, President Felix #Tshisekedi imposed @dkadimaofficiel as head of @cenirdc and appointed enough judges to the @Cour_constRdc to all-but-guarantee confirmation of victory #CENI is likely to announce. #RDC



africa-confidential.com
Hostage to the bad old ways
President Tshisekedi seems to have sewn up the 2023 elections, while realpolitik has put paid to his anti-corruption agenda

5:01 AM · Jan 10, 2022

38 Reply Share this Tweet

Read 8 replies

Taper ici pour rechercher

-0°C 13:02 FRA CAFR 2022-03-30

Felix Kabange Numbi mukwampa x Twitter Publish x comment retrouver un tweet - R... x +

publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2Ffelixkange4%2Fstatus%2F1474100...

That's all we need, unless you'd like to [set customization options](#).

By embedding Twitter content in your website or app, you are agreeing to the [Developer Agreement](#) and [Developer Policy](#).

<blockquote class="twitter-tweet"><p lang="fr" dir="ltr">Avec l'entérinement

Copy Code



Felix Kabange Numbi mukwampa
@felixkange4

Avec l'entérinement à @AssembléeN_RDC des membres du @FCC_RDC déjà exclus, le forcing à la Ceni est consommé. Une Ceni sans l'opposition, une majorité fabriquée, une cour constitutionnelle en violation de la constitution... tapis rouge pour des élections 2023!

2:32 PM · Dec 23, 2021

266 Reply Share this Tweet

Read 212 replies

© 2022 Twitter, Inc About Help Terms Privacy Cookies Blog Advertise Businesses Media Developers TweetDeck Partners

Taper ici pour rechercher

-0°C 12:46 FRA CAFR 2022-03-30

GREGORY W. MEEKS, NEW YORK
CHAIRMAN

SOPHIA A. LAFARGUE
STAFF DIRECTOR



MICHAEL T. MCCAUL, TEXAS
RANKING REPUBLICAN MEMBER

BRENDAN P. SHIELDS
REPUBLICAN STAFF DIRECTOR

One Hundred Seventeenth Congress
U.S. House of Representatives
Committee on Foreign Affairs
2170 Rayburn House Office Building
Washington, DC 20515
www.foreignaffairs.house.gov

March 16, 2022

The Honorable Antony Blinken
U.S. Department of State
2201 C Street NW
Washington DC 20520

Dear Secretary Blinken,

We write to encourage your attention and prioritization of the upcoming elections in the Democratic Republic of Congo (DRC) and specifically urge the Biden Administration to mobilize additional resources to support the deployment of international and domestic election observers, strengthen civil society, advance free and independent media, provide technical support to election preparations, and build on nascent efforts to root out corruption. These efforts could help strengthen the U.S. – DRC relationship, which is critical to promoting our diplomatic, economic, and security priorities in Africa and ensuring DRC citizens are empowered through the democratic process.

The United States, which has pledged extensive support for President Tshisekedi’s reform agenda, also provides over \$300 million in bilateral aid to DRC and is the top donor of funds for humanitarian relief and the United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo (MONUSCO). While we were pleased to see the Administration’s recent high-level engagements with the DRC, including President Biden’s bilateral meeting with President Tshisekedi during the G20 last year and Deputy National Security Advisor Singh’s travel to Kinshasa in January, we are calling for a holistic, sustained approach that views a healthy political climate in the DRC as part and parcel to U.S. national security objectives in the region. There must be room to engage the DRC as partners in building diverse supply chains for critical natural resources, creating a conducive environment for U.S. investors, and promoting an inclusive approach to governance.

The 2018 elections were neither free nor fair and were marred by the corrupt and undemocratic actions of former President Joseph Kabila who delayed the elections, installed loyalists into critical positions within the electoral commission and judicial system, and oversaw widespread brutality and harassment against pro-democracy protestors and opposition leaders. Pervasive corruption and mismanagement led the United States to impose targeted financial sanctions on top officials in the national electoral commission.

While we recognize steps taken under Kabila's successor, Felix Tshisekedi, to open political space, address corruption, and reform state institutions, additional steps must be taken now to pave the way for free and fair elections in 2023. Local civil society and religious activists have raised concerns about the extent of President Tshisekedi's commitment to a fair and competitive contest and the composition and leadership of the electoral commission, including the appointment of Denis Kadima as chair.

This could be a pivotal election for the DRC, and we must ensure that the people of the DRC are finally fully enfranchised, where their will for the country's leadership reflects the votes cast at the polls. Looking ahead, public confidence in the election process will be crucial for the DRC to make progress in addressing a legacy of authoritarianism and kleptocracy. The United States must maintain pressure on corrupt networks, including those associated with Israeli businessman Dan Gertler, that have squandered DRC's natural resource wealth. As part of this process, we also ask that you share your assessment of the mining sector, including the government's announcement of plans to review of all mining contracts and the deal reportedly struck between the DRC government and Mr. Gertler, who reportedly stands to retain royalties from many of the most lucrative mineral projects in the country.

Encouraging greater stability and prosperity in the DRC are rightly strategic, economic, security, and diplomatic priorities for the United States in Africa, which can be accomplished by expanding two-way trade and investment with the United States, encouraging good governance and respect for human rights, countering corruption, improving critical mineral supply chains, and ensuring strong U.S. engagement as a counterweight to growing strategic investments by the People's Republic of China. Advancements in key areas of partnership will be undercut if progress is not made to ensure credible, timely and transparent elections in 2023. We look forward to engaging with you on these matters.

Sincerely,



Michael T. McCaul
Ranking Member
House Foreign Affairs Committee



Gregory Meeks
Chairman
House Foreign Affairs Committee

ANNEXE 1 :
**Appel à l'Union des Forces Démocratiques de
la R.D. Congo**

Appel publié et transmis aux principaux acteurs concernés



Contacts : +243843135085 / +1(514)970-8392

**MOUVEMENT SOCIAL POUR LE CHANGEMENT DE LA CLASSE
POLITIQUE EN R.D. CONGO**

@Mccp-Mouvement / www.changecongo.org / www.changecongordc.org

Organiser l'action civile pour transformer le champ politique en R.D. Congo

Kinshasa, le 10 mai 2023

**APPEL A L'UNION DES FORCES VIVES DU CHANGEMENT POUR CRÉER GRACE AUX
ÉLECTIONS DE 2023 LES CONDITIONS D'UN CHOC SYSTÉMIQUE EN R.D. CONGO**

INTRODUCTION

Le MCCP a publié en date du 15 septembre 2022 « l'appel à l'union des forces vives congolaises pour changer la classe politique aux prochaines élections générales (2023) » (www.changecongo.org). Ce deuxième appel vient marteler le premier message et proposer des actions concrètes que ces acteurs devraient entreprendre pour ne pas manquer ce rendez-vous avec l'histoire.

POURQUOI L'URGENCE D'UN CHOC SYSTÉMIQUE AU CONGO?

La RDC se trouve actuellement piégée dans une trajectoire institutionnelle inefficace, construite à travers le temps par effet cumulatif des institutions et pratiques de mal gouvernance mis en œuvre par ses élites politiques successives, qui s'auto-renforce dans la production d'un système d'opportunités et de contraintes qui obligent ses acteurs à sélectionner majoritairement des comportements de promotion de leurs intérêts personnels au détriment de l'intérêt général. Pour pérenniser leurs privilèges, ces acteurs travaillent ardemment à maintenir ce système. En parallèle, une grande partie des élites en dehors de ce système de prédation recherchent par tous les moyens à s'y intégrer.

Une manifestation palpable de cette trajectoire institutionnelle inefficace, qui en est aussi la conséquence, est la faillite totale de l'État et de son autorité. Cette faillite s'aggrave en outre chaque jour comme produit à la fois des actions du pillage systématique de l'État par ses acteurs, mais aussi de leurs actions délibérées de son sabotage pour continuer leurs pillages.

Plusieurs illustrations témoignent de cette faillite totale de l'État et de son autorité, sauf lorsqu'il s'agit pour les acteurs étatiques d'extraire des avantages divers sur le dos des citoyens (individuels et corporatifs), et des déficiences qui en résultent en matière de promotion de l'intérêt général. Parmi ces illustrations, l'on peut questionner trois réalités courantes. Comment est-il possible que Kinshasa, la capitale du pays et siège de toutes les institutions publiques centrales, soit une ville chaque jour davantage plus sale, dont 90% des routes urbaines sont impraticables et où règne un chaos indescriptible dans la circulation routière, sans que les autorités s'en émeuvent outre mesure?

Comment aussi comprendre que des détourneurs (petits et grands) des biens publics identifiés dans des enquêtes de l'Inspection Générale des Finances ou autres ne subissent que rarement des sanctions (administratives, politiques ou judiciaires), la plupart étant même réhabilités dès lors qu'ils font allégeance au pouvoir en place?

Enfin, comment expliquer, dans un pays dont le budget est famélique (en théorie 16 milliards USD en 2023), que le Premier Ministre trouve normal de signer le 28 avril 2023 un ordre de mission envoyant du 1er au 07 mai huit ministres, en plus du Vice-Premier Ministre en charge de l'économie, dans le Grand Katanga et le Grand Kasai pour aller « s'imprégner de la situation de hausse des prix de la farine de maïs » sur les marchés locaux, avec escales en Zambie et en Afrique du Sud? Qu'est-ce que cela renseigne sur l'efficacité et l'efficience de la gouvernance publique, au-delà de la faillite de l'État et de son autorité?

Qu'en est-il par ailleurs des comportements au sein de la population en générale et de la société civile organisée? A cette question, l'adage qui veut qu'un peuple n'ait que des dirigeants qu'il mérite pourrait être la meilleure réponse. En effet, le système institutionnalisé aura également imposé à plusieurs au sein de la population et la société civile les comportements décriés chez les politiciens : prédation, inconsistance, médiocrité. La croyance répandue au sein de la population selon laquelle « celui qui suit la loi est l'idiot » indique bien comment ce système a réussi à contraindre des simples citoyens à se comporter ainsi, chacun dans sa parcelle de pouvoir, envers ses concitoyens et les institutions de l'État. D'où la légendaire « capacité d'adaptation » des congolais face à la misère et la difficulté de mobilisation collective dans des actions revendicatives pour défendre l'intérêt général vis-à-vis des gouvernants. Ce faisant, les populations et la société civile congolaise sont devenues également des acteurs, passifs ou actifs, de reproduction de ce système.

Les acteurs opérant dans le système de prédation en vigueur au Congo sont tous des prisonniers, contraints par celui-ci à adopter les comportements qui s'y conforment. En tant que tel, ils ne peuvent pas le changer eux-mêmes mais plutôt chercher à le perpétuer dans la mesure où leurs intérêts individuels sont bien servis. La transformation de l'Union Sacrée de la Nation, l'actuel majorité parlementaire au pouvoir, en plateforme électorale participe de cette logique. Car, comment espérer qu'une plateforme politique de 400 partis politiques, créés pour leur grande majorité à dessein dans le processus de cet événement par des élites qui militent pour entrer dans le système de prédation, soit celle qui changera ce dernier s'il est reconduit à l'issue des élections de 2023?

Changer le système de prédation au Congo requiert de lui administrer un choc systémique qui soit capable de « court-circuiter » les mécanismes importants qui le maintiennent en place et redémarrer de nouveaux processus sur le plan social, économique, politico-institutionnel, juridico-judiciaire, etc. Les élections générales prévues en 2023 offre à la nation et au peuple congolais l'opportunité de sélectionner des acteurs capables de CHOQUER CE SYSTÈME POUR REDEMARRER LE CONGO.

L'UNION DE TOUS DERRIERE DR. MUKWEGE POUR UN MANDAT UNIQUE D'APPLICATION DU CHOC SYSTÉMIQUE

Le premier appel à l'union du MCCP avait déjà présenter l'alternative du rassemblement des autres partis politiques de l'opposition derrière la candidature du Dr. Denis Mukwege, Prix Nobel de la Paix, avec pour mission lui confiée de recréer durant un mandat unique les conditions d'une saine compétition politique et remettre ensuite le pays aux politiciens et à la société civile pour poursuivre l'œuvre de son développement intégral. L'urgence de créer un choc systémique en imposant des réformes courageuses et idoines, voir impopulaires, plaide désormais en faveur de cette alternative comme l'unique que les forces vives du changement devraient œuvrer à mettre en œuvre.

Le Dr. Mukwege est une des rares personnalités majeures du Congo qui ne fait pas partie du système de prédation en vigueur et n'y a jamais fait partie à l'instar de la plupart d'acteurs majeurs de l'opposition politique actuelle qui, de ce fait, sont susceptibles d'être avalés par ce dernier. En effet, comme l'on peut s'en rendre compte avec le cas du pouvoir actuel, le système est toujours plus fort que les individus. Pour le combattre, l'acteur principal en la personne du chef de l'État doit disposer des ressources intrinsèques (morales, intellectuelles, crédibilités) suffisantes permettant de croire qu'il aura beaucoup à perdre à titre d'honneur personnel s'il reproduisait les pratiques du système. Le Dr. Mukwege répond sans aucun doute à ce critère majeur.

Les partis politiques majeurs sollicités à se coaliser derrière la candidature du Dr. Mukwege sont ceux repris dans le premier appel à l'union, à savoir Ensemble pour la République de Moïse Katumbi, ECIDE de Martin Fayulu, PPRD de Joseph Kabila. D'autres partis de l'opposition, de moyenne envergure, sont également les bienvenus dans cette coalition : LGD de Matata Ponyo, Envol de Sessanga, etc. L'argument de porter le Dr. Mukwege à présider Congo durant un mandat unique afin d'appliquer urgemment le choc systémique nécessaire pour réorienter, dans une direction efficiente et positive, la trajectoire institutionnelle du Congo après les élections devrait suffire à convaincre non seulement ces partis politiques, mais aussi les électeurs congolais à lui accorder ce mandat présidentiel et une large majorité parlementaire aux partis de la coalition qui le soutient. Pour ce faire, le cahier de charge de ce choc systémique à exécuter durant le mandat unique de Dr Mukwege devra être défini par les membres de cette coalition, clairement expliqué aux populations congolaises et constituer le message principal de campagne électorale pour les scrutins présidentiel et les législatifs (national, provinciaux et locaux). Car, bien qu'elles soient elles aussi sous le joug des contraintes du système de prédation, les populations congolaises expriment constamment une grande soif de changement. Il est donc à parier qu'elles accorderont à la coalition électorale autour du Dr. Mukwege de larges victoires à ces différents scrutins.

L'intérêt de garantir que le Dr. Mukwege ne fera qu'un mandat est double. D'un côté, il s'agit de rassurer les opposants qui se sont déclarés candidats aux élections présidentielles pour qu'ils se désistent en sa faveur pour un mandat de transition. D'un autre côté, l'absence d'ambition de faire un second mandat créera un engagement fort du président élu à appliquer durant son seul mandat les réformes essentielles requises pour réaliser le choc systémique.

Enfin, il faut ici relever que l'engagement personnel du Dr. Mukwege dans ce processus découle de la responsabilité qu'impose l'histoire à toutes les personnalités importantes à des moments où leurs sociétés court un péril existentiel de prendre part, aussi fortement que possible, à la construction des alternatives crédibles. Car s'il ne le fait, l'histoire le jugera sévèrement. L'appel lui adressé d'œuvrer à la constitution d'une coalition électorale n'est guère une faveur, mais une démarche visant à le mettre devant ses responsabilités historiques.

LA STRATÉGIE ÉLECTORALE POUR DOTER MUKWEGE D'UNE MAJORITÉ PARLEMENTAIRE QUI VA CHOQUER LE SYSTÈME DE PRÉDATION

Pour accorder au futur Président de la République Dr. Mukwege une large majorité parlementaire au niveau national, provincial et local, il suffira d'appliquer le contenu du document « Stratégie électorale de renouvellement du personnel politique dans les assemblées (nationale, provinciales et locales) » (à télécharger sur www.changeconcordc.org) distribué aux partis politiques congolais dans le cadre de l'activité du MCCP intitulée « Sélection des futurs candidats : campagne de sensibilisation des partis politiques » réalisée à Kinshasa du 1er au 7 mai courant. Cette stratégie propose le processus qui permettra de doter le pays d'une majorité des élus de qualité grâce à la méthode innovante de sélection des candidats. De ce fait, ils seront disposés à appuyer l'exécution du choc systémique par le Président Dr. Mukwege.

En complément à la stratégie défini dans ce document, les partis de la coalition du Dr. Mukwege devrait également appliquer l'une des recommandations formulées dans le premier appel à l'union consistant à définir une stratégie commune pour ce qui est des élections législatives (nationale, provinciales et locales). A ce titre, ils devraient convenir de ne pas se faire compétition, chaque parti se concentrant là où son candidat a le plus de chance de l'emporter dans le cadre d'un partage des circonscriptions électorales. Dans ces conditions, ces partis feront campagne ensemble dans une circonscription pour faire élire le candidat du parti à qui celle-ci aura été confiée.

VERS UN AUTRE « GENVAL » OU « GENEVE » POUR CRÉER LA COALITION DR. MUKWEGE

Le premier appel à l'union confiait aux personnalités morales congolaises importantes la tâche d'assurer la coordination pour faciliter la coopération entre les acteurs politiques d'intérêt dans le processus de constitution d'une coalition électorale. Cette demande est ici renouvelée et élargie cette fois-ci aux personnalités étrangères de bonne foi et aux institutions internationales.

Certains signaux de rapprochement sont déjà perceptibles entre différentes personnalités des partis politiques précités avec le Dr. Mukwege. Tel est le cas d'un communiqué commun critique des actions du gouvernement actuel signé par Dr Mukwege, Martin Fayulu et Matata Ponyo (2022). Il y a également la rencontre des opposants à Lubumbashi en avril 2023 ayant réuni Moïse Katumbi, Martin Fayulu, Matata Ponyo et Delly Sessanga. Toutefois, rien n'indique encore une réelle démarche vers une coalition électorale autour de l'un ou l'autre de ces personnalités.

Vu l'urgence, il est important que des forces extérieures à ce groupe interviennent pour accélérer le processus de constitution de la coalition autour du Dr. Mukwege. Des cadres

de discussion entre des acteurs ciblés, comme ceux qui ont eu lieu à Genva et à Genève dans le cadre du processus électoral de 2016-2018, devraient être promus en leur faveur. Le MCCP travaillera avec des acteurs congolais ou internationaux à la concrétisation de ces cadres, à l'intérieur ou à l'extérieur du Congo.

LE CAHIER DE CHARGES POUR UN CHOC SYSTÉMIQUE QUI REDEMARRERA LE CONGO

La définition d'un cahier de charges pour un choc systémique qui va « court-circuiter » les mécanismes qui imposent la sélection des comportements contraires à l'intérêt général aux élites et à plusieurs des citoyens congolais lambda partira de l'observation des manifestations visibles de la faillite de l'État et de son autorité dans la promotion de l'intérêt général dans différents domaines de la vie nationale et des citoyens, de l'anomie ambiante, du détournement de l'autorité de l'État par ses acteurs, des règles et pratiques instituées pour empêcher la démocratie de fonctionner correctement, des pratiques anormales de vie courante largement tolérées au Congo mais qui ne peuvent avoir cours dans des pays voisins, etc.

Le choc systémique consistera à remettre la pendule à l'heure par rapport à ces différents aspects en édictant et imposant des règles, interdictions et sanctions exemplaires qui font sentir le retour de l'autorité de l'État là où il le faut, en réhabilitant les bonnes pratiques pour un meilleur fonctionnement de la démocratie et des institutions étatiques, en restaurant l'efficacité et l'efficience dans la gouvernance publique, en intervenant adéquatement dans la promotion de l'intérêt général dans différents domaines de la vie des citoyens au quotidien, etc.

La définition en détail des contenus et des mécanismes de mise en œuvre de différentes composantes du choc systémique pour redémarrer le Congo fera appel à toutes les expertises nécessaires, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

CONCLUSION

Le présent appel à l'union de tous derrière la candidature du Dr. Mukwege mérite d'être entendu pour donner la chance à la nation et au peuple congolais de briser les contraintes systémiques qui leur imposent une misère criante dans un pays scandaleusement riche. Le MCCP va œuvrer à l'obtention des résultats escomptés.

ANNEXE 2 :
Programme du MCCP d'Appui aux Élections
= Juin – Décembre 2023 =

L'intervention du projet MCCP dans le cadre du processus électoral en cours en RDC consiste à sensibiliser les populations, à faire des plaidoyers pour un processus crédible et à appuyer les forces démocratiques (civiles et politiques).

Depuis le début du projet en juin 2022, des réalisations ont été faites en matière de sensibilisation des populations sur l'idéal du changement de la classe politique, avec comme résultat l'émergence dans le langage courant des appels au changement de la classe politique congolaise. L'adhésion à ce message a facilité la création des cellules du MCCP dans les 24 communes de la ville de Kinshasa, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu.

Le MCCP a aussi mené des actions de plaidoyer en faveur des élections crédibles de 2023 auprès des partenaires de la RDC (ambassades et organismes internationaux) et des entités importantes de la société civile locale par la distribution à Kinshasa d'un mémorandum à ce sujet en septembre 2022 intitulé « Pour une nouvelle classe politique et une société civile crédible en R.D. Congo ». Lors la visite du Secrétaire d'État Américain Anthony Blinken à Kinshasa en août 2022, le MCCP lui avait adressé par le canal de son ambassade une correspondance sur le péril de la démocratie et les dangers qui guettent les élections de 2023.

Pour appuyer les forces démocratiques à s'organiser dans la perspective des élections à venir, le MCCP avait publié le 15 septembre 2022 un « Appel à l'union des forces vives congolaises pour changer la classe politique aux prochaines élections générales (2023) » (www.changecongo.org). Sur le plan de l'appui en stratégie électorale, le document intitulé « Stratégie électorale de renouvellement du personnel politique dans les assemblées (nationale, provinciales et locales) » a été distribué à au moins 15 principaux partis politiques à Kinshasa dans le cadre d'une campagne de sensibilisation menée du 1^{er} au 7 mai 2023 pour une sélection efficace des candidats (aux scrutins législatifs) qui permette de sélectionner des candidats de qualité et qui seront redevables envers les électeurs.

Pour la période qui reste jusqu'aux élections à venir, les interventions du projet MCCP couvrent les domaines ci-après :

5. Plaidoyer international pour des élections crédibles.
6. Appui à l'organisation des forces démocratiques.
7. Surveillance des votes et la compilation parallèle des résultats.
8. Éducation civique des électeurs au vote utile.

I. Plaidoyer international pour des élections crédibles

Cette activité est en cours depuis le début de juin 2023 et se poursuivra aussi longtemps que possible jusqu'à la tenue effective des élections. Elle cible autant les politiques (gouvernements, parlementaires, partis politiques) que les sociétés civiles (ONG, universitaires, ...) des pays occidentaux. À travers des correspondances, des rencontres d'explication, des conférences, ... ce plaidoyer vise à amener les décideurs politiques de ces différents pays à prendre des mesures qui s'imposent pour faire pression sur le régime du Président Tshiskedi afin qu'il arrête de manipuler le processus électoral à sa faveur. Il

s'agit également de les inviter à accroître leurs financements de ces élections pour combler le grand déficit qu'accuse la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) suite aux difficultés budgétaires du gouvernement congolais.

II. Appui à l'organisation des forces démocratiques

L'appui apporté aux forces démocratiques sociales (société civile) et politiques (partis politiques de l'opposition) qui militent actuellement en faveur de la démocratie et spécialement des élections crédibles est primordial.

a. Appui à l'organisation des forces politiques

Les forces démocratiques politiques sont celles qui vont concourir aux différents scrutins. Il est important que celles qui militent contre la dictature puissent accroître leur chance de succès en s'organisant plus efficacement. Le MCCP considère que l'union de ces forces est une voie importante vers cet objectif. Le deuxième appel à l'union qu'il a publié le 10 mai 2023 (voir p.84) et transmis aux principaux concernés est une façon de les appuyer par des idées à ce propos. Pour accroître les chances d'aboutir à cette union, le MCCP va plaider auprès des personnalités et entités appropriées à l'international pour qu'elles facilitent la coopération et la conciliation des vues entre les acteurs cités dans ces appels à l'union. Au niveau national, le projet a déjà écrit (le 29 mai) à des personnalités et entités d'intérêt à Kinshasa et poursuit des échanges avec elles.

D'autres types d'appui aux forces démocratiques politiques concerne le renforcement de leurs capacités en stratégies électorales. Le partage avec 15 des grands partis politiques de la RDC du 1^{er} au 7 mai dernier à Kinshasa d'une stratégie pour accroître leurs chances de gains aux élections législatives (nationale, provinciales et locales) est une activité importante réalisée par le MCCP dans ce domaine. Il y a un suivi continu à ce sujet avec les dirigeants de ces partis politiques, qui se poursuivra jusqu'à l'ouverture, voir à la clôture de l'enregistrement des candidatures aux élections législatives (nationales, provinciales et locales).

Le partage des stratégies en matière de campagnes électorales avec des candidats des partis engagés dans le combat contre la réinstauration de la dictature est une autre activité à l'agenda du MCCP.

b. Appui à l'organisation des forces civiles

Les forces démocratiques sociales sont celles qui militent pour le respect des principes démocratiques et des élections crédibles par des acteurs politiques (dirigeants ou opposition). Sur ce plan, le combat de ces forces sociales coïncident avec ceux des forces démocratiques politiques, ce qui ouvre la possibilité des formes d'alliances, informelles ou formelles, dans des actions collectives dans le processus électoral en cours. Le MCCP travaille à bâtir ce pont pour faciliter le partage des stratégies électorales gagnantes pour le camp de la démocratie.

Les forces démocratiques sociales sont très utiles dans la surveillance du processus électoral. Vu la léthargie dans laquelle est entré la société civile congolaise après l'arrivée de Felix Tshisekedi au pouvoir, le nombre des forces sociales encore militantes à ces jours s'est réduit considérablement. Ce nombre comprend, d'une part, l'église catholique et l'église protestante (avec leurs organisations laïques affiliées : CLC, CALCC et MILAPRO) comme des organisations civiles les plus importantes. De l'autre côté, l'on dénombre une dizaine des groupes citoyens membres de la dynamique des mouvements sociaux. L'avantage de cette réduction du nombre d'organisations civiles (souvent en compétition) pourrait néanmoins être de faciliter l'organisation de l'action collective entre elles.

C'est dans cette optique que le MCCC travaille à les inciter à se regrouper dans un « cadre commun d'action de la société civile pour les élections de 2023 ». Ce regroupement leur permettra de porter ensemble des actions concertées pour :

- Concevoir et mettre en œuvre des stratégies pour l'éducation civique des électeurs au vote utile, la surveillance des élections ou encore la compilation parallèle des résultats.
- Amener les forces politiques de l'opposition qui concourent aux élections à adopter des stratégies efficaces qui augmentent les chances de victoire du camp de la démocratie.
- Mener des revendications dans l'espace public en vue de promouvoir des élections crédibles.

III. Surveillance des votes et compilation parallèle des résultats

Le MCCC va appuyer l'élaboration concertées par les forces démocratiques sociales et politiques des stratégies efficaces pour la surveillance des votes et la compilation parallèle des résultats, la mobilisation des ressources à cet effet et la mise en œuvre de ces stratégies lors des élections.

IV. L'éducation civique des électeurs au vote utile

Comme précédemment, le MCCC va appuyer l'élaboration concertées par les forces démocratiques sociales et politiques des stratégies efficaces pour l'éducation civique des électeurs, c'est-à-dire leur éducation au vote utile, la mobilisation des ressources à cet effet et le déploiement sur terrain de ces stratégies lors des élections.

DYSOC/RDC - DYNAMIQUE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LES ÉLECTIONS DE 2023

Le DYSOC/RDC est un regroupement de plusieurs organisations et personnalités de la société civile qui ont décidé d'agir en commun pour accompagner le processus électoral en cours en R.D. Congo.

1. Mission

Influencer positivement le processus et l'issue des élections de 2023 afin de réaliser le changement de la classe politique.

2. Objectifs

- Faire pression sur les gouvernants actuels et la CENI en vue des élections crédibles en 2023.
- Promouvoir et faire adopter par les forces démocratiques (groupes sociaux, partis politiques et personnalités militant pour le changement) des stratégies efficaces susceptibles de garantir le succès de la lutte pour le changement aux élections de 2023.

3. Activités

1. Surveiller et critiquer les actions des pouvoirs publics qui compromettent les élections crédibles en 2023.
2. Surveiller et critiquer les actions de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) qui compromettent les élections crédibles en 2023.
3. Proposer aux forces démocratiques des stratégies pour améliorer les chances de succès du changement de la classe politique de 2023 et critiquer leurs actions qui compromettent ces chances.
4. Proposer aux forces démocratiques ou mettre en œuvre des stratégies efficaces d'éducation civique des électeurs au vote utile/stratégique.
5. Proposer aux forces démocratiques ou mettre en œuvre des stratégies efficaces de surveillance électorale et de compilation parallèle des résultats.